Recherche-action en Communauté germanophone

Pauvreté, précarité et vulnérabilité sociale

Rapport - Phase 1 - Octobre 2014

Centre de Recherche en Inclusion Sociale - CeRIS

Lahaye W., Humbeeck B., Boudart A.

Recherche commanditée par

REGIERUNG DER DEUTSCHSPRACHIGEN GEMEINSCHAFT BELGIENS

Table des matières

Introduction 4

Description du contexte de recherche 7

Une recherche-action-impliquante en trois phases 7

Phase descriptive 9

1. De l'indice à l'indicateur… terminologie… 9

1.1. Un indice : pour rendre compte du réel… 9

1.2. Un indicateur : au-delà de la notion de pauvreté monétaire. 9

2. Ce que disent les indices… 10

3. Un constat lacunaire des chiffres de la pauvreté en Communauté germanophone… 15

4. Résumé des données disponibles significatives : 16

4.1. Indices de vulnérabilité 16

4.2. Faire parler les indicateurs… Données méthodologiques… 22

5. Les actants de la phase 1 de la recherche 29

5.1. Cartographie objective et subjective des services d'action sociale en Communauté germanophone 31

A. Cartographie objective : identification du réseau latent 31

B. Cartographie subjective fonctionnelle : identification du réseau latent ou quasi-réseau. 34

C. Cartographie subjective expérientielle : lisibilité, accessibilité et visibilité du réseau manifeste 35

5.2. Évaluation subjective des « pauvres en condition de vie » 35

Notion de pauvreté perçue 36

Notion de pauvreté vécue 36

5.3. Anamnèses, trajectoires de vie, récits de vie… 41

5.4. Tableau des indices et des indicateurs. 45

A. Identifications des facteurs de vulnérabilité par les agents sociaux 47

B. Reproduction Trans-générationnelle/pauvreté endémique/violence/comportements asociaux 55

C. Commentaires / Quelques situations prototypiques 57

6. Les cercles vicieux du paradigme de disqualification sociale… 60

6.1. Découragement institutionnel versus désespérance individuelle. 60

6.2. Défiance institutionnelle versus perte du lien de confiance interpersonnelle 61

6.3. “Discrimination sociale versus mésestime de soi” 63

6.4. « Prise en charge globale versus dynamisation de la trajectoire individuelle » 66

6.5. « Intervention de soutien à la parentalité versus investissement parental »..... 68

6.6. Paradigme de disqualification et de requalification sociale et risques de grande pauvreté 70

6.7. Paradigme de disqualification et de requalification sociale et distinction des réseaux Nord/Sud en Communauté germanophone 72

A. Champ sémantique de l’intervention sociale au nord de la C.G. 72

B. Champ sémantique de l’intervention sociale au sud de la C.G. 74

7. Perspectives : comparaison Nord-Sud et mise en réseau. 76

Conclusions du premier rapport provisoire sous forme de recommandations… 78

Références bibliographiques 81

Liste des tableaux 83

Liste des figures 83

Introduction

Chaque société définit et donne un statut social distinct à ses pauvres. Elle le fait principalement en choisissant les manières de leur venir en aide. L'objet d'étude sociologique choisi dans le présent travail est donc moins les pauvres (ou la pauvreté) en tant que tels que la relation d'assistance – et donc d'interdépendance – qui s'établit entre eux et la société dont ils font partie.

Cette perspective nous a amenés à étudier dans un premier temps les mécanismes de désignation des pauvres en Communauté germanophone et à mettre en évidence les représentations sociales qui en sont à l'origine.. Nous avons principalement relevé ces représentations sociales en écoutant l'ensemble des acteurs sociaux amenés à faire fonctionner le système d'aide, de soutien et d'assistance mis en place en C.G. Nous nous sommes ensuite attachés à analyser le rapport que les pauvres, ainsi désignés, établissent avec les systèmes d'aide dont ils sont tributaires. Enfin, de façon plus générale, nous avons cherché à identifier les épreuves dont ils font l'expérience dans les circonstances habituelles de leur vie quotidienne.

C'est donc l'assistance qu'une personne reçoit publiquement – officiellement ou non – qui détermine son statut de pauvre. Être assisté constitue la marque identitaire de la condition du pauvre. C'est ce critère qui définit effectivement son appartenance à une strate spécifique de la population. Dans cette optique, les indicateurs objectifs de grande pauvreté, de pauvreté, de précarité et de fragilité ainsi que les indices de vulnérabilité qui s'y associent, ne sont utiles que pour décrire une situation et rendre compte de son évolution. Ces indicateurs et ces indices ne forment qu'une étape dans le processus de connaissance, de compréhension et d'analyse du phénomène et ne permettent en aucune façon de le constituer comme un « objet scientifique ».». Ils apparaissent le plus souvent trop peu précis pour permettre de concevoir un projet politique de prise en charge de la pauvreté en tenant compte de toute la complexité de la problématique envisagée.

C'est précisément de cette étape du travail que nous proposons de rendre compte dans ce premier rapport.. Au cours de cette **phase descriptive** de la recherche-action, nous reprendrons les principales données quantitatives disponibles. Elles nous aideront à rendre compte de la situation de la pauvreté en Communauté germanophone. Une comparaison avec la situation des autres Communautés de l'État fédéral sera réalisée. Cette représentation de l'état de la pauvreté en Communauté germanophone permettra de dresser un tableau général des indices démographiques et socio-économiques.. Ceux-ci nous révèleront à la fois les caractéristiques de la population visée par l'action sociale et la manière dont le dispositif d'aide se déploie sur le territoire ciblé par la présente recherche.

Cette partie du travail aura donc pour objectif d'établir les différents tableaux qui permettent de décrire les principales caractéristiques de la population pauvres en C.G. (d'une part par rapport aux autres Communautés, d'autre part en fonction de la répartition Nord-Sud du territoire germanophone et enfin en fonction de leur évolution dans le temps). Cette description portera sur l'accès au logement, l'accès à l'emploi et au revenu ainsi que sur un ensemble d'indices et/ou d'indicateurs de bien-être. Sur la base de ces différents éléments descriptifs comparatifs, nous serons en mesure d'établir une **cartographie descriptive objective**. Celle-ci rendra compte à la fois de ces données chiffrées et de la répartition effective des services de soutien psychosociaux en Communauté germanophone.

La deuxième partie du travail permettra de consolider la signification des données récoltées en vérifiant comment les acteurs sociaux, en tant qu'observateurs privilégiés des situations de pauvreté, évaluent leur forme, leur fréquence et leur intensité. Il s'agit essentiellement, par cette manière de procéder, d'aborder l'exclusion comme un processus dynamique et non plus comme un état statique. L'objectif consiste à réaliser une description plus précise de la population très pauvre, pauvre, précaire et fragile[1].. Pour cela, nous nous baserons sur un corpus de données qualitatives susceptibles de dresser un portrait plus proche des réalités vécues par les personnes socialement défavorisées. Ce portrait doit également rendre compte de la perception de la pauvreté que peuvent avoir ceux qui, par leur fonction, leur rôle ou leur statut professionnel sont amenés à appréhender ces modalités d'existence (trajectoires biographiques, récits de vie, analyse de cas, etc.).

---

[1] - Fragilité : « La fragilité sociale définit le manque de solidité ou la faible consistance des liens sociaux (au travail, à la famille, à l'État et aux communautés) par lesquels le sujet est relié à son environnement » (S.Paugam, 2009).

- Précarité : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouïr de leurs droits fondamentaux. Les situations de précarité économique et sociale sont diverses et souvent cumulatives. Elles peuvent être associées à d'autres facteurs qui, en se combinant, risquent de faire évoluer les situations de précarité vers des situations de pauvreté ou d'extrême pauvreté » (S. Paugam, 2009).

- Pauvreté : « La pauvreté représente un réseau d'exclusions sociales couvrant divers domaines de l'existence individuelle et collective. Il sépare les pauvres des modes de vie généralement acceptés de la société. C'est un fossé que ces personnes ne peuvent combler par leurs seuls moyens » (J.Vranken, 2013).

- Grande pauvreté : « La grande pauvreté désigne un réseau d'exclusions sociales ayant provoqué des ruptures de liens à la fois durables et profondes. Ces ruptures s'inscrivent dans le rapport objectif, subjectif et social que les personnes en grande pauvreté entretiennent avec le monde qui les entoure et contaminent l'ensemble des relations qu'ils nouent » (B. Humbeeck, 2012).

- Vulnérabilité : « La vulnérabilité désigne l'exposition à des menaces externes plus ou moins prévisibles qui mettent à l'épreuve un certain nombre de ressources détenues par un sujet ou une collectivité. » (R. Castel, 2003).

C'est pour cela que nous avons été particulièrement attentifs à faire émerger les représentations que les acteurs sociaux se font de la population pour laquelle ils se mobilisent. Cette manière de procéder nous a permis non seulement de révéler l'existence d'une pauvreté vécue comme *structurelle* et d'une autre perçue comme *conjoncturelle.* Cette démarche a aussi permis de faire émerger un ensemble de données relatives à une pauvreté qualifiée d'*invisible* parce qu'elle rassemble des personnes ou des familles dont l'existence ne repose sur aucune donnée administrative et/ou légale.

Il sera également question dans cette partie du travail de dresser l'inventaire subjectif du dispositif d'inclusion sociale tel qu'il a été conçu par les acteurs sociaux pour favoriser l'intégration, l'insertion et la socialisation des personnes en difficulté et de leur famille. Cette manière de procéder permettra de mettre à jour les réseaux latents ou les quasi-réseaux qui se sont manifestés sur le territoire de la Communauté germanophone pour concrétiser des collaborations naturelles ou formaliser des partenariats spontanés. Ce faisant, nous aurons la possibilité de réaliser une cartographie subjective descriptive intégrant l'ensemble de données qualitatives recueillies et rapportant l'état du réseautage des services tel qu'il se réalise spontanément sur le territoire qui fait l'objet de la recherche.

Ces deux premières étapes de la recherche-action en concrétisent **la phase descriptive**. Au cours de cette phase de récolte d'informations, nous avons récolté d'information, réparti l'ensemble des données quantitatives et qualitatives recueillies auprès des acteurs sociaux à l'intérieur de trois espaces d'investigation correspondant à trois facteurs de socialisation, d'intégration et/ou d'inclusion sociale : le lien au travail, le lien à la famille et l'accès au logement.

Le dispositif méthodologique prévoyait ainsi dans un premier temps de répertorier les données quantitatives disponibles (indices quantitatifs/objectifs).). Il s'agissait ensuite de faire émerger les données qualitatives par le biais de la description de trajectoires de vie et la relation de récits de vie (indices qualitatifs/subjectifs) puis de rendre compte des situations de crise à travers la technique des incidents critiques et la mise à jour des routines de fonctionnement des différents services (indices et indicateurs de précarité structurelle et conjoncturelle). Cette manière de procéder a facilité la mise à jour d'une cartographie objective et subjective des situations de pauvreté en Communauté germanophone. Cette cartographie. tient compte à la fois des disparités Nord/Sud et de la spécificité du contexte écosystémique de chaque territoire. Elle a également permis de procéder à un début d'analyse praxéologique à partir de laquelle il devient possible de faire émerger les pratiques de soutien et d'accompagnement différenciés dans ces différents territoires de la Communauté germanophone.

Par ailleurs, le retour des données recueillies auprès de l'ensemble des acteurs sociaux ayant participé à la recherche-action a permis, à travers la triangulation des observations

(chercheur-animateur, membres du comité de pilotage, acteurs-experts), de procéder à la validation des premiers résultats.

Ces résultats ne peuvent toutefois prendre leur véritable signification que s'ils sont envisagés à l'aune des différents objectifs généraux que poursuit la présente recherche-action. C'est pour cela qu'il y a lieu, selon nous, de rappeler ici le contexte général dans lequel s'inscrit ce rapport intermédiaire.

Description du contexte de recherche

L'objectif poursuivi au cours de cette première phase de la recherche consistait prioritairement à recueillir l'ensemble des données quantitatives et qualitatives susceptibles de rendre compte de la présence, de l'importance et de l'intensité et de la forme des différentes situations de pauvreté vécues en Communauté germanophone. Le but consistait aussi à transformer, dans la mesure du possible, les différents indices répertoriés en indicateurs de pauvreté, de fragilité, de précarité et de vulnérabilité en précisant davantage leur signification effective.

Ce travail de conversion des données en concepts apparaît indispensable. Sans cela en effet, il ne serait pas possible de relier les observations réalisées aux différents modèles théoriques d'inclusion sociale qui les expliquent. Il ne serait pas possible aussi de donner aux problématiques sociales les réponses adaptées. Par contre, en travaillant comme nous l'avons fait, nous pourrons dresser un tableau complet de l'état de pauvreté en Communauté germanophone et nous serons en mesure de réfléchir à la forme du système d'aide et de soutien qui parait le mieux adapté pour y faire face.

Au-delà de la deuxième phase de la recherche, ce tableau de données devra correspondre à la fois à ce que perçoivent les différents acteurs sociaux et au vécu effectif des personnes qui vivent des conditions d'existence difficiles (les experts de vécu que constituent les personnes pauvres, fragiles et précaires, elles-mêmes). Nous pourrons ensuite, dans la troisième phase, nous appuyer concrètement sur l'ensemble de ces données pour stimuler un réseautage opérationnel des services d'aide, de soutien et d'action sociale. Celui-ci sera alors suffisamment ajusté aux réalités effectives des situations vécues pour permettre la mise en place d'un dispositif d'inclusion sociale efficace, efficient et productif.

Une recherche-action-impliquante en trois phases

Dans cette optique, il y a lieu, selon nous, d'envisager ce rapport comme la première phase d'un processus qui en comporte nécessairement plusieurs. Cette **phase descriptive** ne prend en effet tout son sens qu'en prenant en considération les phases suivantes, c'est-à-dire les phases compréhensives et analytiques au sein desquelles elle s'intègre.

La **phase compréhensive** suppose de poursuivre le travail de recueil des données en faisant appel à un échantillon de quarante experts du vécu (indices subjectifs) sous la forme de

récits de vie et/ou d'entretiens semi-directifs. Cette manière de procéder permettra de réaliser l'étayage des indices qualitatifs subjectifs recueillis en cours de la phase 1 auprès des acteurs sociaux « porte-voix » par les indices subjectifs recueillis au cours de cette phase 2. Nous serons, par exemple, en mesure de faire émerger une **cartographie subjective expérientielle** de l'état de pauvreté en Communauté germanophone. Cette cartographie tiendra compte à la fois de l'identification des services par la population cible elle-même et de la manière dont les personnes en situation de pauvreté perçoivent leur propre inclusion sociale et celle de leur famille. Ici aussi, comme au cours de la première phase, le retour des données recueillies sous forme de rapport écrit et oral réalisé auprès des experts de vécu comme de l'ensemble des acteurs sociaux ayant participé à la recherche-action devrait permettre la validation des résultats par la triangulation des observations réalisées.

Enfin, la troisième étape, la **phase analytique**, donnera toute sa signification à l'ensemble du travail de recherche-action-impliquante. Elle favorisera en effet, en Communauté germanophone, la mise en réseau du dispositif d'aide, de soutien et d'action sociale. Il sera question, à cette étape de la recherche, de permettre la mise en place de routines de fonctionnement opératoires adaptées aux situations de fragilité, de précarité et de grande pauvreté, susceptibles d'exercer préventivement une influence positive sur les facteurs de vulnérabilité identifiés à la fois par les acteurs professionnels et les acteurs sociaux non professionnels (bénévoles, acteurs sociaux appartenant à la population cible elle-même, etc..).

La définition du rôle, de la fonction et du statut de chaque service et/ou acteur social au sein d'un réseau social et éducatif permettra d'articuler l'action de chacun autour d'un objectif commun : développer le pouvoir d'agir des personnes en difficulté sociale.. Pour cela, il faudra veiller à améliorer leur « capabilité » (A. Sen) en mettant en place un contexte d'aide et de soutien favorable au « case management ». Ce support institutionnel des pratiques suppose de favoriser l'émergence de fonctions nouvelles susceptibles à la fois d'assurer la pérennité du fonctionnement en réseau et d'éviter les conflits de pouvoir en son sein.L fonctions d'activateur de réseau et de gestionnaire de réseau apportent généralement une réponse opérationnelle à ces problématiques.

De cette façon, nous aurons mis à disposition des professionnels et des bénévoles impliqués dans la mise en réseau de leur action, des stratégies d'auto-évaluation et d'auto-régulation. Celles-ci apparaissent indispensables si l'on veut permettre, au-delà de la phase expérimentale, de maintenir l'efficacité, l'efficience et la productivité du dispositif en réseau destiné à prévenir les situations de fragilité, de précarité et de pauvreté en agissant de manière structurelle et conjoncturelle sur les facteurs de vulnérabilité.

C'est là en définitive tout l'enjeu de la présente recherche-action : favoriser l'inclusion sociale de tous dans un domaine où l'urgence de connaître ne s'est jamais fait sentir avec une telle acuité.

Phase descriptive

1. *De l'indice à l'indicateur… terminologie…*

1.1. Un indice : pour rendre compte du réel…

Un indice résulte de l'observation du donné et émane d'une appréhension la moins sélective possible du réel dans sa dimension la plus diversifiée possible. La diversité infinie des indices permet à ce titre d'appréhender difficilement le réel en tant que réalité complexe. Un indice est une trace. Il montre tout au plus la possibilité d'existence d'un phénomène mal identifié.

La transformation d'indices en indicateurs permet de passer d'une lexicologie tenant compte de la manière dont les mots rendent compte de la réalité à une terminologie permettant de préciser le sens particulier qu'ils prennent dans un champ d'application déterminé. Cette transformation permet le passage d'un niveau d'interprétation descriptif du réel à un niveau d'interprétation sémantique de la réalité. C'est de cette manière que les indices descriptifs d'un phénomène susceptibles de faire l'objet d'une comparaison deviennent des indicateurs révélateurs d'un processus qui permet d'analyser et de comprendre ce qui fonde les disparités constatées.

Ainsi, les indices démographiques et économiques que constituent la densité de la population, le revenu moyen et le taux de non-emploi ou le nombre de revenus d'intégration sociale permettent seulement de rendre compte d'un paysage social et d'en constater l'évolution. Le cas échéant, ils autorisent également à comparer ce paysage social à ce que révèlent d'autres régions présentant des caractéristiques similaires (Communauté française, Communauté flamande, Régions) ou participant à un même territoire (État fédéral). À ce titre, ils donnent une idée et évoquent une impression, mais ne permettent jamais de rendre compte d'un phénomène dans toute sa complexité et dans ses différentes facettes.

1.2. Un indicateur : au-delà de la notion de pauvreté monétaire.

Un Indicateur Social peut être défini comme « la mesure scientifique d'un phénomène ou d'un processus social, entendu dans un sens large qui va au-delà de la seule "sphère monétaire" et concerne une ou plusieurs des multiples dimensions de vie sociale. » (F.Lebaron, 2014)

Nous reparlerons abondamment de ce concept d'Indicateur Social (I.S.) lorsque nous aborderons la problématique spécifique d'un observatoire de la pauvreté en Communauté germanophone. Nous détaillerons à cette occasion le dispositif qui, sans nécessiter d'infrastructure coûteuse, peut être mis en place pour réaliser une observation du contexte

de pauvreté susceptible de produire des données longitudinales à la fois pertinentes, opératoires et valides.

La notion de « pauvreté en conditions de vie » utilisée pour interroger les représentations des acteurs sociaux dans le cadre de cette première phase constitue un premier pas dans cette direction.

2. Ce que disent les indices…

Ainsi, si l'on s'en réfère aux indices purement démographiques, la Communauté germanophone révèle d'emblée une disparité Nord-Sud. Cette disparité se manifeste autant au niveau de la densité de population qu'au niveau de la distribution du revenu moyen par habitant. Schématiquement, on distingue ainsi, à première vue, un Nord plus urbain, davantage touché par le chômage (figure1), mais dont le revenu moyen par habitant est, paradoxalement, plus élevé (figure2) et un Sud rural, mieux épargné par le non-emploi (figure1), mais dont le revenu moyen par habitant apparaît dans le même temps moins élevé (figure2) (pour l'année 2011).

Figure 1: Nombre de demandeurs d'emploi (2011)[2]

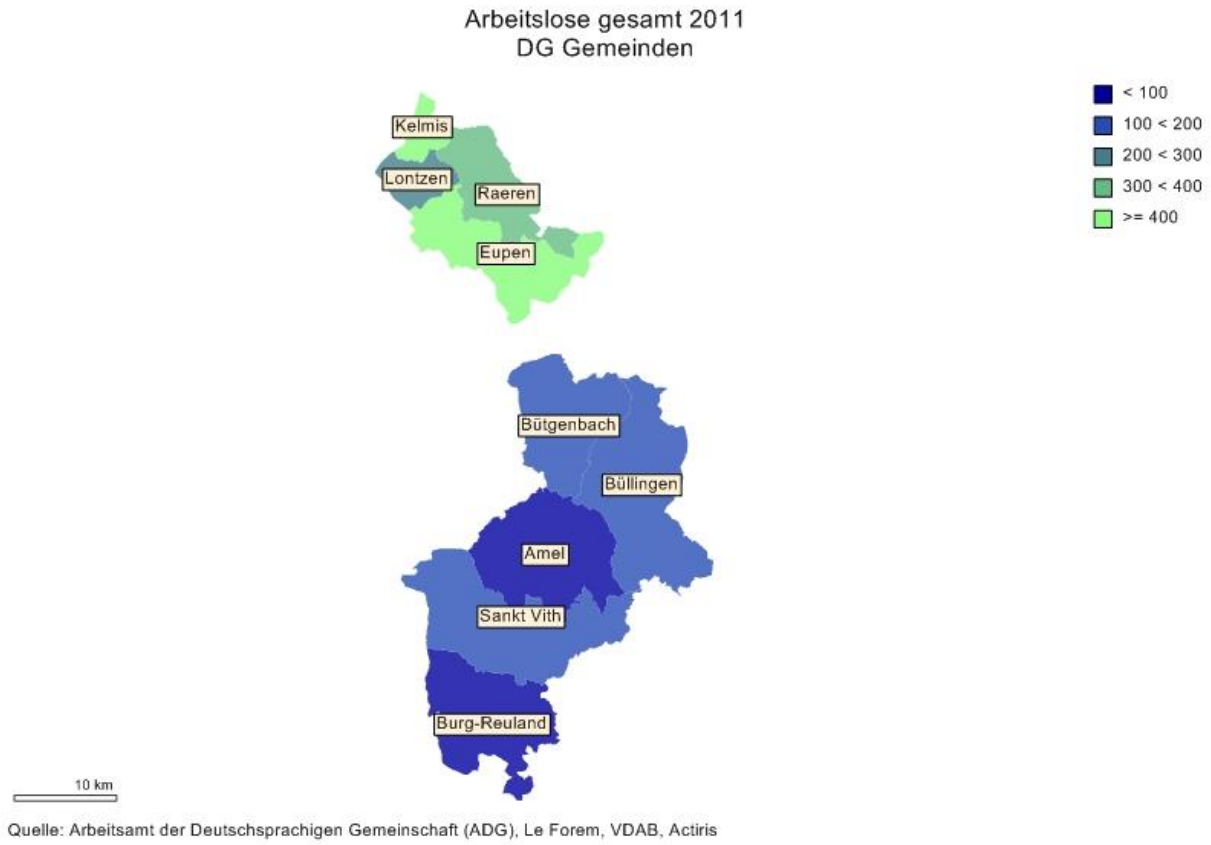

[2] Représentation cartographique réalisée par l'intermédiaire de la base de données en ligne disponible sur http://www.dgstat.be/

Figure 2: Revenu moyen par habitant (par 1000 euros) (2011)[3]

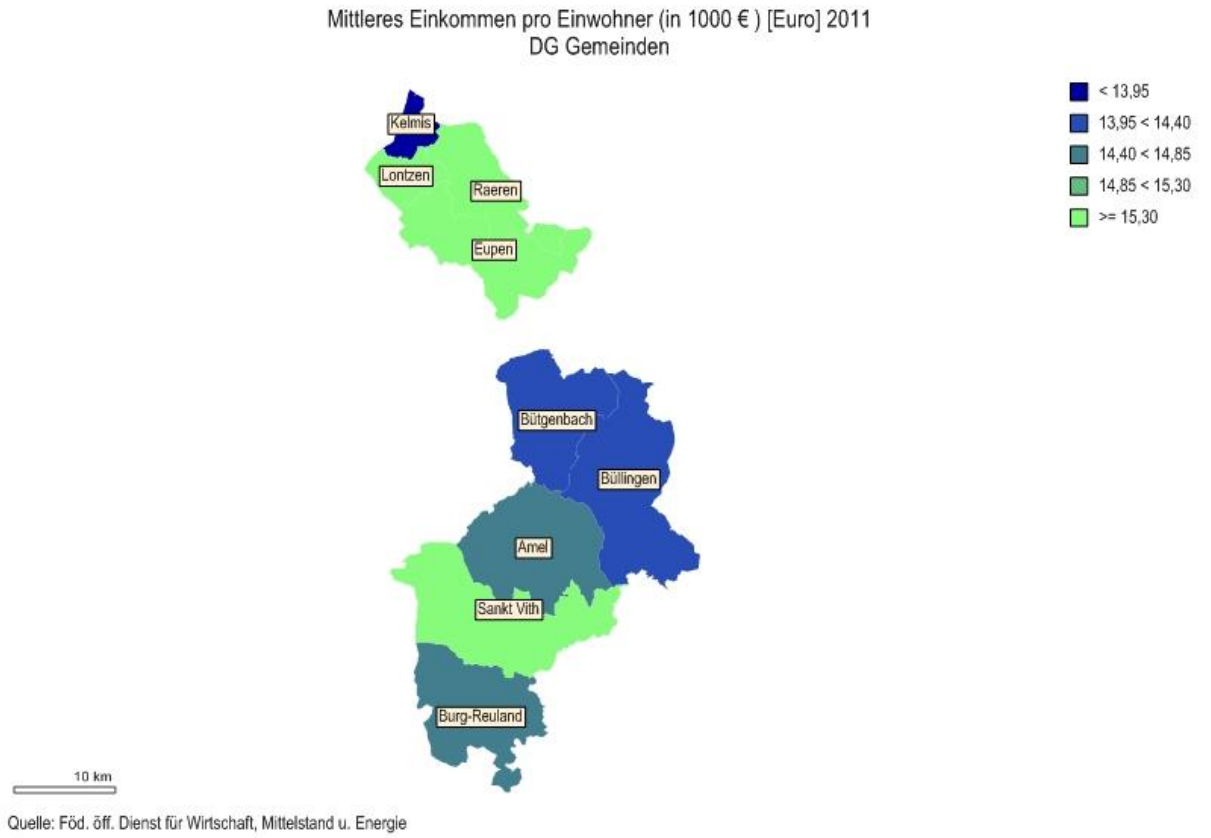

La proportion de sans-emploi (11.27 %) et le revenu moyen de la population d'Eupen (15 890 euros) apparaissent à cet endroit tout à fait comparables à ceux qui sont relevés dans l'ensemble de l'État fédéral (10.94 % et 16 110 euros) (voir tableau 1). Par contre, les résultats réalisés de ce double point de vue dans une commune du Sud, par exemple celle de Burg-Reuland, indiquent une réelle disparité (3.66 % et 14 470 euros par rapport à 10.94 % et 16 110 euros).

Tableau 1: Revenu moyen par habitant et taux de chômage pour l'année 2011

	Revenu moyen par habitant (par 1 000 €)	Taux de chômage
Amel	14,5	3,91
Büllingen	13,99	4,45
Bütgenbach	14,11	5,22
Burg-Reuland	14,47	3,66
Eupen	15,89	11,27
Kelmis	13,79	12,27
Lontzen	15,65	8,07
Raeren	17,02	8,49

[3] Représentation cartographique réalisée par l'intermédiaire de la base de données en ligne disponible sur http://www.dgstat.be/

Sankt Vith	15,48	4,23
DG	15,23	7,89
Provinz Lüttich	15,13	15,90
Région Wallonie	15,28	15,56
RBC	12,89	22,47
Flandern	17,15	6,62
Belgien	16,11	10,94

Source : -Föd. öff. Dienst für Wirtschaft, Mittelstand u. Energie (2014)
-Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft, Steunpunt WSE (2014) et calculs propres.

Par ailleurs, les indices descriptifs d'action sociale indiquent nettement la « concentration » des revenus d'intégration sociale dans les villes « du nord » d'Eupen, de Raeren, de Lontzen et de Kelmis qui regroupent à elles seules plus de 85 % des R.I. de la Communauté germanophone (613 sur 691 RIS en janvier 2013) (tableau 2). Une rotation plus importante des bénéficiaires du RIS existe dans les communes du Sud (notamment dans les communes de Bullingen, Burg-Reuland et Butgenbach avec, respectivement, un ratio « nombre de bénéficiaires mensuel moyen du RIS/nombre de bénéficiaires annuel du RIS » moyen pour la période 2008-2013 de 44 %, 47 % et 42 %). Cette rotation est moins importante dans les communes plus peuplées du Nord (Eupen 64%, Kelmis 59% et Raeren 55%). Cette différence se traduit par une composante de la pauvreté que l'on peut qualifier de plus « structurelle » dans les communes du Nord que dans celles du Sud où l'octroi du RIS se fait pour une durée plus courte.

Tableau 2: Revenu d'intégration sociale par commune (janv.2013)

	Nombre de RIS en janvier 2013	Nombre pour 1 000 habitants (janvier 2013)
AMEL	11	2,01
BULLINGEN	8	1,45
BURG-REULAND	8	1,40
BUTGENBACH	9	2,25
EUPEN	328	17,36
KELMIS	172	15,80
LONTZEN	31	5,56
RAEREN	82	7,76
ST. VITH	42	4,43
TOTAL DG	691	9,08
Lüttich	17 024	15,65
Wallonien	45 597	12,80
Brüssel	28 227	24,45
Flandern	24 076	3,77
Belgien	97 900	8,82

Source : - F.Ö.D. soziale Eingliederung, www.mi-is.be (2014) et calculs propres.

Tableau 3: Évolution du ratio « nombre mensuel moyen des bénéficiaires du RIS/nombre annuel de bénéficiaires du RIS » pour la période 2008-2013[4]

	Ratio 2008	Ratio 2009	Ratio 2010	Ratio 2011	Ratio 2012	Ratio 2013	Moyenne
AMEL	45 %	36 %	49 %	64 %	50 %	53 %	50 %
BULLINGEN	48 %	41 %	50 %	38 %	49 %	37 %	44 %
BURG-REULAND	39 %	54 %	44 %	55 %	47 %	46 %	47 %
BUTGENBACH	37 %	44 %	39 %	42 %	52 %	40 %	42 %
EUPEN	62 %	63 %	62 %	68 %	65 %	62 %	64 %
KELMIS	56 %	59 %	58 %	59 %	62 %	60 %	59 %
LONTZEN	39 %	47 %	47 %	44 %	49 %	50 %	46 %
RAEREN	51 %	58 %	57 %	59 %	56 %	51 %	55 %
ST. VITH	38 %	50 %	43 %	53 %	54 %	48 %	48 %
TOTAL DG	55 %	58 %	57 %	61 %	60 %	57 %	58 %
Lüttich	65 %	65 %	65 %	64 %	65 %	64 %	65 %
Wallonien	61 %	61 %	61 %	61 %	62 %	61 %	61 %
Brüssel	66 %	66 %	67 %	68 %	67 %	68 %	67 %
Flandern	53 %	53 %	54 %	54 %	53 %	53 %	53 %
Belgien	60 %	60 %	60 %	61 %	61 %	61 %	60 %

Source : Construction à partir de données du SPP Intégration sociale.

Nous expliquerons plus loin l'origine de ces distinctions parfois paradoxales. Notons pour le moment que les indices mis à notre disposition indiquent d'emblée une spécificité dont il y aura bien évidemment lieu, tout au long du travail d'investigation, de tenir compte.

Retenons donc à ce stade de l'analyse des premières données mises à notre disposition que le territoire des 854 km² de la Communauté germanophone est divisé par les Hautes Fagnes en deux territoires distincts. Dans le Nord, on retrouve les communes des cantons d'Eupen qui sont, avec 45 917 habitants, les plus urbanisés. Dans le Sud, se trouvent les communes plus rurales de l'Eifel belge, comprenant 30 173 habitants (pour l'année 2013 : Ecodata, service public fédéral économie, PME, classes moyennes et énergie)

Les communes du Nord regroupent plus de personnes d'origine étrangère (86 % du total), essentiellement des Allemands (76 % de la population étrangère), pour l'essentiel des travailleurs frontaliers, actifs en Allemagne et attirés par une vie moins chère (notamment en termes de prix d'achat des maisons et des terrains). Seuls 2.8 % des étrangers officiellement présents sur le territoire ne viennent pas de l'Europe au sens large (DG

[4] Les chiffres annuels ne se calculent pas en additionnant les chiffres mensuels : une personne bénéficiant du RIS pour une période de plusieurs mois (continue ou non) ne sera comptabilisée qu'une seule fois dans les chiffres annuels. Les chiffres mensuels indiquent le nombre total de bénéficiaires du RIS pour chaque mois. Des chiffres identiques pour plusieurs mois dans une même commune ne signifient pas que les bénéficiaires restent les mêmes d'un mois à l'autre.

stat 2011). Ces chiffres sont évidemment à mettre en perspective avec les données que nous recueillons par rapport à une « pauvreté invisible » essentiellement composée de demandeurs d'asile et/ou d'illégaux issus de l'Europe de l'Est.

L'image d'Épinal de la Communauté germanophone est globalement celle d'une communauté parmi les plus protégées d'Europe (M. Wagener, 2011), où il fait bon vivre et où presque tout le monde travaille. Il convient toutefois de nuancer cette image de « plein-emploi » qui d'une part colle surtout aux réalités du Sud, d'autre part, masque un certain nombre de difficultés que nous pourrons mettre en évidence dans le présent rapport intermédiaire et dans ceux qui vont suivre. Le taux d'emploi en Communauté germanophone est certes avantageux (69.3 % pour les communes du Sud et 57.9 % pour les communes du Nord) et le taux de chômage moyen de 8 %, relativement bas, atteint à peine 3,5 % (Burg-Reuland) ou 5.5 % (Saint-Vith) suggérant à la fois un plein-emploi et un chômage qui peut être considéré comme frictionnel. Toutefois, les communes du Nord apparaissent moins avantagées de ce point de vue et présentent un taux moyen de 10.6% (le taux le plus bas étant de 8.7% pour Raeren et le taux le plus élevé étant de 12.6% pour Kelmis). Ce taux peut apparaître moins favorable que dans le Sud mais il maintient néanmoins ces régions bien au-dessus des résultats qui sont moins encourageants sur ce point à Bruxelles et en Wallonie (2011).

Par ailleurs, le revenu médian pour la Communauté germanophone revient à .13950 euros, ce qui la place devant Bruxelles (12740 euros), mais derrière la Wallonie (.14380 euros) et la Flandre (.16200 euros) et en dessous de la moyenne belge (15270 euros) (DGstat, 2011) laissant penser qu'en Communauté germanophone « à peu près tout le monde travaille et, si chacun travaille plus, il le fait, en outre, aussi, pour moins d'argent. »

Les données relatives à la santé et au bien-être renforcent incontestablement l'idée positive que l'on se fait des modes d'existence en Communauté germanophone. La quatrième enquête de santé nationale montre à cet égard que les habitants de la Communauté germanophone ont plutôt une bonne santé générale, que ce soit d'un point de vue subjectif, social, psychique ou par rapport aux autres indicateurs de maladies (Demarest, Drieskens, Gisle, Vanderheyden et Tafforeau, 2010).

Nous tenterons plus loin de « faire parler » davantage les indicateurs de bien-être relevés par l'IWEPS. Nous verrons, de cette manière, dans quelle mesure ce qu'ils révèlent confirme cette tendance positive. Les indices révélés ci-avant permettent de dresser un premier état des lieux de la Communauté germanophone. Cette perception globale de la réalité socio-économique ne nous dit toutefois pas grand-chose de la situation de pauvreté telle qu'elle est vécue par les agents sociaux et par les personnes pauvres elles-mêmes.

3. *Un constat lacunaire des chiffres de la pauvreté en Communauté germanophone…*

Comment la pauvreté, la précarité et la fragilité sont-elles perçues et/ou vécues dans un contexte écosystémique qui, plus encore au sud de la Communauté germanophone qu'au nord de celle-ci, présente un fort taux d'emploi et un indice de bien-être élevé ? Existe-t-il des spécificités qui impliquent une politique d'action sociale préventive particulière ? Comment la crise fait-elle sentir ses effets sur les trajectoires de paupérisation telles qu'elle se manifeste au nord comme au sud de la Communauté ? Quels sont les indices d'appauvrissement significatifs ? À quels indicateurs doit-on prêter attention ?

Les affirmations qui font de la Communauté germanophone une région où il fait bon vivre pour chacun et au sein de laquelle le plein-emploi garantit des conditions de bien-être pour tous doivent évidemment être nuancées si l'on veut se donner les moyens de répondre à ces questions. Le constat idyllique associé à une Communauté souvent citée en exemple ne doit, en aucune façon masquer les réalités sociales des personnes en situation de pauvreté, de précarité et/ou de fragilité. Celles-ci sont par ailleurs d'autant plus difficiles à vivre qu'elles sont perçues comme exceptionnelles par ceux qui les subissent.

En outre, un consensus existant révèle que peu de données fiables concernant la pauvreté en Communauté germanophone sont disponibles actuellement. Ce constat avait par ailleurs déjà été dressé sans ambiguïté en 2006 par le Conseil de l'économie et du social de la Communauté germanophone. Force est de constater que, mis à part des données relatives à la proportion de familles monoparentales et à la pauvreté infantile, les données quantitatives susceptibles de rendre compte de la pauvreté et de son vécu apparaissent généralement disparates, éparses et souvent davantage révélatrices de l'action d'un service que descriptives d'une réalité sociale. Dans l'état actuel, ces données ne permettent pas vraiment de faire l'objet d'une comparaison dans le temps (de façon à rendre compte de l'évolution et/ou de la persistance du phénomène) ou dans l'espace (dans l'objectif de faire état de la prégnance et/ou de l'intensité relative du phénomène).

Ce sont précisément ces manquements que nous envisageons de combler à travers la présente recherche-action en tenant compte non seulement de ce que perçoivent les observateurs privilégiés que constituent les travailleurs psychosociaux et éducatifs, mais aussi les acteurs principaux que représentent les experts de vécu eux-mêmes. Pour cela, nous proposerons, à travers la création d'un observatoire de la pauvreté, de constituer un panel « d'indices de situation sociale ».». Régulièrement relevés, ces indices constitueront des indicateurs de pauvreté, de précarité et de fragilité suffisamment valides et fiables pour dresser l'état des lieux et l'évolution de la situation de pauvreté en Communauté germanophone.

En établissant un ensemble « **d'indicateurs de privation matérielle** » (I.P.M.) nous pourrons par exemple nous faire une idée des *contraintes économiques* qui pèsent sur les familles. Par exemple, la « possibilité de partir en vacances une semaine » est un indice révélateur de la capacité d'épargner. La « possibilité de chauffer suffisamment la maison pendant toute l'année », la « possibilité de manger de la viande, du poulet ou du poisson au moins une fois tous les deux jours si désiré », « ne pas avoir des arriérés de paiements hypothécaires, loyers, factures de gaz, d'électricité ou d'eau, d'emprunts » sont des indices de situation de pauvreté. Il est aussi possible d'effectuer un inventaire des *biens durables* dont les personnes manquent (indice de privation non choisie) - téléviseur couleur, téléphone, voiture -. On peut encore effectuer l'inventaire des indices relatifs aux *conditions de logement* auxquelles les personnes sont confrontées (toit qui coule, humidité, moisissure, logement trop sombre, bain ou douche à l'intérieur, toilette à l'intérieur).

Ces indicateurs de privation matérielle seront accessibles dès que nous aurons entamé la deuxième phase de cette recherche. Ce travail d'investigation pourra en effet bénéficier des relais que constituent déjà les acteurs sociaux en tant qu'observateurs privilégiés pour toucher, par le biais d'enquêtes, la population cible. Le travail de recherche. pourra également s'appuyer sur ce que les experts de vécu eux-mêmes pourront nous dire à travers les entretiens et les récits de vie que nous serons en mesure de récolter.

Avant d'entamer cette phase cruciale de la recherche, nous proposons ci-après de faire le point sur les données factuelles actuellement disponibles. Nous pourrons de cette manière dresser un tout premier inventaire des différents indices de vulnérabilité et des principaux indicateurs d'action sociale actuellement mis à notre disposition en Communauté germanophone. Nous nous appuierons également au cours de cette phase de la recherche sur les données fournies par l'IWEPS en termes d'indicateurs de bien-être.

4. Résumé des données disponibles significatives :

4.1. Indices de vulnérabilité

Que révèle le nombre d'addictions ? Indice de vulnérabilité

- Pour la prise en charge de la toxicomanie, « l'*Arbeitsgemeinschaft für Suchtvorbeugung und Lebensbewältigung »* relate dans son rapport d'activité 2012 que 47 séances du groupe de soutien aux parents et jeunes toxicomanes ont eu lieu et que 217 personnes y ont participé. L'association a également réalisé 62 heures de consultation pour la prise en charge de la toxicomanie fréquentées par un total de 121 visiteurs. Le rapport fait également mention de la répartition (en pourcentage) du sexe et de la catégorie d'âge des visiteurs des consultations.

Comment est gérée l'urgence en matière de logement ?

- La société de logement de service public *NOSBAU sc*rl gère un parc locatif de 1 558 logements sociaux dont 1 113 sur le territoire de la Communauté germanophone répartis dans les communes d'Eupen, Kelmis, Lontzen et Raeren[5] (les chiffres suivants englobent l'ensemble du parc locatif de NOSBAU). Pour l'année 2013, NOSBAU a reçu 892 candidatures pour l'obtention d'un logement social dont 116 ont été satisfaites (et 76 pour les 4 communes du nord de la Communauté germanophone)[6]. Pour l'ensemble du parc locatif géré par NOSBAU, le taux d'occupation représente 98 % ; 80 % des ménages locataires sont belges alors qu'ils ne représentent que 58 % des candidatures ; 12 % des locataires présentent des arriérés de loyer.

- Dans le Sud, l'agence immobilière sociale *« Wohnraum für Alle – VoG »* gère un parc locatif de 87 logements dans les communes d'Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bütgenbach et St.Vith[7]. Au 31 décembre 2012, 77 logements étaient occupés et 10 libres (en rénovation, en cours d'attribution…). 58 % des ménages locataires sont belges. Pendant l'année 2012, les 125 demandes de logements sociaux ont abouti à la signature de 27 contrats locatifs.

- Pour l'année 2012, la Communauté germanophone disposait de 56 logements d'urgence[8] : 51 logements individuels et 5 collectifs pouvant accueillir 71 personnes. 73 % des logements d'urgence se trouvent dans le Nord et principalement à Eupen. L'ensemble des logements d'urgence a accueilli 203 personnes, ce qui représente 118 ménages. La durée moyenne d'occupation d'un logement d'urgence représente 1 année et 3 mois (dont 2 ans et 8 mois à Eupen et moins d'1 année pour les autres). 38 % des bénéficiaires ont entre 19 et 29 ans. 68 % des occupants sont des isolés, 17 % des familles monoparentales et 12 % des familles. 67 % des occupants sont de nationalité belge.

- Pour l'année 2013[9], les demandes de logements d'urgence en DG proviennent principalement du Nord (149 sur 201 demandes localisées) dont 92 à Eupen. Dans le Sud, les demandes sont principalement localisées à Sankt-Vith (31 sur 55). Quinze demandes concernent des personnes sans domicile (tableau 4).

---

[5] Rapport d'activité 2013 – Société de logement de service public NOSBAU scrl.

[6] Dans les faits, 423 logements (268 sur les 4 communes de la Communauté germanophone) ont été attribués en 2013, mais seulement 116 (76) ont été acceptés par les candidats locataires.

[7] TÄTIGKEITSBERICHT 2012 - Wohnraum für Alle – VoG.

[8] Uniquement les logements reconnus comme logement d'urgence

[9] Les données comportent, pour certaines questions, beaucoup de réponses « inconnu » ou « non-spécifié », ce qui limite la portée de l'analyse de certaines catégories.Cette est également restreinte par la faible population concernée.

83 % des demandes sont faites durant les heures de bureau contre 13 % en dehors et 3 % pendant le weekend. Les demandes concernent équitablement les hommes et les femmes en DG, mais davantage de demandes externes concernent les femmes (32 sur 42). Les demandes introduites par les sans-abris concernent quasi exclusivement des hommes et les demandes localisées à Kelmis concernent principalement des femmes (15 sur 18).

Tableau 4 : Répartition des demandes de logements d'urgence en DG en 2013

		Zeitpunkt der Anfrage				Sexe		
Localisation	**Nbre de demandes**	**außerhalb Bürozeiten**	**Bürozeiten**	**keine Angaben**	**Wochenende**	**keine Angaben**	**männlich**	**weiblich**
Amel	1		1				1	
Büllingen	8		8				3	5
Burg-Reuland	5	2	3				3	2
Bütgenbach	9		8		1		4	5
Eupen	92	7	83		2	2	50	40
keinen Wohnsitz	15	3	10	1	1		14	1
Kelmis	18	2	15		1		3	15
Lontzen	10	4	5	1			3	7
Norden der DG	8	3	5			4	1	3
Raeren	18		18				9	9
Sankt Vith	31	6	24	1			17	14
Süden der DG	1		1			1		
unbekannt	4		3		1			4
Total DG	220	27	184	3	6	7	108	105
Hors Dg	42	7	33	0	2		10	32
Total	**262**	**34**	**217**	**3**	**8**	**7**	**118**	**137**

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Les demandeurs sont, pour moitié, de nationalité belge. 39 proviennent de citoyens européens et 67 de citoyens extérieurs à l'Union européenne. 8,4 % des demandes sont le fait d'illégaux. La nationalité de 23 demandeurs n'est pas spécifiée (tableau 5).

Les demandes de logement d'urgence concernent principalement des « isolés » (57 %) et des familles monoparentales (30 %). Les causes principales sont, par occurrence décroissante, les violences domestiques (32 %), les faits d'expulsion ou de fin de bail (11,8 %), la toxicomanie/addiction (11,8 %), les séparations conjugales (10,3 %) et les demandes d'asile rejetées (8,4 %). Parmi les demandeurs, 24,4 % déclarent ne pas disposer de revenu, 14,5 % touchent le RIS, 11,4 % sont salariés, 10,6 % touchent le chômage, 8,4 % bénéficient d'une indemnité de maladie et 3,8 % perçoivent une pension.

Dans 66,5 % des cas (174 demandes), la demande provient de la personne elle-même dont 18 en dehors des heures de bureau et 6 le weekend. Dans 11,45 % des cas, l'initiative provient des CPAS et dans 6,1 % des situations de la police (6 en dehors des heures de bureau).

Tableau 5 : Données sur les demandes de logements d'urgence en DG en 2013

Nationalité/Statut		**Composition de ménage**	
Réfugié politique reconnu	10	F.Monoparentale	79
Demandeurs d'asile	3	Isolé	150
Belges	133	Famille	25
Citoyen EU Total	39	Keine Angaben	1
dont citoyen EU>3 Mo.	*26*	Couple	7
Citoyen non-EU Total dont	54	Total général	262
Nicht EU-Bürger limité dans le temps	*4*	**Demande faite par**	
Nicht EU-Bürger, droit de séjour définitif	*17*	Autre	26
Nicht EU-Bürger, inconnu	*11*	Parents	4
Nicht EU-Bürger, illégaux	*22*	Aucune information	5
Unbekannt	23	CPAS	30
Total général	262	Personne elle-même	174
Causes		Police	16
Demande d'asile rejetée	22	Ministère public	7
Libéré de prison	7	Total	262
Expulsion/fin de bail	31	**Revenu**	
Séparation	27	Chômage	28
Violence domestique	84	RIS	38
Aucune information	10	Aide sociale pour étrangers	6
Appartement non trouvé	4	Inconnu	60
Conflit avec les parents	13	Pas de revenu	64
Problèmes psychologiques	9	Indemnité de maladie	22
Autres	9	Salaire	30
Addiction - toxicomanie	31	Pension	10
Appartement inhabitable/surpopulation	15	Autre	4
Total général	262	Total général	262

Source : Construction à partir des données du Ministère de la Communauté germanophone

Pour l'ensemble des demandes, 9,54 % sont restées sans solution. Pour 32,8 % des cas, il n'y a pas d'information quant à la résolution de la demande (tableau 6).

Tableau 6 : Répartition des demandes résolues de logements d'urgence par institution

Solutions (total)			
Amis	35	Obdachlosenheim Aachen	3
Campingplatz -Doum	1	Obdachlosenheim Verviers	3
Empfangszentrum für Asylbewerber - Rotes Kreuz Eupen	2	Psychiatrie St. Vith	2
Familie	18	SIA	5
Frauenfluchthaus	21	Wohnraum für Alle	2
Hotel	5	Wohnung OIKOS	1
Klinik St. Josef	2	Marché du logement	10
Notaufnahmewohnung Gemeinde Amel	1	Inconnu	86
Notaufnahmewohnung der Stadt Eupen	5	Autre	13
Notaufnahmewohnung OIKOS	2	Pas de solution	25
Notaufnahmewohnung ÖSHZ	20	**Total général**	**262**

Source : Construction à partir des données du Ministère de la Communauté germanophone

Les demandes sont traitées, dans 58,7 % des cas (154), par l'intermédiaire de 1 à 3 contacts avec d'autres institutions. 6,1 des demandes sont traitées en « interne ». Vu l'importance du nombre de demandes dont la résolution est inconnue, il est difficilement possible de mettre en relation « le nombre de contacts effectués pour chaque demande » et la résolution effective du problème (tableau 7).

Tableau 7 : Répartition des demandes par rapport aux nombres d'institutions contactées

Nombre de contacts/demande				
Nbre de contacts	**Nbre de demandes**	**Solution**	**pas de solution**	**Inconnu**
Interne	16	6	0	10
1	75	43	8	24
2	49	34	5	10
3	30	19	3	8
4	20	14	4	2
5	10	4	1	5
6	3	2	0	1
10	1	1	0	0
11	2	2	0	0
Pas d'information	56	26	4	26
Total général	**262**	**151**	**25**	**86**

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Mis à part pour les demandes traitées en « interne », il est difficile d'analyser plus en profondeur les données croisées relatives au nombre de demandes et aux solutions trouvées par les différentes institutions concernées : les données indiquent seulement qu'un contact a été pris, mais elles ne renseignent en rien la qualité des contacts établis. De même, les données relatives aux « solutions internes » comportent 62,5 % de réponses « inconnu/non-spécifié ».

En outre, il faut bien en convenir, ces données chiffrées ne disent absolument rien des « places disponibles » dans les logements d'urgence en C.G. au moment de la demande – que

celle-ci provienne d'un service social, d'un service de police et/ou de la personne elle-même. Quatre éléments contribuent incontestablement à limiter l'adéquation de la demande et de l'offre dès lors qu'il est question d'urgence sociale :

- Les manières différentes d'envisager le recours aux logements d'urgence au nord et au sud de la Communauté,
- L'absence de conventions formelles qui régulent les normes d'accompagnement post-hébergement des personnes logées. .
- L'identification imprécise de la compétence territoriale du Centre Public d'Action Sociale chargé de fournir le secours au moment de l'hébergement d'urgence puis de le poursuivre au-delà de celui-ci.
- L'opacité des procédures de prise en charge.

Nous évoquerons dans les recommandations transmises en conclusion tout l'intérêt de mettre en place un véritable dispositif d'urgence sociale (D.U.S.) fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre et permettant d'améliorer l'efficience et l'efficacité des formes de prise en charge, plutôt qu'un « patchwork » de logements d'urgence disséminés et fonctionnant d'une manière relativement indépendante les unes des autres. Cette pratique de réseau permet, en fédérant les ressources, de faire davantage coller l'offre à la demande puisqu'il ne « pénalise » plus le Centre qui, en octroyant l'hébergement d'urgence, fournit le secours indépendamment de sa compétence territoriale. Cette pratique formelle de réseau contribuerait également à la mise en place d'un système de récolte de données qui rend davantage compte des pratiques de prise en charge et de l'évolution effective des situations (diminution des réponses « inconnu » ou « non-spécifié »).

Pour l'essentiel, l'ensemble des données chiffrées disponibles en C.G. vise davantage à rendre compte d'une activité qu'à décrire la population sur laquelle porte celle-ci. Ces données constituent essentiellement des **indices d'action sociale** et démontrent une volonté de quantifier ce qui est fait par chaque service isolément sans rendre nécessairement compte, par ailleurs, de ce qui est réalisé collectivement par ces mêmes services dans le cadre d'une intervention partenariale ou d'une mise en réseau de leur action.

On dénombre ainsi, pour la seule année 2013, une douzaine de rapports d'activité dont les données disponibles font état de ce qui a été fait par le service (nombre d'entretiens, nombre de demandes traitées, quantité d'animations réalisées, etc.) et, parfois, des caractéristiques sociodémographiques des personnes qui ont bénéficié de la forme de soutien proposée. Ces différentes données, inévitablement partielles et forcément tributaires de l'action ciblée du service, ne permettent pas de rendre compte de l'ampleur d'un phénomène et de son évolution. Tout au plus permettent-elles de se faire une idée du niveau de visibilité et de lisibilité atteint par un service au sein du dispositif d'inclusion sociale.

Nous proposerons plus loin des pistes d'amélioration susceptibles de rendre plus efficace et plus efficient le dispositif de récolte de données. Nous dégagerons notamment ces

perspectives en suggérant l'idée de mettre en place un *« observatoire de l'évolution des phénomènes de pauvreté et de précarité en Communauté germanophone ».* Les logiques de « case management » et de réseautage de l'action sociale qui sous-tendent les objectifs de la présente recherche-action-impliquante nous semblent en effet de nature à favoriser l'homogénéisation des modalités de récolte d'information pour tout ce qui relève des indices et des indicateurs de pauvreté et/ou de vulnérabilité sociale.

Dans l'état actuel des données en notre possession, il nous est seulement possible de « faire parler » au mieux les indicateurs disponibles pour donner une idée de l'état de la situation en Communauté germanophone. Nous poserons, par cette manière de procéder, les bases du travail de récolte de données plus précises qui sera rendu possible lors de la phase 2 de la présente recherche-action.

4.2. Faire parler les indicateurs… Données méthodologiques…

La récolte des indicateurs qualitatifs que révèlent les « trajectoires de vie » et les « analyses de cas » suppose la mise en place d'un dispositif méthodologique spécifique. Celui-ci d'une part favorise la récolte de ce type de données. Il permet, d'autre part, par l'analyse de contenu, d'en faire sortir les traits invariants et/ou les spécificités.

Par ailleurs, nous avons déjà à notre disposition un panel d'indicateurs quantitatifs qui permettent de mieux rendre compte d'une réalité sociale plus strictement définie et sémantiquement mieux précisée.

La première phase de notre recherche suppose donc de « faire parler » ces indicateurs quantitatifs disponibles et de faire ressortir ce qu'ils peuvent révéler de ce qui est effectivement vécu sur un territoire donné par ceux qui l'habitent. À cet endroit, les données récoltées par l'IWEPS, en suivant une méthodologie qui identifie clairement et explicitement les 58 indicateurs sur lesquels elle s'appuie puis les regroupe en huit clusters, permettent, au niveau des conditions générales de bien-être, de fournir un ensemble de données quantitatives. Celles-ci permettent de situer, sur le plan des indicateurs de qualité d'existence relevés, les différentes régions de la Communauté germanophone par rapport à l'ensemble du territoire wallon.

Ici aussi, l'analyse des résultats indique sans ambiguïté une disparité Nord-Sud au sein de la Communauté germanophone. L'écart constaté montre par ailleurs, notamment pour ce qui relève des indicateurs de bien-être, une différence entre les deux sous-régions. On ne peut pas, pour autant, parler d'un véritable contraste. En effet, comme l'indique nettement le tableau comparatif transmis ci-dessous, les deux sous-régions manifestent, à des niveaux sans doute différents, les mêmes tendances. D'une manière générale, on peut affirmer que le niveau global de l'ensemble des communes de la C.G. demeure particulièrement bien situé par rapport à l'ensemble des autres entités de la Région wallonne auxquelles elles peuvent être comparées.

Cet examen comparatif, strictement basé sur l'indice de bien-être, ne produit toutefois qu'une donnée partielle. La comparaison globale ne constitue qu'un indicateur dont l'interprétation suppose de tenir compte de la manière dont les scores des 58 indices se répartissent dans les différentes familles d'indicateurs. À cet égard, l'appartenance de huit communes (Amblève, Bullingen, Butgenbach, Kelmis, Lontzen, Raeren, Saint-Vith et Burg-Reuland) à un même « cluster », particulièrement favorisé sur le plan des équilibres personnels et sociaux montrent une remarquable homogénéité des communes de la Communauté germanophone. Seule, Eupen fait partie d'un « cluster » différent, un peu moins favorisé, qui le rapproche par ailleurs de villes comme Estaimpuis, Spa, Malmédy, Ciney ou Dinant.

Tableau 8 : Tableau comparatif des ICBE

Communes	ICBE	Communes	ICBE
Amel	0,64	Charleroi	0,45
Büllingen	0,63	La Hulpe	0,61
Burg-Reuland	0,62	Liège	0,47
Bütgenbach	0,62	Nivelles	0,58
Eupen	0,57	Rixensart	0,61
Kelmis	0,58	Moyenne régionale	0,55
Lontzen	0,61		
Raeren	0,62		
St-Vith	0,64		

Source : IWEPS 2014.

Le cluster 3 se compose des communes d'Amel, Büllingen, Bütgenbach, Kelmis, Lontzen, Raeren, St-Vith, Waimes et Burg-Reuland. Hormis la famille « relations avec les institutions », le cluster 3 dispose de scores plus élevés que la moyenne wallonne et particulièrement pour les familles « équilibres sociaux », « relations personnelles » et « sentiments de bien/mal-être ».

Le cluster 8 comprend les communes de Comines, Estaimpuis, Huy, Eupen, Malmédy, Spa, Welkenraedt, Marche, Bertrix, Virton, Ciney, Dinant, Rochefort, Andenne et Florennes. Le cluster 8 est proche de la moyenne régionale mis à part pour la famille « relations personnelles ».

Nous proposons ci-après d'examiner avec une attention plus particulière les indicateurs relatifs aux **moyens de vie, au logement, à l'enseignement et à la formation, à l'emploi, au revenu et au pouvoir d'achat, aux relations personnelles, aux équilibres sociaux** et enfin **au sentiment d'être heureux.** Pour chacun de ces indicateurs généraux, nous reprendrons les indicateurs spécifiques qu'ils révèlent et les indices à partir desquels ils ont été conçus :

Tableau 9 : Indicateurs généraux, indicateurs spécifiques et indices

Indicateurs généraux		Indicateurs spécifiques	Indices
Moyens de vie	Santé et soins	État de santé	Espérance de vie à la naissance, années perdues à septante ans, pourcentage de malades chroniques, pourcentage de personnes reconnues handicapées médicalement, prévalence du diabète
	Logement	Coût du logement	Prix moyen du terrain à bâtir
		Offre de logements adaptés	Pourcentage de ménages candidats locataires sociaux
	Enseignement-formation	Parcours scolaire	Pourcentage d'élèves à l'heure dans l'enseignement secondaire
		offre d'enseignement	Accès à une école maternelle ou primaire
	Emploi	Accès à l'emploi	Taux d'emploi, Part des travailleurs à temps partiel involontaire dans l'ensemble des travailleurs, Part des travailleurs intérimaires saisonniers ou occasionnels, Taux de chômage administratif, Part des chômeurs de longue durée
		Conditions de travail	Salaire journalier médian
	Revenus et pouvoir d'achat	Accès au revenu	Revenus médians par déclaration, Pourcentage des bénéficiaires de l'aide sociale
		Gestion des finances personnelles/familiales	Pourcentage des emprunteurs défaillants, Part des personnes en règlement collectif de dettes
	Mobilité	Offre de transport public	Accès à un arrêt de transport en commun bien desservi
Relations personnelles	Relations familiales	Qualité de la vie en famille	Pourcentage de ménages monoparentaux
		Avoir une famille	Pourcentage de ménages isolés âgés de 65 ans et plus
		Rupture	Taux de divorce
Équilibres sociaux	Équité dans l'accès à la santé	Accès de tous à la santé	
	Équité dans l'accès à un emploi de qualité	accès de tous à l'emploi	
Sentiment de bien-être	Sentiment d'être heureux/malheureux	Espoir et désespoir	taux de suicide

Source : Construction à partir des données ICBE-IWEPS 2014

Tableau 10 : Tableau des indicateurs spécifiques de bien-être (IWEPS)

	Moyens de vie	Logement	Enseignement formation	Emploi	Revenus et pouvoir d'achat	Mobilité	Relations personnelles	Sentiment heureux/malheureux
Moyenne régionale	0.50	0.65	0.56	0.61	0.56	0.39	0.48	0.54
Eupen	0.59	**0.19**	0.54	0.64	0.57	**0.85**	0.47	**0.75**
La Calamine	0.60	**0.33**	0.46	0.48	0.53	**0.79**	**0.66**	**0.66**

Lontzen	0.54	0.72	**0.34**	0.67	**0.69**	0.43	**0.89**	**0.84**
Raeren	**0.65**	0.75	**0.32**	0.68	**0.71**	0.41	**0.81**	**0.84**
Saint-Vith	0.59	**0.85**	**0.39**	**0.84**	**0.73**	0.24	**0.74**	**0.69**
Bullingen	**0.38**	**1,00**	0.47	**0.81**	**0.77**	0.13	**0.66**	**1,00**
Burg-Reuland	0.49	**0.98**	**0.29**	**0.90**	**0.77**	**0.00**	**0.66**	**0.76**
Amblève	0.52	**0.97**	0.43	**0.82**	**0.75**	**0.00**	**1.00**	**0.78**
Buchtenbach	0.44	**0.94**	0.45	**0.73**	**0.73**	**0.16**	**0.66**	**0.73**

Source : IWEPS 2014

Ces différents indicateurs de « bien-être » permettent incontestablement d'évaluer théoriquement le niveau de vie qui peut être atteint sur un territoire donné. Ils montrent sans ambiguïté que les communes du Nord sont moins avantagées que celles du Sud sur le plan du logement tandis que la mobilité constitue le véritable « talon d'Achilles » des communes du Sud (ces deux indicateurs constitueront par ailleurs, nous le verrons, des indicateurs pertinents de vulnérabilité dont il y aura lieu de tenir compte dans l'analyse que nous ferons des processus de précarisation). Par ailleurs, l'emploi, mis à part à La Calamine, constitue partout un vecteur positif dont la valence augmente en suivant une trajectoire qui nous mène du nord au sud de la Région.

L'analyse que nous pouvons faire de ces différents indicateurs ne préjuge toutefois en rien de la qualité de vie de la population la plus en difficulté. Elle ne permet en aucun cas d'inférer la prévalence, la prégnance et la persistance des situations de pauvreté, de précarité et de fragilité qui peuvent y être constatées. Ainsi, la carte qui laisserait penser que la situation des communes de la Communauté germanophone équivaut, sur le plan des indices de bien-être, à celles du Brabant wallon, ne résiste pas à l'examen. Il suffit par ailleurs, pour s'en convaincre, de s'en référer aux données relatives à l'offre d'enseignement, qui, si l'on tient compte des indicateurs de l'IWEPS, indique sur ce plan précis une profonde disparité dans la mesure par exemple où la C.G. ne dispose pas d'offre universitaire.

Figure 3 : Indice de condition de bien-être en Wallonie (ICBE) - IWEPS

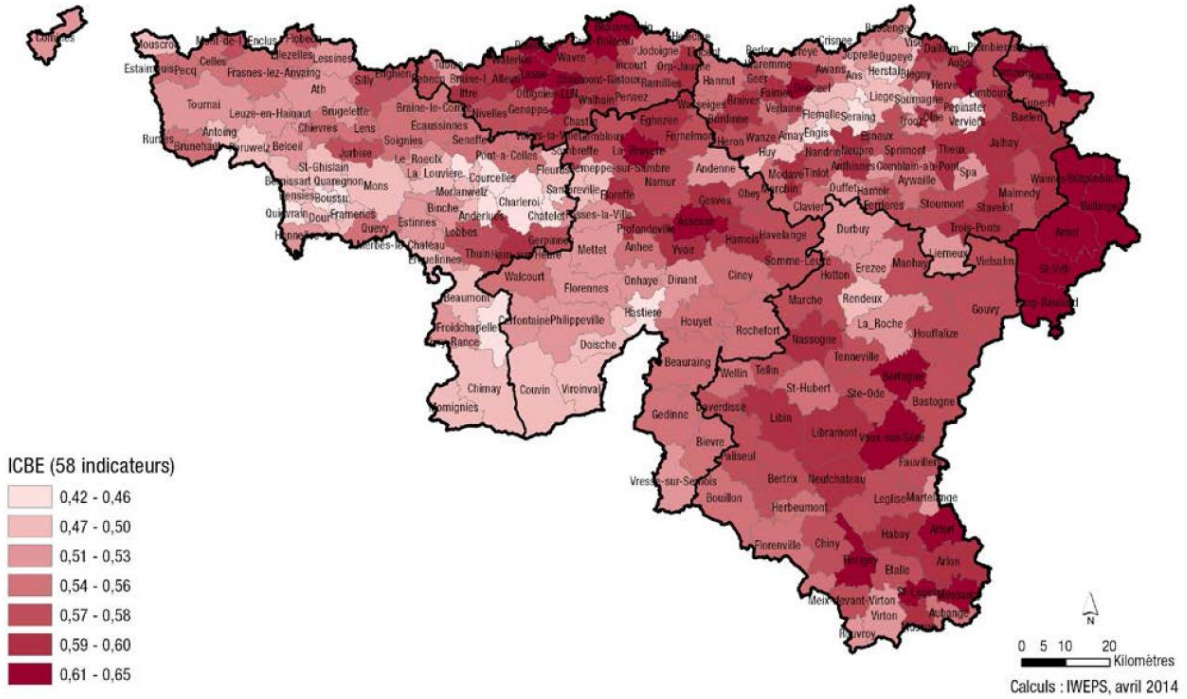

Comme nous le suggérons par ailleurs, les indicateurs de bien-être peuvent s'avérer particulièrement trompeurs lorsqu'il est question d'évaluer… l'occurrence du « mal-être »… C'est notamment vrai lorsque ce dernier peut être relié à des conditions de vie en pauvreté ou à un niveau relatif d'intégration sociale. Ces indicateurs positifs risquent en effet de masquer une partie des réalités sociales en donnant l'illusion aux communes dont l'indice est élevé que tout va bien et que le « bien-être » dont il affiche le « taux global » est, en toute circonstance et sur tous les plans, équitablement partagé.

Nous proposons ainsi, pour mieux rendre compte du phénomène que nous souhaitons aborder dans la présente recherche, d'adjoindre à ces différents *« indicateurs de bien-être »* un certain nombre *d'indicateurs de « santé sociale »*[10] (I.S.S.) (**pauvreté enfantine -** *pourcentage d'enfants de moins de dix-huit ans dans les familles pauvres* ; **Violences sur enfants, maltraitance éducative** - *Nombre d'enfants impliqués dans des rapports pour mauvais traitement (SAJ, SPJ) pour 1000 personnes âgées de 0 à 18 ans* ; **Suicide des adolescents** - *Nombre de suicides aboutis ou de tentatives de suicide ayant donné lieu à une hospitalisation de personnes âgées de 15-24 ans* ; **Surconsommation de drogues chez les**

[10] Ces indicateurs sont notamment inspirés de ceux qui sont utilisés par l'Institute for Innovation in Social Policy (I.I.I.S.P.2010)

jeunes - *Pourcentage de jeunes ayant consommé une drogue illicite l'année précédente* ; **Pauvreté des 65 ans et plus** ; **Insécurité alimentaire** - *Pourcentage de ménages en situation d'insécurité alimentaire, c'est-à-dire n'ayant pas un accès régulier à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé de tous les membres de la famille*).

Nous étayerons en outre ces indicateurs de « bien-être » par des *indicateurs de pauvreté (variable du baromètre régional réduit – Nord-Pas-de-Calais, Picardie)* (part de ménages allocataires de R.I., part de ménages vivant sous le R.I., part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages.)..). Nous y adjoindrons des *indicateurs de santé mentale (CERIS, Humbeeck,* (sentiment subjectif de bonne santé, médication, symptomatologie actuelle, symptômes diagnostiqués, pathologie diagnostiquée ayant fait l'objet d'un suivi, syndrome identifié dans les six mois précédents l'enquête : dépression, tension, allergie, ulcère ; symptôme ressenti dans les six mois précédents l'enquête : anxiété, apathie, peur irraisonnée, impulsivité, idées de suicide, délire) qui permettent de rendre compte non seulement de l'occurrence de la pauvreté et de la précarité sur le territoire, mais aussi de la manière dont la pauvreté produit ses effets sur la santé mentale des personnes.

Par cette récolte de données, nous passerons ainsi d'une **approche absolue** basée sur l'évaluation objective des ressources économiques des ménages à une **approche relative** qui tient compte de la population de référence en s'appuyant sur des critères variés. Ces premières mesures risquent toutefois de refléter davantage les inégalités que la pauvreté au sein d'une population. C'est pour cela que nous privilégierons l'approche **subjective** qui consiste à demander aux personnes de porter un jugement sur leur propre satisfaction (par exemple sur leur niveau de satisfaction par rapport à leurs revenus) ou sur le niveau de revenu minimum nécessaire, selon eux, pour « joindre les deux bouts »[11].

Pour réaliser ce travail, nous devions nécessairement nous donner les moyens d'avoir accès à un échantillon représentatif de la totalité de cette population.. C'est cette raison qui explique le recours au relais privilégié que sont les acteurs sociaux en établissant avec eux une relation de confiance suffisante. C'était là, somme toute, tout l'enjeu de cette première partie de notre travail. En agissant de cette façon, nous souhaitons approcher les conditions de vie effectives de trois catégories de personnes : ceux qui sont exposés à une situation de pauvreté et/ou de précarité structurelle, ceux qui sont confrontés aux modalités plus conjoncturelles de pauvreté et/ou de précarité et ceux qui sont confrontés à des formes de pauvreté qualifiées d'« invisibles » parce qu'elles échappent aux recensements officiels.

[11] Il s'agit concrètement, pour la personne interrogée, de répondre à deux questions : l'une demande aux répondants leur degré de satisfaction à l'égard de leur revenu, l'autre vise à connaître le revenu minimum qu'ils jugent nécessaire pour faire face aux dépenses considérées comme essentielles.

L'analyse de contenu des récits de vie, rapportés par les experts de vécu au cours de la phase 2 de notre travail, permettra de comparer les différents indicateurs non monétaires comme les liens sociaux (solidarités familiales, participation à la vie associative, réseau d'aide privée, etc.) à tout ce qui constitue le capital social et symbolique de chacun (niveau de considération dans l'entourage, forme de valorisation au sein de son écosystème, etc.). En agissant ainsi, nous parviendrons à définir la pauvreté, la précarité et la fragilité en ne limitant pas strictement l'acception à la notion de capital économique qui en réduit considérablement la portée.

L'analyse quantitative sert, à cet endroit, à éclairer l'analyse qualitative et celle-ci en retour fait « parler » les données. L'évaluation des données qualitatives par des données quantitatives met en évidence des processus sociaux, des relations ou des récurrences que les entretiens qualitatifs ne peuvent dévoiler. Dans l'autre sens, l'approche qualitative permet de découvrir des phénomènes cachés que l'appréhension quantitative contribuait à occulter ou à minimiser.

L'alliance des méthodes telle que nous la préconisons revêt ainsi un intérêt primordial en termes de posture scientifique en favorisant un positionnement plus « nuancé » par rapport à un objet de recherche. La méthode qualitative a pour avantage d'éviter la distanciation excessive qui menace tout statisticien. Réciproquement, le travail quantitatif aide à ne pas se laisser « phagocyter » par le terrain, à ne pas perdre toute distance critique. La « dépersonnalisation » de l'outil quantitatif est notamment utile lorsqu'on la met à côté de la subjectivité des entretiens et surtout des sentiments qui naissent de la pratique de terrain. L'articulation des deux méthodes présente donc un grand avantage en termes de positionnement de la recherche. Par des allers-retours multiples entre une « sociologie clinique » (V. de Gaulejac, 1994) de terrain et une analyse quantitative de données, il est possible d'éviter de tomber dans le subjectivisme exacerbé (voire pour ce qui se rapporte à notre objet, le misérabilisme) et dans l'objectivisme à outrance. La complémentarité des méthodes et leur utilisation conjointe dans la présente recherche ont amélioré la qualité du travail scientifique en permettant au chercheur de mieux saisir la complexité de son objet.

L'articulation des méthodes qualitative et quantitative présente de ce point de vue un intérêt épistémologique certain. La création d'une enquête qui apporte des données locales sur une population spécifique associée à un travail ethnographique réalisé dans un espace délimité géographiquement permet, grâce à l'alliance de méthodes, de réaliser des analyses plus pertinentes. Le travail qualitatif aide à comprendre ce qui se cache derrière les chiffres tandis que la méthode qualitative éclaire les résultats obtenus grâce aux entretiens et aux observations.

La présente recherche-action-impliquante vise donc à articuler les données qualitatives et les données quantitatives pour rendre compte du phénomène de pauvreté dans toute sa complexité. C'est pour cela que nous avons opté pour un travail en trois étapes. La première

vise essentiellement à assurer l'implication des acteurs du travail d'investigation de façon à en faire, au cours des phases ultérieures, de véritables partenaires susceptibles d'agir, en totale confiance et en pleine connaissance de cause, à l'intérieur du dispositif méthodologique.

5. Les actants de la phase 1 de la recherche

La phase prospective de la recherche (appelée phase 1) a rassemblé trois types d'actants :

- Le chercheur-animateur chargé de la dynamisation du travail d'investigation. Celui-ci envisage son rôle à la fois comme celui d'un « explorateur » de terrain (adoptant à cet endroit une méthodologie proche de l'ethnographie supposant d'adopter par rapport à l'objet de la recherche une « posture naïve ») et comme « animateur » chargé de la stimulation, de la formalisation et de la coordination d'un contexte favorable à la récolte des données (mise en place d'un climat de confiance avec les acteurs sociaux, définition claire des objectifs de la recherche suscitant la mobilisation et l'implication des acteurs sociaux et éducatifs).

- Les membres du Ministère chargés de l'organisation pratique des rencontres, de la traduction des échanges et de la formalisation du partage des données.

- Les acteurs sociaux et éducatifs considérés comme les observateurs privilégiés des situations de pauvreté.

La liste des participants aux différentes rencontres (annexe 1) indique tout d'abord que l'ensemble du secteur de l'action sociale et psychopédagogique en Communauté germanophone a été impliqué dans le travail. Elle révèle aussi – et c'est un résultat particulièrement encourageant – que la participation aux rencontres de concertations entre acteurs sociaux a eu tendance à s'élargir dans le temps. Tout s'est passé comme si chaque participant, percevant l'intérêt de la recherche, sans doute à la fois d'un point de vue institutionnel et en raison des implications pratiques qui peuvent en découler, tendait à le faire savoir autour de lui. Il convient de noter sur ce point que les recherches plus « académiques », essentiellement organisées autour de la récolte de données quantitatives et peu soucieuses d'assurer l'implication des acteurs, provoquent une « mortalité participative » qui, sur une année, varie généralement dans une proportion oscillant entre 50 et 80 % (Leroux B., 2009).

L'état des lieux descriptif, objectif et subjectif du dispositif d'inclusion sociale et de la population qu'il dessert a été réalisé sur base d'échanges d'information par emails et à partir de rencontres collectives et individuelles auxquelles l'ensemble des acteurs sociaux professionnels et bénévoles de la Communauté germanophone a été convié.

- Les entretiens collectifs ont été réalisés au cours de trois séances de trois groupes (emploi, famille, logement).). Celles-ci se sont tenues au sein du Ministère et/ou dans

un contexte d'intervisions par l'intermédiaire de trois rencontres organisées sur le site d'intervention. Pour l'ensemble de ces rencontres, les espaces de convivialité étaient organisés de façon à favoriser un climat de confiance et d'échange.

- Les entretiens individuels, réalisés soit in situ, soit dans « le local mis à disposition du chercheur » au sein du Ministère, se sont déroulés dans des conditions de confidentialité et de discrétion suffisante pour installer un climat de confiance et favoriser un échange d'informations constructif et structuré.

Ce travail d'investigations a permis la récolte de 57 trajectoires de vie. Nous rendons compte d'une partie de celles-ci dans le tableau synthétique transmis dans le point suivant. Cette partie de la recherche a aussi donné l'opportunité d'interroger les représentations des agents sociaux concernant non seulement les formes de pauvreté structurelles, conjoncturelles et invisibles pour lesquelles ils se mobilisent, mais aussi les modalités de mise en réseau de l'encadrement qu'ils proposent. Le contexte de recherche a en outre contribué à la mise à jour d'une cartographie objective des services sociaux actifs en Communauté germanophone et de douze cartographies subjectives susceptibles de rendre compte de la manière dont ces services fonctionnent en réseaux différenciés au nord et au sud de la Communauté.

Nous proposons dans le point suivant de faire état de la cartographie objective (les différents services sont à placer sur une carte) et de la cartographie subjective qui ont pu être réalisées à la suite de ces entretiens. Nous retracerons l'évaluation subjective, faite par les acteurs sociaux lors des entretiens individuels, des « pauvres en condition de vie ». Nous reprendrons ensuite les données relatives aux trajectoires de vie des personnes en situation de fragilité, de précarité et/ou de pauvreté. Nous terminerons enfin par l'analyse des représentations des acteurs sociaux et de l'incidence de celles-ci sur leur fonctionnement en réseau.

5.1. Cartographie objective et subjective des services d'action sociale en Communauté germanophone

A. Cartographie objective : identification du réseau latent

Figure 4 : Cartographie objective - Réseau Nord (sans Eupen)

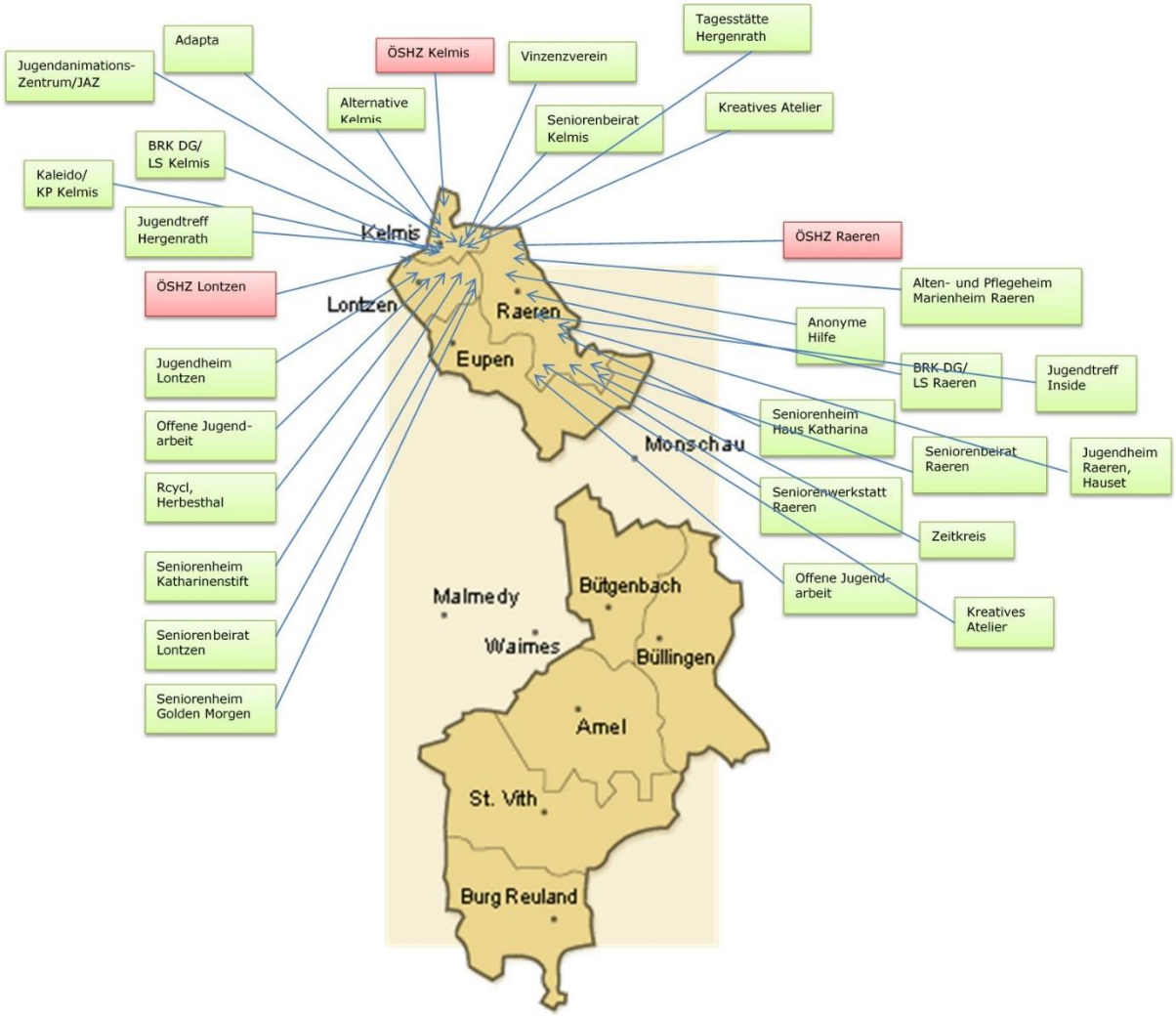

Source : Ministère de la Communauté germanophone.

Figure 5 : Cartographie objective - Eupen

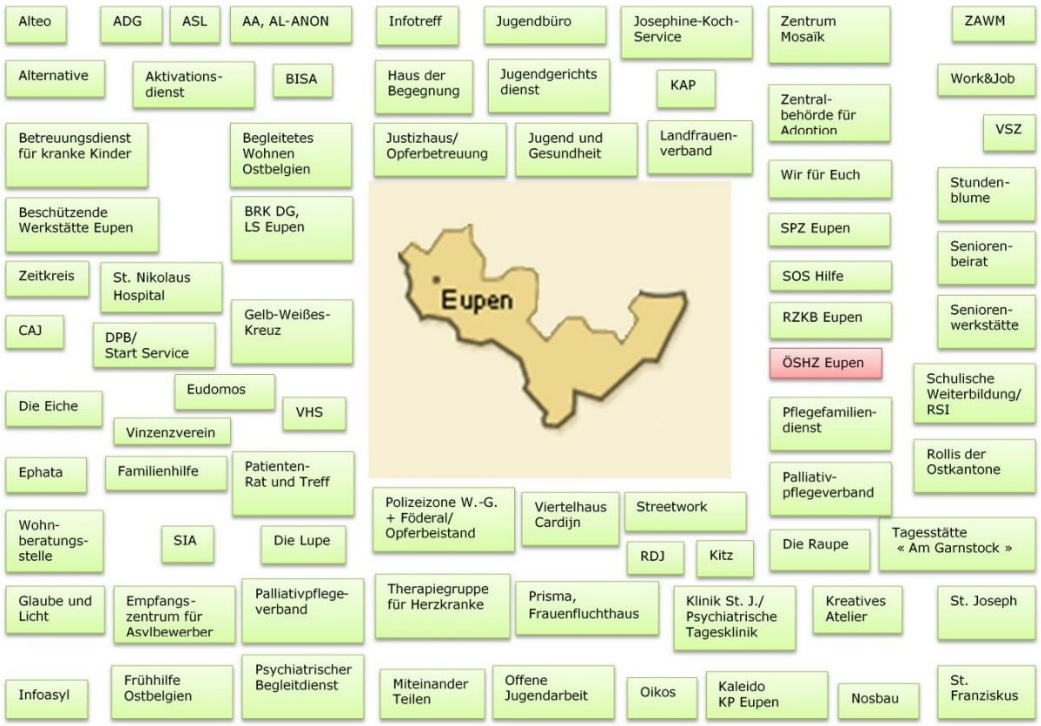

Source : Ministère de la Communauté germanophone.

Figure 6 : Cartographie objective - Réseau Sud

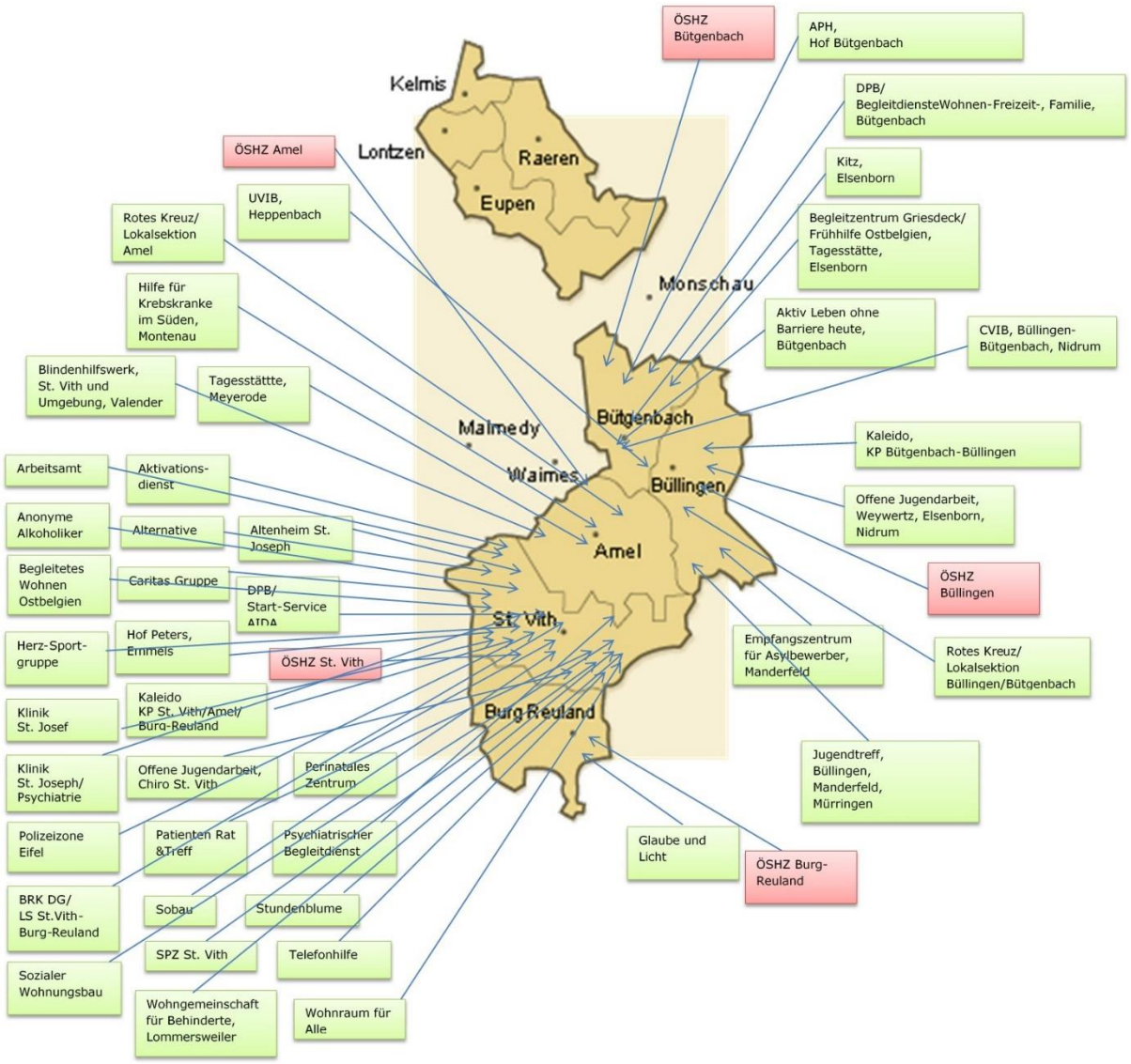

Source : Ministère de la Communauté germanophone.

B. Cartographie subjective fonctionnelle : identification du réseau latent ou quasi-réseau.

La cartographie subjective faisant état du « réseau perçu » a été sollicitée auprès de chacun des intervenants sociaux participant aux rencontres. La directive qui leur a été donnée était de dresser spontanément sur une carte de la Communauté germanophone l'inventaire des services avec lesquels ils étaient impliqués dans des relations de travail partenariales. Cette manière de procéder permet de faire émerger les réseaux latents. Elle amène en effet chacun à se positionner au sein d'un territoire qui circonscrit les manières habituelles de travailler ensemble, de collaborer régulièrement ou de nouer des relations de partenariat. Les résultats montrent clairement la formation de deux réseaux distincts, l'un au nord de la Communauté et l'autre au sud. Ils sont reliés par un ensemble de services transversaux dont l'activité n'est pas circonscrite par l'une des deux sous-régions.

Par ailleurs, les réseaux latents, faiblement interconnectés, ne le sont parfois que par l'intermédiaire de quelques services de support et d'accompagnement qui exercent une action sociale, éducative ou psychologique clairement ciblée.

Les cartographies subjectives se classent principalement en deux catégories en fonction de la provenance géographique (Nord ou Sud) des institutions représentées (figure 4, figure 5, figure 6).

Figure 7: Exemples de cartographies subjectives fonctionnelles du réseau Nord

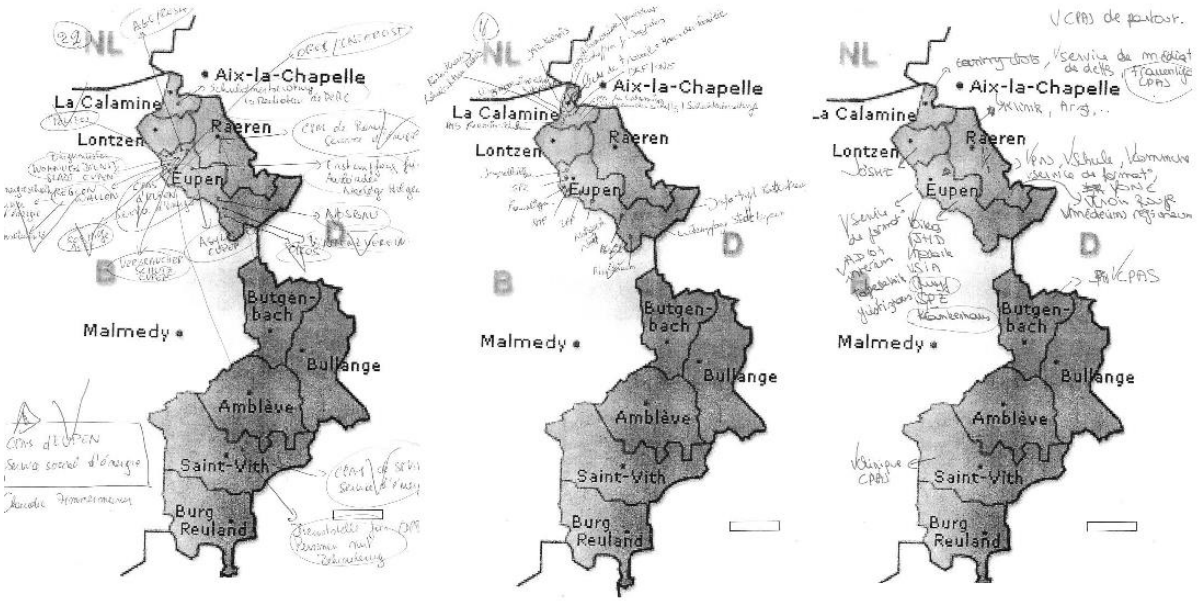

Figure 8 : Exemples de cartographies subjectives fonctionnelles du réseau Sud

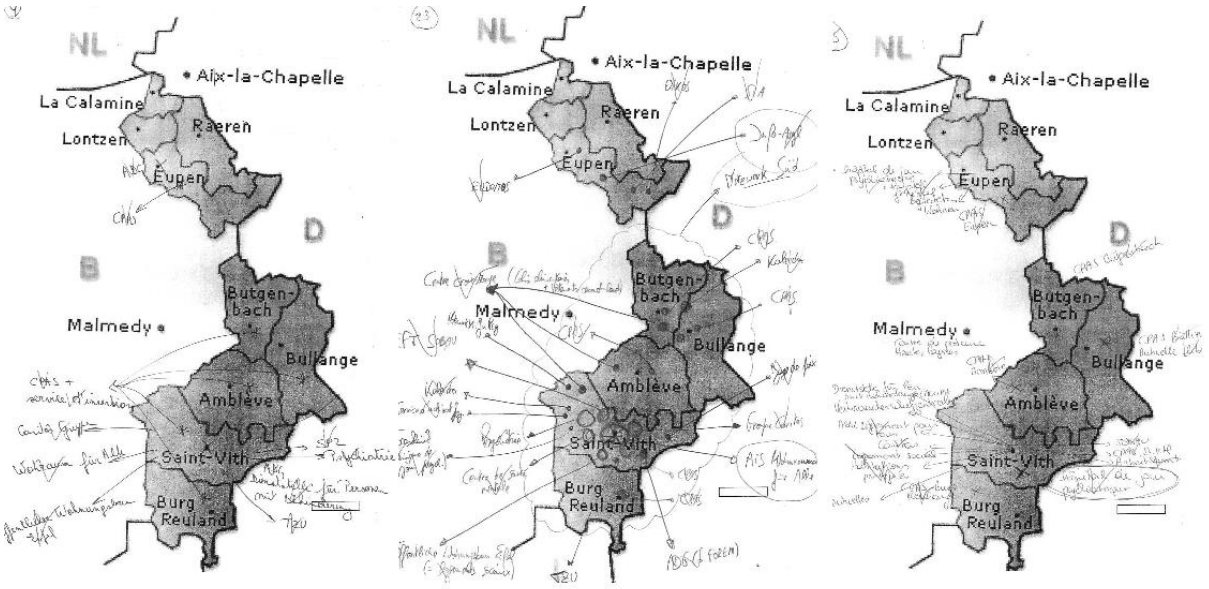

Lors de la prochaine phase de la recherche, la cartographie subjective sera comparée à la manière dont les usagers du réseau parviennent à l'activer.

C. Cartographie subjective expérientielle : lisibilité, accessibilité et visibilité du réseau manifeste

Cette cartographie subjective sera réalisée, au cours de la phase 2 de la recherche, exclusivement sur base de l'ensemble des données qualitatives émanant de l'expertise des vécus. Au-delà de la manière dont le fonctionnement en réseau est perçu par les intervenants, nous nous attacherons, à travers ce travail de recherche, à faire ressortir la manière dont le réseau est vécu par les usagers. Ce travail d'investigation permettra notamment de relever dans quelle mesure la visibilité et la lisibilité de l'action partenariale sont suffisantes pour rendre le dispositif opératoire auprès de ceux qui en ont besoin.. Ce n'est que de cette manière qu'il constituera un vecteur d'inclusion sociale à la fois efficace, efficient et productif.

5.2. Évaluation subjective des « pauvres en condition de vie »

Lors des entretiens collectifs, il a été demandé aux acteurs sociaux présents (29) d'évaluer intuitivement quel pourcentage de la population de la Communauté germanophone correspondait à ces six situations thématiques précises :

- Alimentation : « *Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone n'est pas en mesure de manger de la viande (ou son équivalent – poisson, poulet, végétarien-) tous les deux jours ? »* (figure 9)

- Santé objectif : « *Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone doit parfois renoncer à consulter un médecin, faute de moyens ?* » (figure 10)
- Logement : « *Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone vit dans des conditions de logement difficiles – surpeuplement, insalubrité ?* » (figure 11)
- Santé physique/subjectif : *« Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone se déclare en mauvaise santé ?* » (figure 12)
- Santé psychique/subjectif : « *Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone se déclare en situation de détresse psychologique ?* » (figure 13)
- Endettement : « *Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone éprouve le besoin de demander de l'argent à prêter chaque mois?* » (figure 14)

Les résultats révèlent un indice de pauvreté perçue qu'il faudra distinguer de l'indice de « pauvreté vécue » que nous appréhenderons davantage.

Notion de pauvreté perçue

L'indice de pauvreté perçue désigne la tendance d'un échantillon d'observateurs à estimer la prévalence, la prégnance et l'intensité des situations de pauvreté sur un territoire donné ou dans une population ciblée. La variance de ces estimations spontanées dont rend compte l'écart type montre les divergences dans les représentations que chacun se fait des conditions de vie de ceux qui les entourent. Une grande variabilité des représentations peut constituer un obstacle à la mise en réseau de l'action commune.

La notion de « pauvreté perçue » est directement liée à la représentation que les individus se font des différentes formes de « pauvreté en conditions de vie » qu'ils associent aux manifestations de la précarité. Notre recherche a montré comment ces représentations variaient fortement non seulement en fonction des réalités sociales auxquelles le sujet est professionnellement confronté, mais aussi en fonction de différents facteurs liés à sa sensibilité personnelle et au contexte écosystémique au sein duquel il est amené à exercer son activité.

Notion de pauvreté vécue

L'indice de pauvreté vécue fait référence au sentiment subjectif de faire partie des personnes très pauvres, pauvres, fragiles ou précaires au sein d'une communauté. Cet indice renvoie également au sentiment d'être désigné comme pauvre par la communauté. L'indice de pauvreté perçue varie non seulement avec la qualité de l'ancrage social de l'individu et de

sa famille et avec son sentiment d'appartenance communautaire. Cet indice varie aussi avec la puissance des mécanismes de stigmatisation qui se manifestent dans l'environnement.

L'indice de pauvreté perçue constitue ainsi le produit d'une représentation subjective de soi, mais aussi de la représentation dont le sujet pense faire l'objet dans l'esprit de ceux qui l'entourent. Les formes de souffrance psychosociale et de résignation identitaire qui s'y associent imposent de prêter une attention particulière à la manière dont ces indices varient d'une région à l'autre. Il s'agit d'en tenir compte dans les différentes formes d'aide, de soutien et d'accompagnement qui sont proposés à la personne en difficulté. Nous ne pourrons appréhender cette pauvreté perçue qu'à partir de l'interrogation directe des experts de vécu.

Le rapport entre la notion de pauvreté perçue et la notion de pauvreté vécue détermine le poids des représentations dans un écosystème donné. Ce rapport varie d'une région à l'autre à la fois du point de vue de l'écart-type (qui souligne l'écart dans les représentations partagées par les travailleurs sociaux) et de la moyenne (qui souligne la prégnance de la représentation dans un groupe social donné)

Les évaluations subjectives des acteurs sociaux de la C.G. sont représentées graphiquement par les figures 9 à 14. Pour l'ensemble des thématiques/questions, il en ressort une très forte hétérogénéité des représentations. Cette hétérogénéité des réponses semble constituer un trait particulier des acteurs psychosociaux de la CG et ne se retrouve pas, par exemple, dans les réponses qu'ont données, pour le même type de questionnement, les acteurs sociaux du Hainaut occidental[12] (Humbeeck, 2014).

Pour l'ensemble des questions, les valeurs de l'écart-type en C.G. se rapprochent sensiblement des valeurs de la moyenne, ce qui dénote une forte dispersion de réponses par rapport à celle-ci. Il n'existe pas, parmi les acteurs sociaux, une vision partagée unique de ces six situations en Communauté germanophone, mais une multitude de représentations (influencées par de nombreux facteurs comme la localisation géographique, l'institution d'origine…) qu'il sera nécessaire de prendre en compte lorsqu'il sera question de mettre en place un dispositif d'action sociale suffisamment fédérateur. Un tel dispositif devra se révéler à la fois adapté aux réalités perçues par les travailleurs sociaux et pragmatiquement ajustés aux réalités vécues par les sujets eux-mêmes. Il devra donc se montrer suffisamment

[12] Les résultats de cette étude des représentations chez les travailleurs sociaux du Hainaut occidental sont disponibles au sein du Centre de Recherche en Inclusion Sociale (CeRIS) de l'UMONS (Dir.W.Lahaye). Ils indiquent une plus grande homogénéité des résultats et une tendance à attribuer des pourcentages plus importants pour chacun des traits envisagés. Dans cette étude, pour un questionnement identique, la moyenne et l'écart-type (entre parenthèse) sont de : 60 (7) Alimentation, 47 (10) Santé, 64 (10) Logement, 52 (13) Santé physique/subjectif, 57 (11) Santé psychique/Subjectif et 56 (8) Endettement.

sensible à l'éventuelle distorsion qui peut se manifester dans le rapport entre ce qui est perçu et ce qui est vécu.

La mise en place d'un centre de ressources au sein d'un observatoire de la pauvreté favorisera la diffusion et la mise en commun de connaissances partagées par rapport au phénomène cible. Cette diffusion de référentiels communs devrait contribuer à diminuer l'impact de l'écart des représentations sur l'action collective. Un tel centre de ressources devrait aussi permettre au dispositif de coller davantage aux réalités de chacun. Dans un tel cas, on peut en effet supposer que l'ancrage local particulier de la problématique justifie objectivement les écarts de perception.

Figure 9 : Alimentation : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone n'est pas en situation de manger de la viande (ou son équivalent – poisson, poulet, végétarien-) tous les deux jours ? »

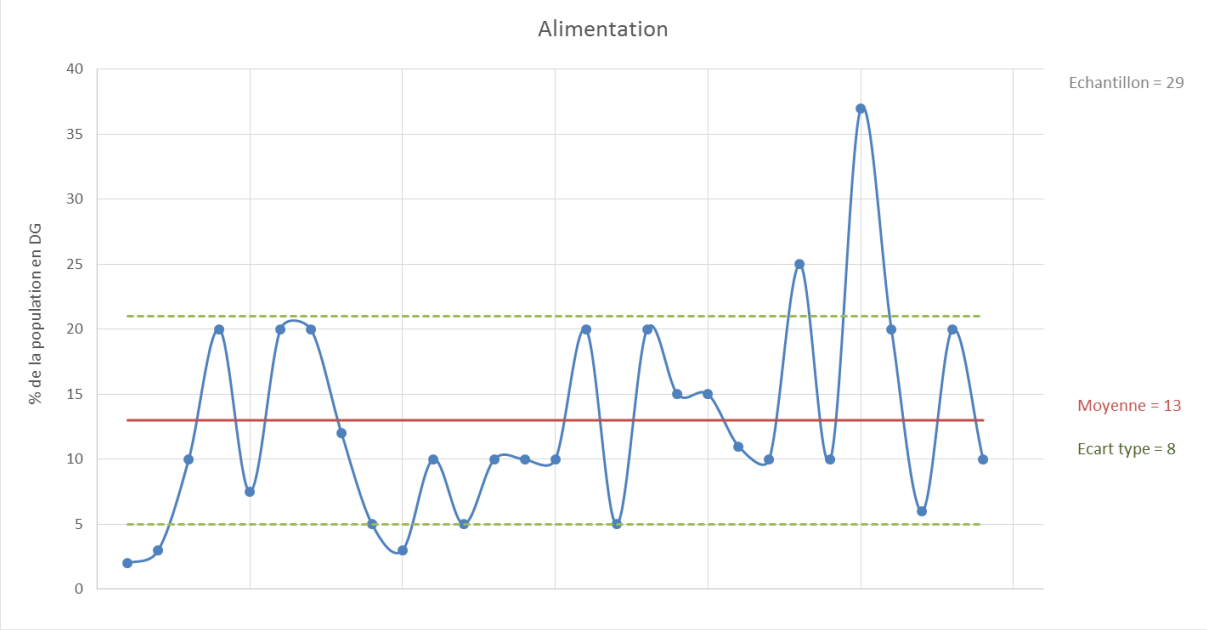

Figure 10: Santé objectif : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone doit parfois renoncer à consulter un médecin, faute de moyens ? »

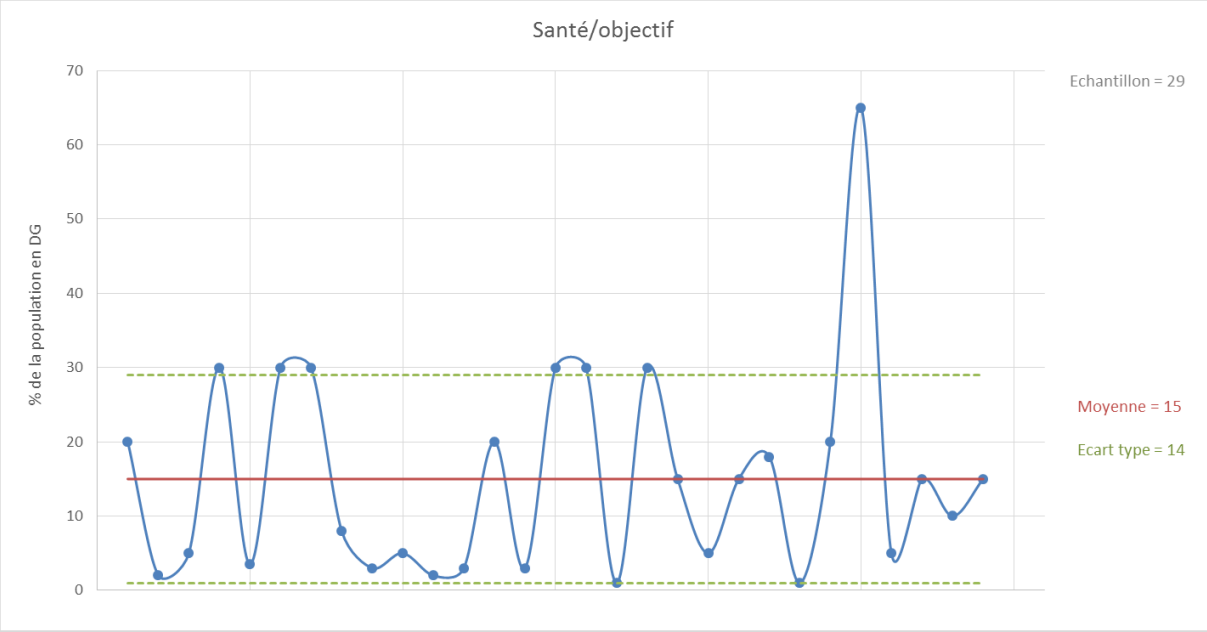

Figure 11 : Logement : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone vit dans des conditions de logement difficilesdifficile – surpeuplement, insalubrité ? »

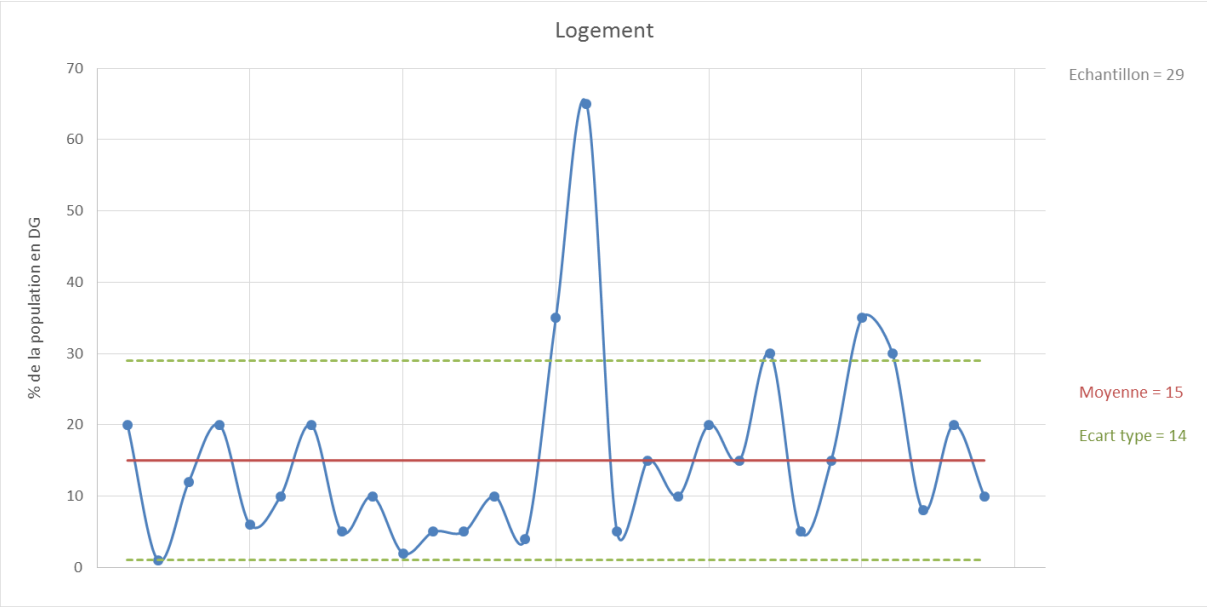

Figure 12 : Santé physique/subjectif : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone se déclare en mauvaise santé ? »

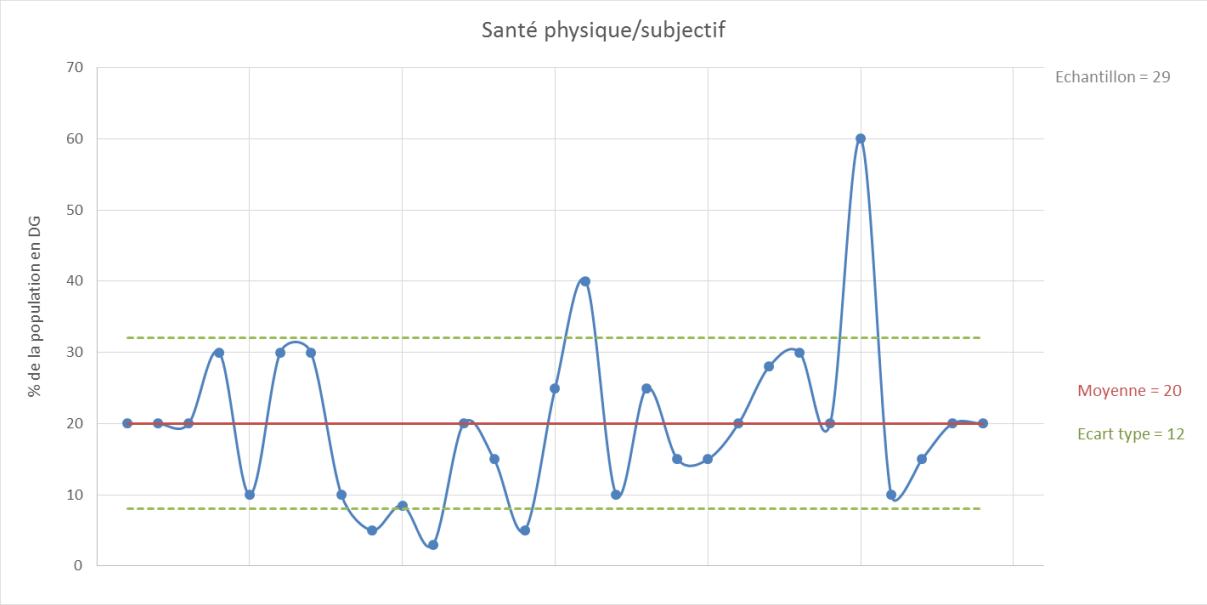

Figure 13 : Santé psychique/subjectif : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone se déclare en situation de détresse psychologique ? »

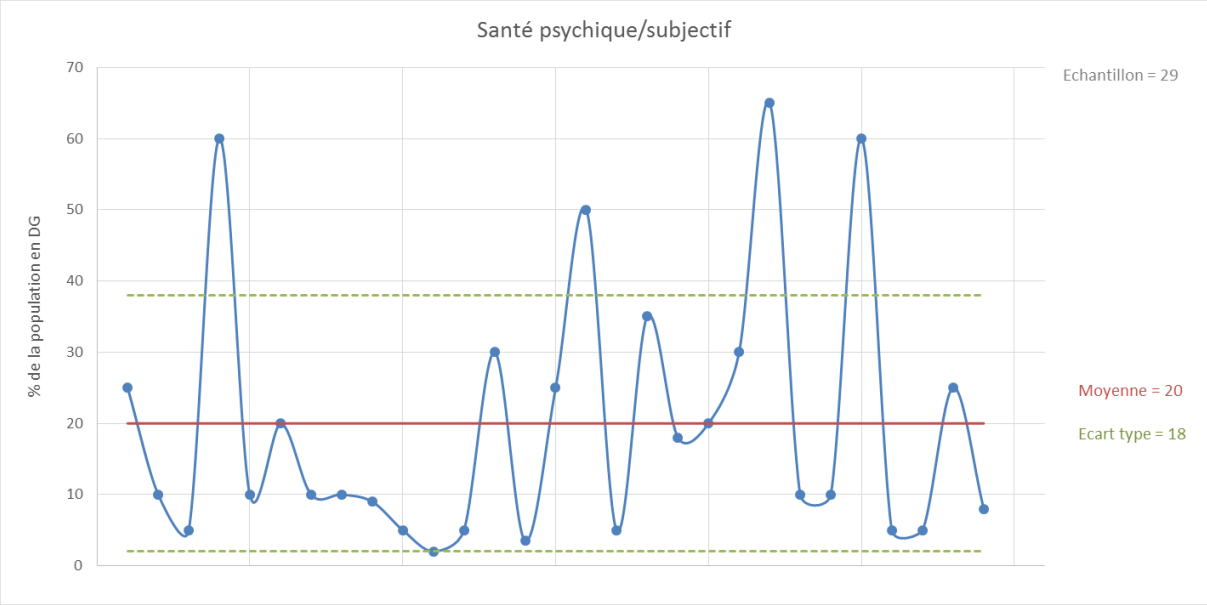

Figure 14 : Endettement : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone éprouve le besoin de demander de l'argent à prêter chaque mois ? »

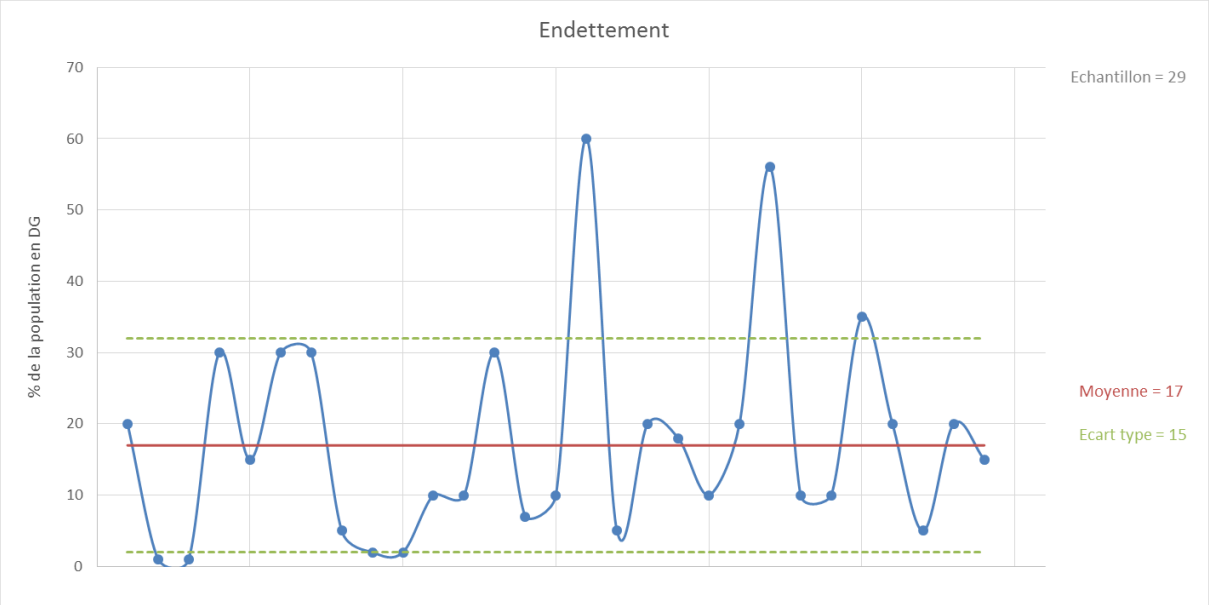

Comme le révèlent les différents graphiques, la tendance à minimiser la proportion de « pauvres en situation de vie » coexiste avec une tendance à maximiser celle-ci. Entre ceux qui évaluent à moins de 10 % l'occurrence d'un phénomène et ceux qui envisagent que sa prégnance touche plus de 50 % de la population, la distance induit des façons différentes d'envisager les formes que peuvent prendre le soutien et l'accompagnement social. Cette distance provoque en outre des modalités distinctes de concevoir les projets d'action commune à travers lesquels la problématique peut être envisagée. Nous reviendrons notamment sur ces écarts de représentation lorsque nous envisagerons, plus précisément, les disparités qui se manifestent dans le nord et dans le sud de la Communauté germanophone.

5.3. Anamnèses, trajectoires de vie, récits de vie…

La pauvreté n'est pas un état, mais un processus. En tant que telle, elle se déroule au cours d'une histoire et prend des formes différentes en fonction de l'évolution temporelle que celle-ci suppose. C'est pour cela que la pauvreté (la précarité ou la fragilité) se décrit moins qu'elle ne se raconte.

À cet endroit, les trajectoires biographiques qui sont réalisées par les observateurs de vécu (les agents psychosociaux) et les récits de vie rapportés par les experts de vécu (les personnes confrontées à la pauvreté) font l'objet, au cours de ce projet de recherche, de collectes distinctes. La première, réalisée au cours de cette phase initiale de la recherche-action, suppose la transmission de « trajectoires », sous forme écrite ou orale par les acteurs sociaux. Ces trajectoires sont censées rendre compte de l'évolution sociale d'une personne et de sa famille dans ses rapports avec les institutions ou services sociaux. Elles rendent compte de situations dont le développement apparaît satisfaisant (« situations dont je suis

fier »), habituel et/ou routinier (« situations prototypiques ») ou problématique (« situations qui me confrontent à un sentiment d'impuissance »). Cette place laissée à l'appréciation de l'agent social distingue clairement la trajectoire de vie (laissant une place à la subjectivité et liée à un objectif de recherche) de l'anamnèse (qui se veut résolument objective et s'inscrit dans une finalité d'intervention et/ou d'action).

La seconde récolte de données qui sera réalisée dans la phase suivante de la recherche-action auprès des experts de vécu, suppose une méthodologie différente. Il s'agira en effet de récolter, exclusivement par voie orale, des récits de vie. Ceux-ci seront récoltés à partir d'un canevas d'entretien (entretien semi-directif) de façon à éviter une dilution de l'information. Le but consistera à repérer les éléments saillants des trajectoires de vie en faisant ressortir les traits invariants susceptibles d'expliquer ce qui, en Communauté germanophone, pourrait précipiter les parcours de désocialisation ou, au contraire, favoriser les itinéraires de (re) socialisation (« *Qu'est-ce qui crée la pauvreté ?* », « *Comment se construit-elle ?* », « *Comment en sort-on ?* », « *Quels sont les facteurs de vulnérabilité qui en stimulent les conséquences négatives ?* »).

Par ailleurs, dans les deux cas (trajectoires de vie et récits de vie), nous veillerons à réduire la tension entre la subjectivité souhaitée et l'objectivité voulue dans le traitement des données. Pour cette raison, nous nous efforcerons, autant que possible, de traiter les données qualitatives de manière quantitative (analyses de contenus, tableaux d'occurrence) et de soumettre les données quantitatives dont nous disposons à une appréciation qualitative.

Cette manière de procéder permettra, à terme, d'envisager les personnes en situation de pauvreté non pas comme de simples objets de recherche, mais comme de véritables sujets à questionner, à la fois acteurs de leur histoire et agents de leur historicité. C'est là en définitive tout l'enjeu de la recherche-action.

En récoltant un corpus de données qualitatives sous forme de trajectoires rapportées par les acteurs sociaux et sous forme de récits de vie réalisés par les personnes en pauvreté, nous serons en mesure d'appréhender le processus de paupérisation.

Les trajectoires de vie seront étalonnées en fonction du corpus de données mises à notre disposition (57 trajectoires). Elles feront l'objet d'un traitement global et d'un traitement différencié en fonction de critères préétablis (distinction Nord/Sud de la C.G., lien social envisagé, etc.).

Rappelons que les quatre étapes de notre recherche-action se succèdent comme suit :

Première étape : les acteurs sociaux comme révélateurs des situations de pauvreté. (Trajectoires sociales et modulation des perspectives en fonction des formes territoriales de prises en charge /*Notion d'Inclusion sociale perçue*)

Deuxième étape : les experts de vécu comme descripteurs des situations de pauvreté. (Récits de vie et perceptions de l'efficacité et de l'efficience du réseau (visibilité, lisibilité et accessibilité des services d'aide) par les usagers / *Notion d'Inclusion sociale vécue*)

Troisième étape : double réseautage (Nord/Sud) du système d'action, d'aide et de soutien psychosocial en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience et la productivité des procédures et des processus de prise en charge. (Analyse des trajectoires et des récits de vie et mise en place d'un dispositif d'accompagnement efficace, efficient et productif adapté aux caractéristiques rencontrées / *Notion d'inclusion sociale effective.*)

Quatrième étape : évaluation de la qualité de la prise en charge par les usagers (identification par les bénéficiaires de l'activateur et du gestionnaire de réseau)

Le présent rapport intermédiaire nous situe en fin de première étape. L'ordre des étapes a été strictement défini par le schéma méthodologique qui suppose de faire appel aux acteurs sociaux **avant** de recourir aux experts de vécu et, par la suite, de dresser un tableau complet de la pauvreté en Communauté germanophone. Ce tableau permettra, de procéder au réseautage des services psychosociaux et éducatifs en l'adaptant aux réalités des personnes exposées à des risques de pauvreté. La quatrième étape, évaluative, permettra de mesurer l'efficacité, l'efficience et la productivité du réseau en vérifiant le niveau d'inclusion sociale qu'il permet d'atteindre, c'est-à-dire en validant son fonctionnement à travers les données recueillies auprès des usagers eux-mêmes.

Les experts de vécu interviennent ainsi à la fois à la deuxième étape du processus et à sa quatrième phase. Nous ne les avons pas inclus dans la première phase du dispositif de recherche pour les raisons méthodologiques exposées ci-après.

Le recours à des personnes confrontées à des contextes de pauvreté (qualifiées ici d'experts de vécu) dans un protocole de recherche suppose de répondre à une triple exigence :

- la mise en place d'une relation de confiance suffisante entre le chercheur et/ou l'équipe de recherche et la population cible ;
- un état de connaissance, d'analyse et de compréhension suffisante de la réalité sociale telle que les données quantitatives et qualitatives disponibles la révèlent de façon à ce que le chercheur et/ou l'équipe de recherche soit en mesure de sélectionner lui-même les experts du vécu ;
- la constitution par le chercheur et/ou l'équipe de recherche d'un échantillonnage suffisamment représentatif des phénomènes de pauvreté, de précarité et ou de fragilité telles qu'elles sont vécues sur le territoire.

La première de ces conditions impose soit un temps de présence conséquent sur le terrain soit le recours à des intermédiaires qui sont en mesure d'établir au nom des chercheurs cette relation de confiance. Cette manière de procéder suppose, comme nous le faisons

actuellement, l'intégration progressive de l'équipe de recherche dans un espace de travail au sein duquel les liens de confiance sont susceptibles de se créer entre les chercheurs, les professionnels et/ou les bénévoles. Ces derniers agissent comme les porte-voix de la population cible dont elle se préoccupe. Les professionnels remplissent notamment cette fonction en rapportant les trajectoires subjectives des personnes qu'elles soutiennent. Dans un second temps de la recherche, les chercheurs, après avoir mis en place une relation de confiance avec les acteurs sociaux, disposeront d'un accès direct aux personnes confrontées à la pauvreté qui seront alors mises en situation de tenir le rôle « d'experts de vécu ».

La deuxième de ces conditions suppose que les chercheurs disposent d'une connaissance suffisante du contexte d'investigation de façon à choisir eux-mêmes, en toute objectivité et en ne se laissant guider que par les exigences de la recherche, les personnes dont ils souhaitent entendre le récit de vie. En effet, le risque existe, à défaut de remplir cette exigence, d'être orienté par un ou des acteurs sociaux vers la parole de personnes dont l'expression n'est pas utilisée à des fins de savoir, mais davantage à des fins de revendication et/ou de contestation.

La troisième des conditions impose de laisser au chercheur et à son équipe la responsabilité de l'échantillonnage sur lequel il s'appuie pour mener son travail de recherche. En effet, la représentativité illustrative de l'échantillon constitue un argument décisif de la validité scientifique de la recherche-action participative. Les critères ayant dirigé le choix des experts de vécu doivent donc être objectivement fixés par le chercheur.

Dans cette perspective, nous proposons ci-après de reprendre sous forme de tableau les indices de liaison ou de déliaison sociale mis en exergue par les agents sociaux dans les trajectoires qu'ils rapportent. Nous nous attarderons ensuite à analyser plus précisément les indices de vulnérabilité pour expliquer les trajectoires de socialisation et/ou de désocialisation. Nous nous attacherons également à repérer les disparités Nord/Sud qui se manifestent avec une acuité particulière. Enfin, nous soulignerons les caractéristiques du paradigme à travers lequel les processus de pauvreté sont perçus en Communauté germanophone.

Nous montrerons notamment à cet endroit comment les cercles vicieux ou vertueux peuvent provoquer des modalités de prise en charge spécifiques. Celles-ci sont susceptibles, lorsque tout se passe bien, de stimuler le processus d'inclusion sociale, mais aussi, lorsque les choses se passent moins bien, d'en freiner l'occurrence, voire d'aggraver les mécanismes d'exclusion. C'est notamment ce type de cercle vicieux qui se manifeste lorsque les représentations s'enracinent dans des convictions ou lorsque les routines de fonctionnement concrétisent des stéréotypes de pensée.

La mise à jour de ces effets pervers associés au « paradigme de disqualification sociale » ne vise pas à repérer des dysfonctionnements dans le dispositif. Il cherche seulement à jeter les bases d'une réflexion objective à propos d'un ensemble de procédures de fonctionnement institutionnel susceptible de rendre inopérantes les méthodologies de « case management » telles qu'elles sont envisagées dans la recherche qui est associée à celle-ci. Rappelons à cet égard que l'enjeu de notre recherche-action est de mieux connaître les processus de pauvreté tels qu'ils se manifestent en Communauté germanophone de façon à y apporter une réponse adéquate. La présentation des résultats qui suivent et l'interprétation qui est faite des modalités de prise en charge et d'accompagnement doivent être considérées comme un premier pas accompli dans cette voie.

5.4. Tableau des indices et des indicateurs

Le tableau transmis ci-dessous reprend les données essentielles des trajectoires de vie qui nous ont été transmises soit, par voie orale, au cours des rencontres individuelles et collectives avec les agents sociaux soit, par écrit, lorsque la communication des trajectoires s'est réalisée sur base d'échanges de mails directement avec les chercheurs ou via les agents du Ministère de la Communauté germanophone impliqués dans le travail de recherche-action.

Tableau 11 : Tableau des indices et des indicateurs

Descriptif	Lien familial	Lien au travail	Lien communautaire	Lien à l'état	Facteurs de vulnérabilité relevés
H. 15-25 ans (N.)	A.L.F.D (absence de lien familial décrit)	P.(F-P.)C./ I- ° Parcours catastrophique/ bcp de formations commencées puis interrompues ° exclu du chômage pour non-réponse à une convocation ° art.60 puis retour au chômage	A.L.C.D	R.Ass./R.de solidarité R.I-FOREM Exclusion/ FOREM	
F. 25-40 ans (N.)	F.O. (famille d'orientation) nombreuse	P.P.C./ I- ° art 60 puis retour au chômage Pas de formation Très loin du marché du travail		Rev ass./rev ; solidarité R.I./ FOREM	
H. 15-25 ans (S.)	F.O. : Parents séparés dont le père bio. ne s'occupe pas de l'enfant	P.F.C./I- Carrière scolaire chaotique/ens. spécialisé puis CEFA			Ne s'est pas présenté à l'AWIPH par peur d'être stigmatisé
H. 40-65 ans (N)	F.O. : Isolé. Juste une mère	P.PS. / I+-. Travail ALE dans un centre à Eupen Chômage. Vit de façon modeste. Lent, mais a des	Peu de contacts sociaux. Joue un peu aux échecs		Stigmatisé. On lui reproche d'être fainéant Problèmes de santé Loyers impayés

		capacités.			
F.40-65 ans	Pas de lien avec son père Séparée 2 enfants	Travaille depuis deux ans dans un cadre précaire	Caractère difficile/isolement		Beaucoup d'absences professionnelles liées au problème que lui pose la garde de ses enfants
H. 40-65 ans	Isolé	Sans travail. Sans perspective	Isolé		Dépression
H. 25-40 ans	A.L.F.D	F+/P- Formation, mais ne veut plus travailler pour des raisons de santé			Toxicomanie Psychose maniaco-dépressive Mobilité réduite Ressources limitées Dettes
H. 15-25 ans	Peu de contact avec ses parents Soutenu par ses grands-parents	Pas de formation Passé catastrophique Souhaite travailler		Aide sociale	Dépression Toxicomanie
F. 25-40 ans	Divorcée avec enfants	Femme de ménage le soir		R.I.S	Horaire de travail problématique
F. 25-40 ans non originaire de la D.G	Séparée avec trois enfants	Formation secteur de la santé Formation dans l'HORECA	Vie sociale limitée dans un petit village	R.I.S.	Problèmes éducatifs avec son fils ainé (en prison pour drogue) Stigmatisée à cause des difficultés de son fils
F. 25-40 ans	Séparée avec enfants	Sans formation			Garde des enfants Mobilité difficile
H. 25-40 ans		Parcours catastrophique/ beaucoup de formations interrompues avant le terme Exclu du chômage pour non-respect des convocations			
H. 25-40 ans		Art. 60 puis retour au chômage. S'éloigne du marché du travail			Problèmes psychologiques Alcoolisme/assuétude Manque de motivation
H. 40-65 ans		Pas de formation Commence, mais ne va pas au bout Très loin du marché du travail			Assuétude/ alcool Manque de structure Problème de comportements sociaux
F. 25-40 ans	Issue d'une famille nombreuse Séparée				Pas de contrat de mariage Dénuement après la séparation
H. 15-25 ans	Coupé de sa famille depuis qu'il a 6 ans Placé	Formation chaotique et jamais menée à terme (secteur alimentaire)			Toxicomanie Problèmes de logement
F. 25-40 ans	Séparée. Vit seule avec sa fille gravement malade depuis sa naissance (pathologie lourde)	A travaillé dans une maison de repos			Situation financière précaire/ endettement Isolement
F. 25-40 ans (hors UE)	Isolée	Pas en état physique de travailler		Secours de 817 euros/mois + loyer	État de santé
H. 25-40 ans	Isolé Sans contact avec sa famille d'orientation	Parcours de formations en rupture. Nombreuses expériences		Nombreuses sanctions FOREM	Instabilité psychique Toxicomanie Santé défaillante. Problèmes bucco-sanitaires

		professionnelles interrompues			
F 25-40 ans (hors UE)	Isolée avec 3 enfants	Art.60			Difficultés financières aggravées par le fait qu'au-delà du droit au chômage ouvert par l'art.60 les revenus sont en baisse
F 15-25 ans	A grandi dans une fratrie de 6 frères et sœurs réfugiés politiques	Études de compta à Liège menées à terme, mais ne débouchant pas sur un emploi			Ressources : motivation qualification Difficultés en français
H. 15-25 ans	Trajectoire familiale conflictuelle depuis la toute petite enfance	Trajectoire scolaire et formative chaotique			Tentative de suicide Toxicomanie Problèmes de logement fragilité psychologique Insécurité affective
H. 25-40 ans (hors UE)			Statut de « sans-papier »	Refus du statut de réfugié politique Aide médicale urgente Colis alimentaires de la Croix-Rouge	Épilepsie Problèmes de logement et de santé
F. 25-40 ans	Mariée. Trois enfants	Travaille dans le cadre d'une entreprise d'insertion, mais va bientôt perdre son travail	Beaucoup d'amies, mais s'isole à force de mentir et de manipuler son entourage	Exclus de leur logement par le CPAS.	
F. 25-40 ans	Mariée Deux enfants	Travaille « au noir » dans une friterie	Isolée, car « caractère difficile »	Sans papier	
F. 25-40 ans	Quittée par son mari. Sans enfant	Sans ressource	Complètement isolée	Hébergée dans une maison pour femmes victimes de violence	
F. 40-65 ans	Séparée. Un fils de <15 ans en décrochage scolaire	Économie de débrouille	Isolée	Rayée du chômage et du RIS	
F. 40-65 ans (hors UE))	Une fille de <15 ans		Statut de « sans-papier »	Aide médicale urgente Colis alimentaires	Parle un peu français et allemand Problèmes psychiatriques Hospitalisations régulières

Éléments d'analyse :

A. Identifications des facteurs de vulnérabilité par les agents sociaux

Les travailleurs sociaux sont le plus souvent conscients d'avoir affaire à « une population en rupture à plusieurs niveaux », cumulant les facteurs de vulnérabilité et les vecteurs de transmission. Ils décrivent ainsi généralement la population pour laquelle ils se mobilisent en tenant compte de l'aspect polymorphe et multi-causal des phénomènes de pauvreté (« Ce sont de jeunes adultes, des individus à problèmes multiples. » « Il n'y a pas qu'une difficulté, elles s'additionnent et souvent se présentent en même temps. » « Ce sont des familles qui cumulent les difficultés », « familles multi-problèmes venant de familles, elles-mêmes multi-

problématiques », etc.). L'ensemble des intervenants souligne par ailleurs la complexité croissante des situations qu'ils rencontrent et affirme clairement l'inadéquation des réponses simplistes aux difficultés soulevées par chacune d'elles.

Ce changement dans le public cible, lié à la pluri-causalité et au caractère protéiforme de la pauvreté et de la précarité, est relevé explicitement par un intervenant qui exprime l'opinion générale : « *On note un changement dans le public cible. Il rencontre de multiples difficultés d'insertion socioprofessionnelle. On veut mettre l'accent sur l'inclusion sociale dans notre prochaine programmation et ne plus travailler uniquement sur l'insertion professionnelle.* »

La tendance au réductionnisme et à la simplification outrancière des schémas de causalité n'est donc pas de mise pour la majorité des intervenants. Toutefois, il est possible, à partir de l'analyse de contenu de la manière dont ils décrivent les situations auxquelles ils sont confrontés de faire ressortir les indicateurs de vulnérabilité jugés les plus pertinents ou de mettre en évidence les facteurs de causalité qui sont estimés comme les plus directement opérants.

Cette manière de procéder, par l'analyse de contenu, permet d'une part de relever les indices et les indicateurs de pauvreté relevés prioritairement par les acteurs sociaux, et d'autre part d'interroger les représentations que ceux-ci se font des problématiques auxquelles sont principalement confrontées les personnes en pauvreté.

L'intérêt de ce répertoire de facteurs est double. D'une part, il permet de se faire une idée plus objective des caractéristiques de la population cible et pose ainsi les bases du travail d'investigation mettant en scène les experts de vécu. D'autre part, il permet d'inférer les effets que cette perception peut avoir sur les pratiques d'aide, de soutien et d'action sociale mises en œuvre.

Du point de vue de l'appréhension objective des données, il apparaît évident que les facteurs de vulnérabilité qui émergent de l'analyse de contenu sont précisément, si l'on s'en réfère aux indices de bien-être isolés par l'IWEPS, les personnes qui en Communauté germanophone présentent les plus importants signes de fragilité. La ***mobilité*** (principalement au sud de la Communauté) et les problèmes liés au ***logement*** constituent ainsi les indicateurs les plus souvent relevés dans la mise à jour spontanée des « situations-problèmes » évoquées en lien avec la pauvreté. L'insuffisance des ***emplois*** disponibles (surtout au nord) ou le manque de travail adapté (davantage au sud) sont également souvent cités comme facteurs explicatifs. Le manque d'argent, l'endettement et les différentes formes de toxicomanie complètent le tableau qui est fait des situations de pauvreté, de précarité et de fragilité, tel qu'il est dressé par les agents sociaux, mais ils interviennent alors davantage comme des vecteurs de fragilité plutôt que comme des facteurs explicatifs proprement dits.

Par ailleurs, l'accumulation des problématiques, telle qu'elle se rencontre dans les contextes de grande pauvreté, est explicitement associée aux situations rencontrées par les demandeurs d'asile et, plus notablement, ceux qui se retrouvent en situation irrégulière. Cette « ***pauvreté invisible*** », outre le fait qu'elle mobilise chez les intervenants des affects importants, cristallise aussi l'ensemble des facteurs de vulnérabilité relevés pour les autres situations et en amplifie incontestablement la portée. Nous en reparlerons plus loin dans ce rapport.

Nous proposons dans un premier temps de reprendre ci-après les principaux indicateurs de vulnérabilité relevés par les agents sociaux en les classant par ordre d'occurrence (indice quantitatif calculé en établissant le rapport entre le nombre de personnes ayant relevé le facteur et le nombre de personnes interrogées) et en citant textuellement quelques-unes des phrases au sein desquelles l'indice a été explicitement mentionné. Cette manière de présenter l'indice permettra non seulement d'en souligner l'importance, mais aussi de concevoir le rôle que les intervenants sociaux lui font jouer dans la dynamique des facteurs multiples qui s'associent pour expliquer un processus de paupérisation.

- **Logement** (Indice d'occurrence : 0.7)

« Raeren souffre d'un problème spécifique. C'est une commune de 10 000 habitants dont la moitié sont en partie des Allemands aisés, ce qui engendre des loyers très élevés sur la commune. Les seuls logements "abordables" sont bien souvent presque insalubres. »

« Questionnement sur la reconnaissance des logements d'urgence et certains problèmes comme le logement du vendredi soir. »

« Il y a un surpeuplement objectif (le surpeuplement subjectif reste à évaluer) dans les appartements habités par des étrangers ou des personnes d'un niveau social très bas. Ils vivent dans des petits appartements et on note un manque d'énergie dans leur chef pour changer la situation. Bien souvent, ils n'agissent pas quand ils sont confrontés à des dettes de loyer, d'énergie, de téléphone, ils attendent trop longtemps et la situation s'aggrave. Ils ont des difficultés à trouver un autre logement, car les gens ne veulent pas des étrangers. »

« La surpopulation des logements pose problème aux enfants qui vivent dans des appartements avec une seule chambre. Par exemple, à La Calamine, 20 % des familles habitent dans un logement surpeuplé, notamment dans l'ancien centre de vacances "Country club". Ces logements du "Country club" ne sont plus reconnus comme logement touristique, car ils ne sont plus aux normes. »

« Il n'y a pas de chiffre pour les logements non reconnus. Ce sont des logements qui ne sont pas aux normes faute de moyens financiers ou parce qu'ils accueillent des illégaux. » - Pauvreté invisible.

« Les familles en situation de surpeuplement ont peur de perdre le logement s'ils déclarent qu'ils occupent un logement surpeuplé. Chez les sans-papiers et les demandeurs d'asile, 80 % vivent dans un logement surpeuplé. Certaines familles sont satisfaites d'habiter un logement surpeuplé (par exemple 6 enfants qui dorment dans 2 lits) alors que l'assistant social trouve cette situation mauvaise. »

« Les logements sont inadaptés. Ils sont en bon état, mais terriblement énergivores parce que mal isolés. Ils consomment énormément de gaz et d'électricité. »

« Beaucoup de personnes âgées sont en difficulté parce qu'elles cherchent des logements en adéquation avec leur situation (par exemple : un appartement pour personne âgée et non plus une maison familiale capable d'accueillir de 3 à 5 personnes). »

« Des femmes enceintes qui souffrent de problèmes de logement après une rupture, qui se retrouvent dans le refuge, cherchent à se reloger en Communauté germanophone pour ne pas être encore plus déracinées et n'y parviennent pas. »

« Ce sont des familles avec enfants, des personnes âgées qui manquent des compétences sociales nécessaires pour l'entretien d'un appartement et éprouvent donc des difficultés à la fois pour trouver un logement et pour le conserver. »

« Les principaux problèmes des familles rencontrées portent sur les dettes et le logement. »

« Le cas typique, c'est celui de ce jeune homme qui a utilisé un logement d'urgence d'un CPAS. Il a trouvé un logement via une agence. Il touche le RIS. Le loyer est de 325 euros au lieu de 450-500 euros dans le privé. Si c'est moins élevé dans le privé, c'est souvent des logements en mauvais état. »

« La population rencontrée souffre de violence conjugale, de problèmes d'hébergement et de dettes. »

- **Mobilité/Isolement** (Indice d'occurrence : 0.6))

« La population rencontrée souffre de problème de mobilité : en général, une famille qui déménage n'arrive pas à assumer les frais de déménagement, ils n'arrivent pas à faire face à une charge ponctuelle. »

« Un exemple : une femme seule avec des enfants venant hors-DG. Elle a rencontré des difficultés pour venir visiter le logement (déplacement en train et en bus) et dès le départ, elle n'a pas pu payer le loyer. Cette situation a soulevé plusieurs difficultés rencontrées par la population cible : à qui s'adresser pour avoir de l'aide ? Comment se déplacer ? Quels sont les droits et les obligations de chacun ? »

« Certains ont des réseaux sociaux, d'autres pas du tout. Les isolés n'ont plus de lien du tout. »

« Les jeunes ont de moins en moins de relations stables et rencontrent de plus en plus de difficultés dans leur autonomisation. »

« Il y a également un problème de mobilité pour se rendre aux consultations. »

« Quand une maman perd son travail, on la voit basculer dans la pauvreté. Quand elles n'ont plus de voitures, c'est une aggravation du phénomène. »

« La distance pose également problème notamment pour fréquenter l'enseignement spécialisé. »

« Ce sont beaucoup de femmes, elles ont des difficultés dans la gestion du temps travail, leur mobilité et la garde des enfants. »

« Il y a l'exemple de cette mère qui a eu plusieurs enfants avec des pères différents (toujours absents). Elle ne parle pas allemand. Elle a des problèmes de mobilité. Certains de ses enfants ont des difficultés scolaires. Les problèmes psychologiques, financiers, de violence… reviennent toujours.

« Il y a aussi cet homme qui élève seul ses garçons. Il vit dans un appartement inadapté. Il y a un problème de mobilité. Il n'a pas les moyens d'avoir une voiture et n'a plus de permis de conduire (alcool au volant). »

« Une dame âgée vit dans une maison trop grande pour elle, elle conduit son véhicule. Un jour, elle a un accident et perd son permis de conduire, les policiers lui conseillent de ne plus conduire. Habitant à la campagne, elle ne peut plus se déplacer (problème de mobilité). Elle voulait trouver un logement près de l'église, mais il n'y en a quasi pas et elle n'entre pas dans les conditions pour revendiquer un logement de Nosbau. Elle veut rester dans son village et ne veut pas aller à Eupen. Il n'existe pas de services pour ce genre de personnes : elle n'est pas pauvre, elle n'émarge pas au CPAS. Il y a très peu d'appartements adaptés aux personnes âgées et pour les jeunes. Cette personne peut compter sur de la solidarité, mais c'est difficile de perdre son indépendance.

« Une femme d'origine étrangère qui a quitté son mari violent alors qu'elle était fortement blessée. L'homme a fait venir « importé » sa femme de l'étranger. Je suis la seule personne qui peut entrer en contact avec cette femme, la société islamique ici à Eupen dit ce qu'elle peut faire. Cette femme est restée 1 an dans le refuge et a trouvé un appartement à Eupen. Après 3 ans, elle a trouvé un appartement via Nosbau, mais se pose maintenant le problème de la mobilité (l'appartement n'est plus à Eupen).

« L'isolement s'aggrave de jour en jour et le manque de vocabulaire n'arrange rien à cause d'une maîtrise insuffisante de la langue »

« La langue est un vecteur d'intégration »

« C'est très important qu'ils apprennent la langue pour sortir de l'isolement. »

- **Toxicomanie** (indice d'occurrence : 0.3)

« Les jeunes rencontrés ont des problèmes de drogue, de liens avec les parents, d'alcool… Ils ne terminent pas leur scolarité. »

« Il y a beaucoup de très jeunes familles où les parents ont 20 ans, ils n'ont pas de formation. Ils ont des problèmes de drogue (cannabis). Ils n'ont pas de revenu, de logement et rien pour s'occuper des charges de l'enfant. Ils ont des difficultés à donner des structures à leur enfant. Cela représente 20 % de la population cible. (ONE) »

- **Endettement** (indice d'occurrence : 0.45)

« Les principaux problèmes des familles rencontrées portent sur les dettes et le logement. »

« Ces familles sont souvent endettées, ne sont pas aptes à payer les frais médicaux (par exemple, les consultations de gynécologie) »

« La population rencontrée souffre de violence conjugale, de problèmes d'hébergement et de dettes. »

« Ces familles ont également des problèmes financiers (notamment les familles nombreuses). La majorité du RIS perçu est utilisé pour payer le logement ou les dettes. »

« Les situations d'endettement touchent la plupart des personnes qui émargent au CPAS. Il faut dire que les personnes isolées touchent le RIS (800 euros). Quand on retire le loyer, le gaz et l'électricité, il ne reste pas grand-chose. »

« Un homme qui travaille, il a des dettes, une maison mal isolée. Il dépense beaucoup pour le gaz et l'électricité. On a réalisé un audit énergétique : il y a beaucoup de choses à faire, mais c'est impossible, car la personne est déjà trop endettée. 10 % des cas rencontrés sont similaires, mais il n'y a pas toujours de l'endettement au départ bien qu'il vienne par la suite. »

« La population rencontrée fait face à des menaces d'endettement liées aux factures énergétiques (coupure compteur, tarif social…). »

« Les personnes que l'on rencontre ont des revenus faibles et/ou sont endettées. »

- **Stigmatisation** (Indice d'occurrence : 0.35)

« L'image que les personnes ont de la société peut poser question. Pour trouver un logement, le candidat locataire doit gagner la confiance du propriétaire. »

« Certaines familles sont marginalisées parce qu'elles ne parviennent pas à entretenir leur maison »

« Le problème c'est le regard de la société sur les gens qui ont des problèmes familiaux et sociaux. »

« Ils ont l'impression qu'on les a laissés tranquilles il y a dix ans et que maintenant on les oblige à faire des projets professionnels. Ils se sentent humiliés. »

« Jeune femme issue d'une famille nombreuse Elle n'a pas de formation, elle a fait tous les cycles d'insertion. Elle est au chômage et a des problèmes d'assuétude. Elle est très loin du marché du travail, on ne sait pas la mettre en stage. Elle a des difficultés sociales à régler avant d'aller sur le marché du travail. Elle a des problèmes de comportement avec les gens (manque de règles, de maturité,). Le handicap social n'est pas reconnu/accepté par les autres. »

« Avec les familles étrangères, il y a des barrières, les gens ont peur. Quand on rentre en communication avec eux, on voit que les gens souffrent. Il n'y a pas de vision positive, mais par après, les gens s'ouvrent. La moitié de la clientèle de Nosbau est d'origine étrangère. »

« Les "*rideaux de Saint-Vith"* sont à la fois une façon de maintenir l'opacité autour de ce que l'on vit tout en enjolivant ce que l'on montre de ce que l'on est, de ne pas dévoiler son intérieur tout en préservant l'image extérieure que l'on donne de soi… Ces rideaux revêtent une importance fondamentale parce qu'ils permettent de se cacher pour sauvegarder son intimité et de ne montrer qu'une façade qui répond aux pressions du "qu'en dira-t-on ?" à laquelle il importe de répondre positivement. »

- **Manque d'emploi et ou de ressources financières liées au travail…** (indice d'occurrence : 0.30)

« Ce qui manque, c'est l'emploi… »

« Les problèmes financiers sont fréquents et nécessitent une aide à la gestion du budget. »

« Nos situations, ce sont essentiellement des femmes enceintes qui souffrent de problèmes financiers et sociaux. »

« Des jeunes de 18 ans et plus qui sont en démarche de quitter leurs familles, qui sont un peu "à la marge" et rencontrent des difficultés financières. »

« L'enfant n'est plus au centre de la famille quand les finances deviennent le centre du problème. »

« Le premier indice, c'est le salaire. Les difficultés s'aggravent quand on ne paye pas les factures (même des factures de 6 euros posent problème). »

« Quand le chômage est de très, très longue durée, c'est presque impossible de se réinsérer. »

- **Absence de formation, de qualification** (indice d'occurrence : 0.30)

« Les personnes que l'on rencontre ont peu ou pas de formation et sont en déficit d'expérience professionnelle. »

« Ce sont des sans-emplois de tous les âges (>18 ans), sous-qualifiés dont 60 à 80 % ont au maximum un diplôme d'enseignement primaire. »

« Ce sont des personnes exclues socialement, sans-emploi, peu formées, avec des problèmes familiaux, des jeunes… Les populations sont très contrastées entre le Nord et le Sud. »

« Beaucoup de personnes avec un handicap s'en sortent sans nous, mais ont souvent un niveau de qualification insuffisant. La promotion sociale n'existe pas ici comme elle existe dans la région de Liège. »

« C'est une population variée, qui est souvent sans-emploi, sans qualification et qui n'a pas droit au chômage. »

« Les problèmes rencontrés portent sur le décrochage, les problèmes de langue, de qualification. Les personnes sont décrites par rapport à l'employabilité. »

« Les élèves ont des problèmes d'apprentissage et manquent de compétences sociales. L'objectif des élèves est d'arriver à faire un apprentissage. Nous travaillons en collaboration avec l'AWIPH et recevons des aides financières du FOREM pour engager des jeunes en formation, mais la durée de ces aides est trop courte. Les jeunes que nous suivons reçoivent un "petit" certificat, mais ne sont pas totalement formés. »

« Ils n'ont pas de diplôme et pas de perspectives d'avenir. »

« Dans le Sud, il y a toute une main-d'œuvre qui a travaillé dans les fermes ou dans les forêts et qui ne s'est pas adaptée aux nouveaux marchés. Ils sont persuadés qu'ils ne trouveront plus d'emploi même s'ils suivent les formations qu'on leur a proposées. »

« Beaucoup d'hommes et de femmes de 45-50 ans avec un faible niveau de qualification. Ils ont travaillé épisodiquement dans des emplois sous-qualifiés et s'estiment trop âgés pour recommencer une carrière ou se former dans une nouvelle branche. »

« Des jeunes avec un faible niveau de qualification. »

« Le problème réside surtout dans le manque d'emplois adaptés »

« La fragilité psychique rend l'insertion très difficile. Les femmes sans formation qui ont des enfants : elles ont peu de perspectives de faire des formations, car elles doivent garder leurs enfants. Quand une mère passe du CPAS au chômage, elle devient plus pauvre, car elle perd son droit à une série d'aides dont elle pouvait bénéficier en étant au CPAS. »

« Les problèmes sociaux et psycho-affectifs se surajoutent à l'emploi. »

B. Reproduction trans-générationnelle/pauvreté endémique/violence/comportements asociaux

« Les trajectoires scolaires se répètent. »

« Nous rencontrons deux groupes de population. Pour le premier, 50 % des personnes en ont "ras-le-bol" et 40 % ont ou sont en train d'avoir un diagnostic psychiatrique. Ils n'ont pas le CEB, proviennent souvent de l'enseignement spécial ou sont restés "dans le fond de la classe". Le second groupe se compose d'élèves de 2e professionnelle. Il faut les rescolariser jusqu'à 18 ans au moins et leur fournir un stage sur le marché du travail. Il y a une corrélation entre l'intégration sociale et professionnelle. »

« Ce sont des jeunes de 15 à 25 ans qui ne peuvent, ne savent ou ne veulent pas s'intégrer dans l'enseignement. »

« Ils sont dans un cercle vicieux de précarité »

« L'intervention se justifie quand au moins un intervenant social remarque un problème scolaire qu'il soit d'apprentissage ou d'insertion scolaire. Ce sont souvent des familles qui manquent de moyens socioculturels. »

« Ils ont des problèmes avec la justice. Ils sont bien souvent agressifs, en dépression, ils se mutilent... »

« Ils ont des problèmes de violence et ont de plus en plus souvent un diagnostic psychiatrique. Dans le "case Management", on n'arrive pas à "capter" certaines personnes. Pour les cas psychiatriques, est-ce une maladie ou juste un comportement ? »

« Les contacts interpersonnels et scolaires sont rendus difficiles. Ils n'ont pas assez de ressources psychologiques et relationnelles... »

- **Situation de demandeur d'asile ou de « sans-papier »** (Indice d'occurrence : 0.2)

« Certaines familles vivent également dans l'illégalité (pas de prime de naissance, Fedasil,…) »

« Nous accueillons toutes les familles, même les irréguliers. Elles viennent de tous les milieux, elles n'ont pas de culture scolaire et sont souvent bloquées pour l'aide extérieure scolaire. »

« Les traumatisés de guerre chez les demandeurs d'asile n'ont plus de liens corrects avec les autres. Avoir un enfant ou des parents handicapés ou malades sont des signes de vulnérabilité. Ou encore des enfants affamés, avec chaussures trop petites, avec des vêtements d'été en hiver,… »

« Les populations rencontrées sont les personnes étrangères. Elles sont dans un état de pauvreté sociale institutionnelle, en manque d'éducation (langue, fonctionnement de la société,…). Elles sont en attente, dans l'incertitude de pouvoir rester sur le territoire. »

« Il y a également quelques immigrés, des jeunes mamans seules. Ils sont généralement dans une situation financière précaire, ont des problèmes d'assuétude (résolus ou non), à la recherche d'un emploi ou en situation de réorientation. On reçoit beaucoup d'étrangers. Tous les quinze jours, ils reçoivent des colis alimentaires de la Croix-Rouge, mais ce n'est pas assez fréquent, ce n'est pas tenable comme ça. »

« Les situations les plus bloquées concernent les sans-papiers. Une femme avec deux enfants, mais isolée socialement a une santé précaire. Elle a dû subir une opération et n'a plus su bouger pendant plusieurs jours et donc n'a plus su s'occuper de ses enfants. Il existe des aides familiales, mais seulement pendant quelques heures par jour. On a trouvé une solution ponctuelle pour ce cas. »

« On employait un étranger dont le permis de séjour est arrivé à échéance. On a dû le licencier. Il n'y avait pas de problème avec lui. Il a un enfant malade, ils peuvent rester en Belgique, mais ils n'ont droit à rien et ne reçoivent rien excepté de la Croix-Rouge. »

« Les familles sans papier qui ne disposent pas de moyens. Ils souffrent de malaises mentaux. Ils sont dans une situation précaire, sans espoir. Il est difficile de travailler avec eux, car ils peuvent partir du jour au lendemain. On peut juste les aider à supporter la situation. »

C. Commentaires / Quelques situations prototypiques

Une femme non originaire de la DG, formation dans le secteur de la santé. Elle est venue s'installer Communauté germanophone pour se marier. Elle est restée à la maison (elle ne travaillait plus). Suite à des violences conjugales, elle a quitté son mari en prenant en charge ses enfants dont un est au CPAS et est en détention pour possession de drogue (cannabis). La femme touche le RIS et pour ne pas perdre les allocations familiales, elle ne veut pas demander de pension alimentaire à son ex-mari, mais y est contrainte. La femme habite toujours dans le même village, elle suit une formation et travaille tous les jours. Les problèmes de l'ainé lui donnent la force de sortir de son village pour aller travailler et rencontrer d'autres personnes. À côté de l'aspect financier, le travail donne une vie sociale surtout dans les petits villages.

Couple dont la jeune femme diplômée, provenant hors-UE et sans papier, travaille 35 h par semaine dans l'HORECA pour 6 euros/h. Son mari vit dans la même économie de débrouille et ses enfants, inscrits à l'école ont une scolarité tout à fait normale. Ils se définissent non pas comme des « pauvres pauvres », mais comme « des pauvres qui ont des ressources » parce qu'ils disposent tous les deux d'un caractère qui leur permet de faire face à l'adversité. Leur situation est évidemment précaire, mais ils ne désespèrent pas d'obtenir, l'un ou l'autre, un contrat de travail qui leur permettra, un jour, de ne plus vivre dans la crainte permanente d'être expulsé de leur logement. Cette situation est exemplative de ce que constitue, selon V.de Gaulejac une « intégration incertaine » tant sur le plan de l'ancrage familial que sur celui d'une insertion socioprofessionnelle essentiellement souterraine.

Jeune homme de 32 ans dont le parcours de jeunesse a été catastrophique. Sa scolarité n'a été qu'une suite d'échecs et il est sorti du circuit scolaire sans le moindre diplôme au-delà de celui de primaire… Il manifeste toujours une apparente bonne volonté et entreprend de nombreuses formations sans toutefois ne jamais en terminer une seule. Il a fonctionné plus ou moins bien pendant un an dans le cadre d'un premier art.60, mais n'a plus eu de contrat par la suite. Une fois au chômage, il n'a pas respecté les rendez-vous et ne s'est soumis à aucune des obligations que lui a fixées le FOREM. De ce fait, il a été exclu et a perdu ses droits au chômage. Il est retourné au CPAS où on a réessayé un deuxième article 60 qui a plutôt bien marché. En tout cas, il a été au bout… mais après un an il est retourné au chômage, s'est à nouveau découragé et semble actuellement de nouveau en rupture sociale.

Jeune femme provenant hors-UE qui travaille depuis plus d'un an dans une entreprise de formation par le travail. Son caractère difficile est lié à la fois aux échanges limités qu'elle a avec son environnement d'une part parce qu'elle ne dispose que d'un vocabulaire restreint en français et en allemand d'autre part parce qu'elle *vit isolée dans son petit monde*. Le travail qu'elle a trouvé ne revêt pas pour elle un enjeu identitaire. C'est avant tout une nécessité parce qu'elle n'a pas d'autre moyen de survie pour elle et ses deux enfants.

De ce fait, elle est régulièrement absente à cause de la garde de ses enfants. Son irrégularité est strictement liée aux congés scolaires dans la mesure où elle n'a absolument personne à qui confier ses enfants. Elle ne dispose ni de famille d'orientation sur laquelle elle pourrait compter ni d'un ancrage institutionnel susceptible de l'aider à pallier son absence; les absences répétées sont institutionnellement mal perçues et économiquement problématiques (elle a déjà « perdu » trois clients mécontents. Lorsqu'on lui reproche ses absences répétées, elle répond qu'« elle n'a pas vraiment envie de travailler, mais que sa situation fait qu'elle en a besoin. » Elle va donc chercher à « se débrouiller » parce qu'elle sait que si elle quitte le circuit, c'est l'effondrement.

Un homme qui n'avance pas dans la vie… Il a vécu une enfance un peu tumultueuse dans une famille chaotique. Je pense même qu'il a été placé un moment. Le reste du temps, il vivait seul avec sa mère qui n'était pas très stable sur le plan affectif et, en tout cas, ne se souciait pas du tout de sa scolarité. Il avait des frères et avec lesquels il n'a pas ou peu de contact. On a tout essayé pour lui, mais rien ne marche… Il n'a plus droit au chômage… Il se contente du RIS, mais n'embraye sur aucun projet. Alors on ne fait plus rien, on ne sait plus rien faire. Il vient une fois par mois pour un entretien, mais il n'y a aucune évolution. Je vois ses chances d'insertion diminuer. Son cercle d'amis se réduit, ses contacts sociaux se raréfient. Sa situation financière s'aggrave et professionnellement, il s'éloigne de plus en plus du marché du travail. Il ne veut même plus faire de formation…

Le lien au travail est explicitement représenté, dans la population « autochtone » ou « immigrée » comme celui qui « signe » le processus d'exclusion. C'est particulièrement vrai chez l'homme. Chez la femme, c'est davantage les liens familiaux qui sont a priori corrélés avec le processus de précarisation. Le lien professionnel tend alors le plus souvent à se poser chez elle comme un lien secondaire qui prend son sens en fonction du rôle et du statut que lui donne son itinéraire familial. Pour le dire autrement, le passage de la précarité à la pauvreté apparaît chez l'homme davantage tributaire de la fragilité de son lien professionnel et du poids que font peser sur ce dernier les différents facteurs de vulnérabilité qui viennent s'y greffer (toxicomanie, troubles psychiques, etc.). Chez la femme, c'est d'abord la fragilisation du lien familial qui, lorsque celui-ci est soumis à la pression de facteurs de vulnérabilité (garde des enfants, mobilité, etc.) lui fait courir le risque d'un éventuel glissement de la fragilité à la précarité et/ou à la pauvreté.

Par ailleurs, la situation des demandeurs d'asile apparaît également précaire soit lorsque la situation s'est dé-régularisée au point d'entraîner la personne dans une zone de « non-droit », soit lorsque la situation est aggravée par des facteurs de vulnérabilité auxquels la personne ne parvient pas à faire face (problème de santé du sujet ou d'un membre de sa famille, troubles psychiques, etc.). Le travail, essentiellement sous la forme de « débrouille » prend alors une fonction vitale qui met l'individu sous pression et transforme l'occupation professionnelle davantage en argument de survie plutôt qu'en vecteur de considération lié à un désir d'épanouissement psychosocial.

La régulation des formes de pauvreté invisible se réalise essentiellement à travers des mécanismes de solidarité mécanique qui se mettent en place sur la base d'un ancrage communautaire local (principalement au sud de la Communauté) et/ou d'un repli communautaire qui prend davantage la forme d'un regroupement culturel (au nord). Une « forme d'économie souterraine » et un système de « débrouille » qui intègre les services de support sociaux se mettent alors en place pour « parer au plus pressé ». C'est notamment vrai lorsqu'un ou plusieurs enfants sont concernés par la situation de pauvreté ou que la famille a montré des indices d'intégration communautaire (à travers l'école, les mouvements associatifs et la participation à la vie des groupes sociaux plus ou moins formels) suffisamment consistants.

En effet, comme nous le développons plus loin, le réseau s'active avec parcimonie pour toutes les formes de pauvreté de transit. Cette forme de pauvreté caractérise la situation de personnes qui ne sont pas nées en Communauté germanophone et/ou qui ne manifestent pas l'intention d'y demeurer parce qu'elles n'y ont que de faibles possibilités d'ancrage, professionnel, familial ou linguistique.. Le réseau semble manifester, à travers ce fonctionnement implicite, une réaction spontanée que Lermieux désigne par le concept d'intelligence du réseau. Toutefois, cette propension à se fermer diminue fortement lorsque la situation concerne un ou plusieurs enfants et leur famille ou que l'intégration communautaire de la personne en difficulté se fonde sur des liens suffisamment consistants.

Les modalités de survivance que le « réseau » d'entraide et de support stimule permettent alors à ces personnes de « surnager » au sein d'un système de soutien social relativement efficace dans le court terme. Celui-ci s'avère toutefois profondément anxiogène dans le moyen terme et demeure fragile à long terme. En effet, les moyens matériels et humains qui constituent ce support sont fondamentalement limités et ne pourraient répondre à une demande plus importante ou supporter une pression plus intense. Cette situation, constamment à la limite de la saturation, permet ainsi, dans l'état actuel de fonctionnement de l'écosystème, de contenir le phénomène et d'en prévenir les conséquences, mais impose d'en observer attentivement l'évolution afin de permettre au système, s'il est menacé de saturation, d'anticiper les réponses qu'il peut apporter préventivement. La densité, la prégnance ou la multiplication des situations rencontrées risquent en effet, si elles ne sont pas contrôlées, d'entraîner le blocage ou le dysfonctionnement du système. La relative efficacité de celui-ci repose en effet essentiellement sur l'aptitude de ceux qui le constituent à mobiliser des ressources « souterraines » en mettant en mouvement des mécanismes de solidarité basés sur leur motivation à aider et leurs tendances altruistes.

L'observatoire de la pauvreté dont nous préconisons la mise en place devrait permettre d'accorder à cette problématique toute l'attention qu'elle justifie incontestablement.

Par ailleurs, à la lecture de l'ensemble des situations dont la prise en charge est décrite comme déficitaire, décevante ou fortement problématique, il apparaît que le fait d'avoir été

inscrit temporairement ou sporadiquement dans un processus d'insertion est considéré par les professionnels de l'action sociale comme plus disqualifiant que le fait de ne pas disposer à la base d'un capital éducatif et ou professionnel suffisant parce que le sujet n'a, par exemple, pas pu bénéficier d'un parcours d'enseignement véritablement qualifiant. Tout se passe comme si les échecs successifs dans le processus de socialisation épuisaient le système de soutien qui ne trouve plus alors la force de se mobiliser pour continuer à accompagner le sujet en difficulté. Un tel modèle d'interprétation de la réalité que nous désignerons comme **paradigme de la « disqualification sociale »** rend le réseau d'aide et de soutien parfois plus difficile à remobiliser que le paradigme qui fait de la sous-qualification sociale, voire du handicap (pour autant que celui-ci fasse l'objet d'une reconnaissance) un vecteur de désinsertion.

Dans le paradigme de la disqualification sociale, la mise en place de cercles vicieux de désocialisation donne aux facteurs de vulnérabilité un poids plus considérable dans la mesure où ceux-ci ne bénéficient plus d'une prise en charge à la fois ciblée et intégrée dans un dispositif d'accompagnement global. C'est ce processus qui explique notamment pourquoi la mise en réseau des services constitue un préalable nécessaire et indispensable à toute forme de « case management ». C'est particulièrement vrai lorsque les services d'aide et de soutien émettent des signaux de découragement, voire de rejet, qui incitent alors la personne à désinvestir le lien professionnel sur lequel reposait l'essentiel des espoirs d'insertion dont il était porteur. Perçu comme « désespérant » parce qu'il a échoué, le sujet en vient alors à adopter des attitudes de retrait (dépression, apathie, etc.) ou de fuite (toxicomanie, alcoolisme, etc.) qui diminuent l'estime qu'elle a d'elle-même et, en la rendant d'autant moins assertive sur le marché de l'emploi et/ou dans les circuits de formation, renforce d'autant plus les motifs de se montrer « désespérant ». Ce cercle vicieux induit un mécanisme pervers qui tend à augmenter, chez le sujet avec un parcours de vie chaotique, les probabilités de se conformer aux prédictions négatives dont il fait l'objet.

6. Les cercles vicieux du paradigme de disqualification sociale…

6.1. Découragement institutionnel versus désespérance individuelle.

Le paradigme de la « disqualification » suppose que le découragement institutionnel se manifeste dès que l'un des bénéficiaires perd pied à plusieurs reprises et introduit des ruptures dans sa trajectoire d'insertion. Ce découragement tend alors à transformer le désespoir de l'individu en une forme de désespérance. Celle-ci se manifeste dès qu'un individu suppose que personne, ni sur le plan individuel ni sur le plan institutionnel, ne pourra plus lui venir en aide. Cette attitude de désinvestissement conatif induit un ensemble de comportements de déliaison sociale qui justifie a posteriori le retrait des services d'aide et des supports sociaux. Le cercle vicieux qui en découle renforce ainsi le processus de déliaison sociale parce qu'il induit la démission institutionnelle en même temps qu'il la justifie.

Figure 15 : Découragement institutionnel versus désespérance individuelle

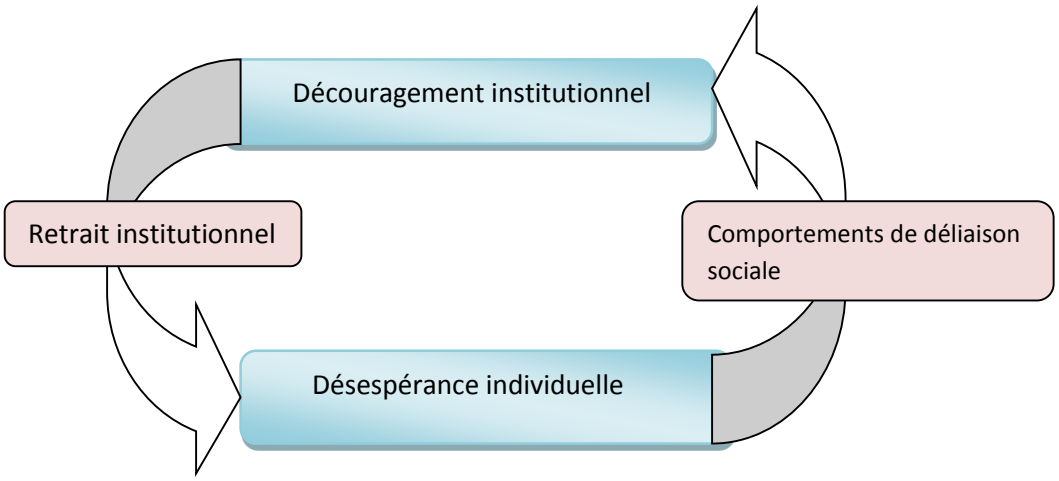

Illustration du cercle vicieux « Découragement institutionnel versus désespérance individuelle » extraites d'entretiens :

« *Une dame seule avec plusieurs enfants. On l'a connue lorsqu'elle était encore avec son mari. Elle travaille, mais toujours à temps partiel et ça ne dure jamais longtemps, elle rentre toujours en conflit avec son employeur. Elle est endettée, on l'aide pour la gestion budgétaire… ça dure 2-3 mois et puis c'est terminé. Et cela se répète. L'ainé vient d'être majeure et semble reproduire les problèmes de sa mère. On ne sait pas comment améliorer durablement les dettes. On a tout essayé, son droit au chômage a été retiré... on ne fait plus rien, on ne sait plus rien faire. Il vient une fois par mois pour un entretien, mais il n'y a aucune évolution. Je vois ses chances diminuer. Il a de moins en moins d'amis, de contacts sociaux, ça s'aggrave*. »

« *Si elle quitte le circuit, c'est l'effondrement.* »

« Elle a été rayée du chômage. Son RIS lui a été retiré. Alors, elle fait la "pickpocket" et fait du travail au noir. Elle va s'enfoncer dans une économie de débrouille parce que plus personne ne veut s'occuper d'elle. »

6.2. Défiance institutionnelle versus perte du lien de confiance interpersonnelle

Le « paradigme de la disqualification sociale » et la « culture de l'entre-soi » que provoque parfois la densité importante de services que propose la Communauté germanophone sur un territoire restreint induisent une acception particulière du « secret professionnel

partagé ». Celui-ci semble, parfois, déborder du cadre précis au sein duquel cette notion doit être entendue lorsqu'il est question d'échanger des informations à propos de la prise en charge psychosociale d'une situation. Le fait que « tout le monde se connaisse » et que les échanges institutionnels sont généralement imbriqués dans des liens interpersonnels justifient ainsi souvent le fait que les contenus informatifs partagés tendent à mêler les éléments objectifs relatifs à l'anamnèse de la personne, les impressions subjectives qui s'attachent à l'évaluation de sa trajectoire et les évaluations spontanées qui portent sur la personne et/ou son évolution. Cette tendance à « tout partager » entraîne alors parfois chez la personne aidée une forme d'opacité dans la communication. Celle-ci peut en effet être tentée (par le mensonge ou l'omission) de masquer des réalités qui seraient perçues dans le système comme des éléments de disqualification. Cette propension à ne pas tout dire justifie alors, lorsque cette opacité est mise à jour, une perte significative de confiance dans le lien interpersonnel susceptible, en retour, de créer une forme de défiance institutionnelle. Tout se passe comme si, craignant que l'échange d'informations ne se retourne contre lui, le sujet en vient à tenter de contrôler ce qu'il dit de lui-même, même s'il doit en venir à travestir, à masquer ou à moduler la part de réalité vécue qu'il entend préserver. Soumis à une forme de prétention à la vérité, à la légitimité et à la sincérité, le discours que le bénéficiaire tient sur lui-même devient alors, à l'occasion, un vecteur de défiance institutionnelle justifiant parfois, lorsque le cercle vicieux s'aggrave, des formes de retrait du dispositif d'aide et de soutien. C'est par ailleurs ce phénomène qui explique la difficulté que nous avons éprouvée à recueillir de véritables trajectoires de vie là où il a, plus souvent, été mis à notre disposition des anamnèses socio-éducatives, c'est-à-dire des récits de vie réévalués par des professionnels de l'action psychosociale.

Figure 16 : Défiance institutionnelle versus perte du lien de confiance interpersonnelle

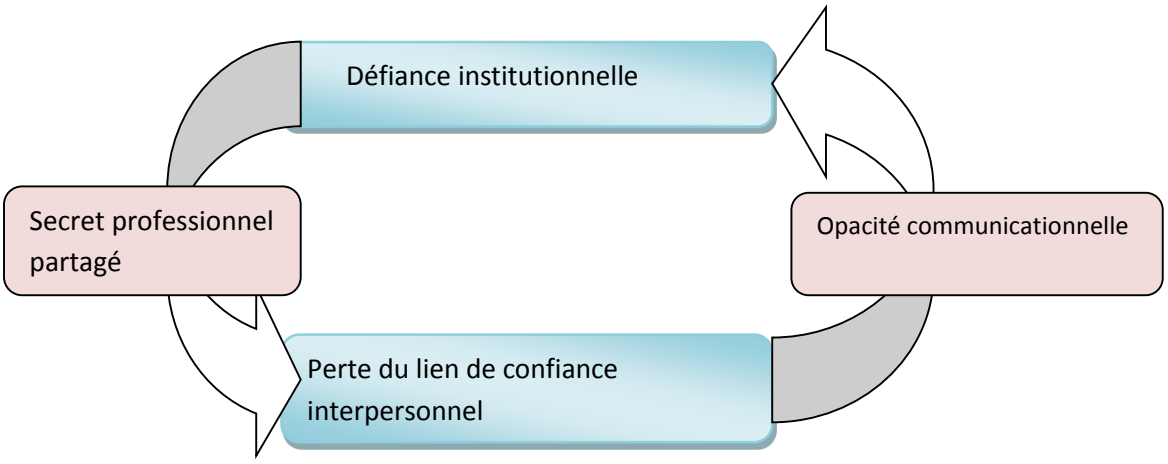

Illustrations du cercle vicieux « défiance institutionnelle-perte du lien de confiance interpersonnel » extraites d'entretiens :

« *Situation d'une personne engagée depuis 2010, mais elle mentait. Elle vivait dans sa voiture avec ses enfants. On n'a rien à lui reprocher au niveau du travail, mais elle n'était pas très régulière. Il y a eu quelques mises au point, mais ça ne dure pas. On a eu des plaintes de clients. Elle a été surprise en train de voler par un client, on l'a licenciée. On s'est posé beaucoup de questions sur le fait de la licencier ou non. Elle est retournée au CPAS. C'est une situation dramatique, mais aussi décevante, « on donne 10 chances et on a rien en retour). Cette personne avait-elle besoin d'une gestion du CPAS ? Est-ce notre mission de continuer à l'aider alors que tout le monde baisse les bras avec elle ? »*

« Je voudrais évoquer le cas d'un couple avec un enfant, l'homme a des problèmes psychologiques et la femme travaille dans un atelier protégé. Ils ont un problème de dettes et de gestion financière, mais nous cachent beaucoup de leurs dépenses. On n'a plus confiance envers ce couple. On a stoppé la gestion budgétaire à cause de nouvelles dettes. Ils viennent toujours au CPAS, mais l'homme éprouve des difficultés à accepter l'aide.

"La personne finissait par croire à ses propres mensonges. Elle volait certainement pour subsister. Elle mentait sans doute pour se protéger. Mais quand tout a été découvert, plus personne n'a voulu l'aider et elle a commencé à dégringoler. Il faut dire qu'on en avait déjà tellement fait pour elle."

6.3. "Discrimination sociale versus mésestime de soi"

Le "paradigme de la discrimination" induit un ensemble de mécanismes de stigmatisation à travers lesquels la représentation du bénéficiaire se trouve enracinée dans un nœud de convictions qui rendent son évolution improbable. De telles représentations tendent à figer le sujet dans l'image négative qu'il donne de lui-même. L'estime de soi, mal soutenue par cette image de soi défaillante, en devient alors tellement fragile qu'elle induit chez le sujet des cercles vicieux de mésestime de soi qui l'incitent, en n'osant plus agir, à très peu nourrir l'estime qu'il a de lui-même. En effet, l'individu, n'osant plus bouger, tend à se réfugier dans des formes d'inertie qui, sur le plan psychosocial, semblent constituer une position antalgique. Parallèlement, malgré les moyens qu'il se donne, cela va diminuer la probabilité, de renforcer l'estime qu'il porte à lui-même. Bien plus, chaque fois que le sujet, agissant avec parcimonie, est confronté à l'échec, il tend à le généraliser et à justifier sa tendance à ne pas agir.

Cette défaillance du pouvoir d'agir du sujet nourrit alors les processus de discrimination sociale dont il fait l'objet. Elle intensifie en effet les jugements qui le rendent aux yeux des intervenants sociaux à la fois "responsable de son état" et "insuffisamment motivé par l'idée de sortir de sa situation". Cette situation conforte un cercle vicieux contribue à diminuer l'efficacité du dispositif d'accompagnement et/ou de soutien social.

Figure 17 : « Discrimination sociale versus mésestime de soi »

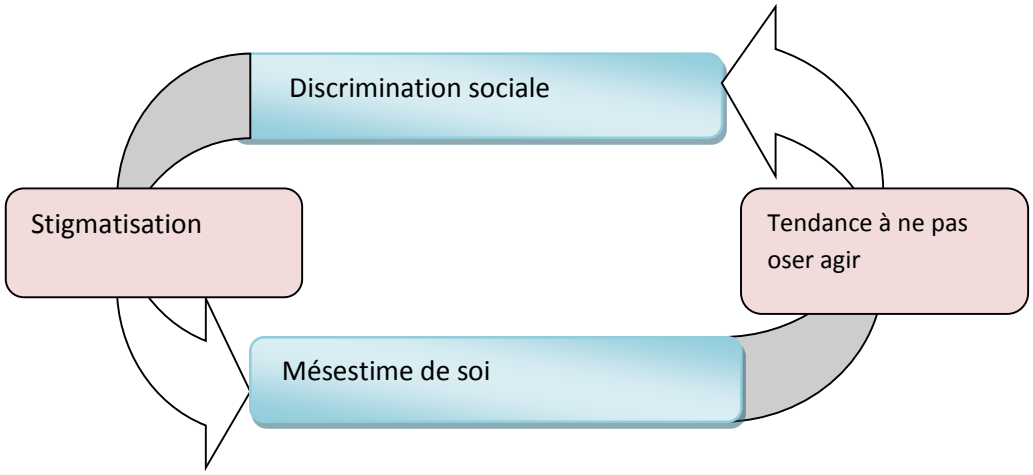

Illustrations du cercle vicieux « Discrimination sociale versus mésestime de soi »

extraits d'entretiens :

« *Situation d'une personne installée dans un de nos logements Elle était mal intégrée dans son quartier parce qu'elle n'entretenait pas sa pelouse et que ses rideaux étaient sales. Elle avait un léger handicap, mais trop peu manifeste pour qu'on lui donne cette excuse dans le mauvais entretien de la façade de sa maison. Après quelques mises au point, il y a eu un léger progrès, mais cela n'a pas duré. On a eu des plaintes du voisinage. Et la police, également, s'en est mêlée. À force de se sentir montrée du doigt, elle s'est complètement refermée sur elle-même et, dans ses phases de dépression, elle n'ouvre plus à personne et ne répond plus au téléphone. Il n'y a plus que nous qui avons encore, dans ces moments-là, un accès partiel à son intimité parce que, jusqu'à présent, elle éprouve le sentiment que nous, nous ne la jugeons pas* »

« Quand les familles se sentent jugées, elles essayent de limiter leurs contacts avec les services sociaux pour s'extraire de la pression au changement que ceux-ci exercent plus ou moins volontairement. »

Notons, par ailleurs, que les facteurs de vulnérabilité que constituent l'alcoolisme, les assuétudes, l'insuffisance linguistique et les troubles mentaux qui affectent la volonté (dépression, anxiété, phobie) tendent à accélérer la mise en place des différents cercles vicieux évoqués ci-avant.

On parlera ainsi de paradigme de disqualification dès lors que la déliaison s'y réalise dans un contexte au sein duquel l'activation du lien au travail a produit un sentiment d'échec perçu

ou vécu qui parasite les probabilités d'inclusion sociale ultérieure de la personne en difficulté. Dans un tel contexte sociétal, le risque de désintégration se fait sentir chaque fois que la rupture de lien s'aggrave d'une manière telle que la disqualification entraine un sentiment de désaffiliation et de marginalisation. Il n'est alors plus question de précarité, mais de pauvreté voire, si les liens sont complètement rompus, de grande pauvreté.

Cette grande pauvreté caractérisée par la disqualification, la désaffiliation et la marginalisation est toutefois, si l'on fait abstraction de la population sans-papier et de la « pauvreté invisible » qu'elle génère, particulièrement rare en Communauté germanophone. Elle est parfaitement identifiée dans le nord de la Communauté, où l'on dénombre quelques situations de marginalité extrême, et apparaît par ailleurs complètement « identisée » dans le sud où une seule personne, nommément identifiable, semble rassembler l'ensemble des caractéristiques qui fondent l'extrême pauvreté.

L'éloignement plus ou moins grand par rapport au monde du travail crée par contre un nombre croissant de situations de fragilité, de précarité et de pauvreté que le système d'aide, tel qu'il fonctionne actuellement en Communauté germanophone, peine parfois, de l'aveu même des intervenants sociaux, à résorber. Cette difficulté est liée à un mode d'intervention psychosociale qui veut que « même quand cela ne marche pas, on continue malgré tout à frapper sur le même clou ». C'est en agissant de cette manière, par exemple en multipliant les propositions de stages d'insertion et de formation à une personne qui ne parvient pas à les transformer en vecteurs de liaison sociale, que l'on tend alors à renforcer les cercles vicieux dans lesquels s'inscrivent les personnes qui réalisent des carrières de désocialisation.

À cet endroit, rappelons que c'est précisément ce qui rend la disqualification plus problématique que la sous qualification parce que la première épuise le système alors que la seconde paraît encore en mesure de le stimuler. L'absence de formation aggravée par la démultiplication des tentatives sporadiques et chaotiques de mise au travail grève alors lourdement les probabilités d'inclusion sociale d'une part parce que le système se ferme au sujet, d'autre part parce que le sujet, dans le même temps, tend à se mettre à distance du système en renforçant, dans son mode de fonctionnement, le poids des facteurs de vulnérabilité qui grèvent son fonctionnement social (santé mentale et assuétude pour les hommes, mobilité et garde d'enfants pour les femmes).

Ces trois cercles vicieux attachés au paradigme de la disqualification nous amèneront, dans la deuxième phase de notre recherche, à vérifier ce que les personnes en situation socialement difficile peuvent nous dire de l'estime dans laquelle elles se portent et de la manière dont elles envisagent le développement de leur pouvoir d'agir. Nous serons également attentifs à relever comment se réalisent leurs aptitudes à la narration d'eux-mêmes et la propension qu'elles manifestent à maintenir des liens de confiance avec les

acteurs sociaux. Nous veillerons enfin aussi à relever les indices de désespoir et/ou de désespérance qui contribuent à grever lourdement le processus de reliance sociale.

Ce mécanisme s'observe surtout par rapport aux situations vécues par des hommes « isolés ». Il semble à cet endroit que le fait d'être une femme et d'avoir en sus la charge d'enfants constitue, en Communauté germanophone, un facteur de protection susceptible de stimuler un dispositif de soutien plus efficace et de maintenir l'efficience de celui-ci dans la durée en dépit des échecs et les difficultés rencontrées. C'est en tout cas ce qui ressort de la première analyse des trajectoires de vie répertoriées tant au cours des espaces d'échange que des séances d'interview. Ce facteur de vulnérabilité mis en avant par les acteurs sociaux, notamment lorsqu'il est question de rendre accessible aux personnes défavorisées les services de garde d'enfants extrascolaires, semble donc exercer une influence paradoxale dans la mesure où, en même temps qu'il constitue un vecteur de fragilisation de la personne, il tend aussi à attirer sur elle une attention positive et à réduire les risques de mise en mouvement de cercles vicieux au sein du réseau.

Il est ainsi possible d'identifier, a contrario, des cercles vertueux stimulant la prise en charge qui renforce l'efficacité du réseau. Ces cercles vertueux s'inscrivent dans le paradigme que nous qualifierons de « paradigme de la requalification sociale et/ou familiale ». Ce paradigme se manifeste chaque fois que l'individu, dans sa prise en charge, est envisagé dans sa globalité ou que l'enfant prend une position centrale dans le processus d'aide et de soutien.

Lorsqu'une prise en charge « globale », envisagée dans une perspective holiste, produit une redynamisation de l'individu et une reprise en main de sa trajectoire, le réseau montre en effet une plus grande accessibilité, une meilleure propension à l'action et une tendance à être plus facilement stimulable. C'est ce mécanisme que nous désignons, dans le paradigme de requalification sociale, sous le concept de « *cercle vertueux de la prise en charge globale ou de la perspective holiste* ».

6.4. « Prise en charge globale versus dynamisation de la trajectoire individuelle »

La prise en charge « holiste » de la situation de pauvreté constitue pour les professionnels une forme d'idéal à atteindre pour un grand nombre d'intervenants. Effectivement, les effets positifs de cette forme d'accompagnement sur la dynamisation de la trajectoire individuelle sont relevés par un grand nombre d'entre eux. Lorsque les acteurs sociaux resituent le processus d'insertion professionnelle, ils tendent à le situer au centre d'une problématique complexe qui met en jeu l'individu, ses caractéristiques psychosociales individuelles et les particularités du lien qui l'unit aux différents espaces d'intégration. Lorsqu'ils font référence à l'opportunité d'intégrer leur action dans une telle perspective, les professionnels de l'action sociale considèrent aussi vite l'impact positif que cette manière de

fonctionner exerce à la fois sur l'accessibilité et la mise en route du réseau de soutien et sur la progression du sujet dans le développement de son pouvoir d'agir. Ce double impact fait en retour sentir ses effets sur la qualité de la prise en charge globale du sujet et la dynamisation de sa trajectoire d'insertion et/ou d'intégration. C'est ce processus de renforcement rétroactif qui explique la mise en place du cercle vertueux.

Figure 18 : « Prise en charge globale versus dynamisation de la trajectoire individuelle »

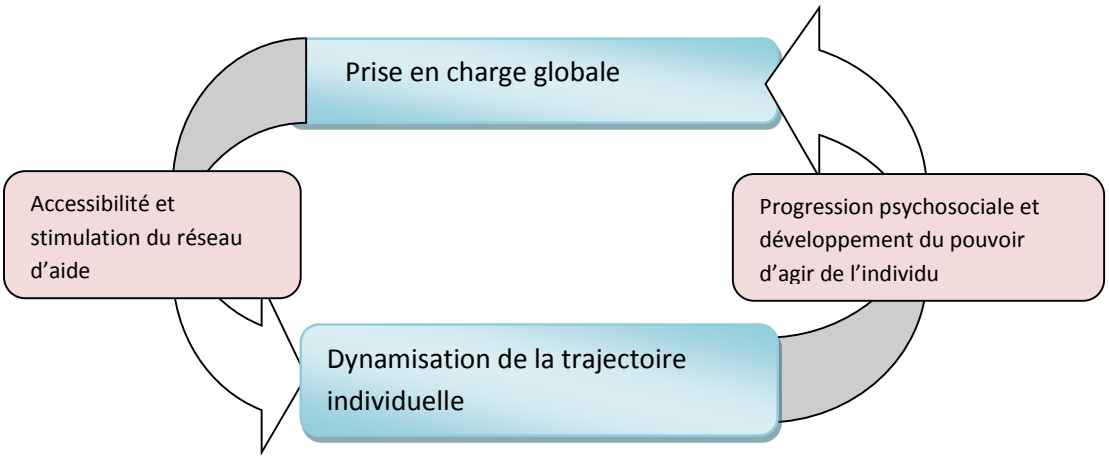

Illustrations du cercle vertueux « prise en charge globale-dynamisation de la trajectoire individuelle » extraites d'entretiens :

« Une jeune fille en surpoids qui a perdu ses allocations de chômage et également endettée. Avec l'accompagnement, elle a perdu 60 kilos. Maintenant, elle suit un stage et on espère qu'elle va quitter le RIS. »

« Une famille d'étrangers qui a eu des enfants dont un prématuré. Leur situation financière est précaire. Le père suit un stage au niveau de l'Onem. Il a eu beaucoup de conflits avec eux au départ, mais le processus a évolué sur trois ans. Ils ont replacé les enfants au centre de la famille. La mère voulait orienter ses enfants vers l'enseignement spécial, mais maintenant, elle s'oriente plus vers l'enseignement classique. »

« Une famille en difficulté financière, souffrant de problèmes psychiatriques et d'un manque d'hygiène (certains enfants sont placés). Pour le moment, le père se soigne régulièrement. La mère s'est remise en ménage avec une autre personne et a eu de nouveaux enfants. Elle arrive à s'en sortir seule après des années de thérapie. Elle assume sa responsabilité dans le placement de certains de ses enfants. »

« Au CPAS, il y a beaucoup de familles où tout va bien. Dans le quotidien, la pauvreté se retrouve surtout chez les isolés plutôt que dans les familles. Un homme a eu un accident privé, il a continué à travailler sans se soigner. Après, il ne savait plus travailler et a été licencié. Il a perdu ses allocations de maladies et s'est retrouvé au chômage. Il n'a pas fait de stage du FOREM, car il n'était pas possible pour lui de travailler en raison de ses problèmes

de santé. Il a été exclu du chômage et est arrivé au CPAS. Il n'a pas voulu immobiliser son membre blessé pour être reconnu handicapé. Avec l'aide du CPAS, il s'est rendu chez le médecin-conseil et a retrouvé un travail « protégé ».

« Il y a beaucoup de petites choses positives dans le travail. Rendre des petits services est gratifiant. Il n'y a pas de situation précise à mettre en évidence. Quand on détecte des problèmes chez les enfants, on les envoie vers d'autres services.

Par opposition, les travailleurs sociaux regrettent souvent la tendance à « *manquer de vision globale de la personne* » et à ne « *la définir qu'à partir de ce qui lui manque »* dont peuvent faire preuve certains services, voire, à l'occasion l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, comme nous l'avons souligné ci-avant, lorsque l'enfant trouve ou retrouve une place prioritaire dans la hiérarchie des valeurs familiales, le réseau montre également une plus grande sensibilité et tend à s'activer à la fois plus facilement et plus efficacement. Ce mode de prise en charge articulé autour des procédures d'accompagnement familial a permis la mise à jour d'un cercle vertueux stimulé par les interventions de soutien à la parentalité et les formes d'investissement parental qu'il rend possible.

6.5. « Intervention de soutien à la parentalité versus investissement parental »

Le soutien à la parentalité est souvent cité par les intervenants sociaux comme une forme d'aide et de soutien dont les effets sont généralement considérés comme les plus positifs.

La mobilisation des compétences parentales et le meilleur investissement qu'elle induit permettent de considérer le lien familial à la fois comme un véritable vecteur de socialisation et comme un argument d'inclusion sociale.. Le dispositif d'aide apparaît effectivement mieux stimulé dès lors qu'il est « organisé autour de l'enfant » et qu'il valorise le rôle, le statut et la fonction du parent.

Toutefois, les effets de ce soutien peuvent s'avérer paradoxaux. C'est notamment vrai lorsque le soutien à la parentalité se réalise en fonction de schémas normatifs.. Imposés à la famille, ces schémas peuvent alors bloquer son développement et freiner l'action des travailleurs sociaux. Ces derniers, piégés par la répétition stérile des mêmes procédures inefficaces, courent alors le risque de transformer le cercle vertueux ci-évoqué en cercle vicieux qui prend alors une forme proche de celui de la disqualification sociale.

C'est ce mécanisme qui ressort des séances d'intervision et/ou d'analyses de situations bloquées que nous avons eu l'occasion d'animer. Les séances de travail ont par ailleurs indiqué comment cette propension à exercer un contrôle normatif sur les perspectives de développement familial peut être considérablement limitée à travers la mise à disposition d'outils performants de soutien à la parentalité. Les travailleurs sociaux sont par ailleurs explicitement en attente de ces outils. La stimulation d'une conscience réflexive au sein des groupes de travail apparaît au cours des séances d'intervision, fortement mobilisable.

Figure 19 : « Intervention de soutien à la parentalité versus investissement parental »

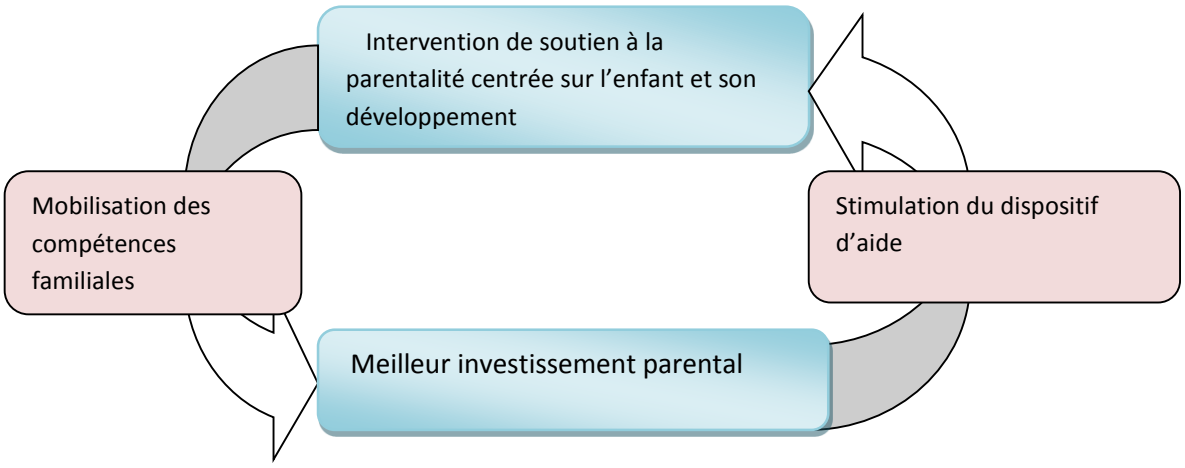

Illustrations du cercle vertueux : « Intervention de soutien à la parentalité versus investissement parental » extraites d'entretiens :

« *Une maman avec un enfant qui présente des symptômes divers (violence, automutilation de l'enfant…). Les parents se séparent d'une manière très conflictuelle. Ça devient difficile pour l'enfant. Il faut contacter les deux parents et travailler avec eux. Récemment, on a réussi à changer l'attitude des parents. Ils sont passés du conflit vers une préoccupation de l'intérêt et du bien-être de l'enfant.* »

« 20 % de notre population peut être qualifiée de pauvre. Notre accompagnement marche quand le travail n'est pas le seul vecteur d'intégration et que l'on peut aussi jouer un rôle d'éducation familiale vis-à-vis de ces familles. »

« Ce ne sont pas toujours des parents "standards"… alors avec l'école, les conflits, l'incompréhension sont fréquents. Il y a des conflits de pouvoir avec l'école. Il faut dire que l'école sort parfois de son rôle, elles jugent ces parents et cela produit un clivage école-parents dont l'enfant est la première victime. Il faudrait soutenir ces parents et les aider dans leurs rapports avec l'école. »

Les trois cercles vicieux et le cercle vertueux que nous avons été en mesure de mettre en évidence en prenant appui sur le discours des intervenants sociaux permettent de comprendre les processus de socialisation et de désocialisation à travers lesquels peuvent se construire la pauvreté et la grande pauvreté en tant qu'objets sociaux. Ce sont précisément ces constructions qui fondent le processus d'inclusion sociale ou génèrent, a contrario, les mécanismes d'exclusion.

6.6. Paradigme de disqualification et de requalification sociale et risques de grande pauvreté

On évoquera le **paradigme de la requalification sociale par le lien familial ou d'accompagnement global du sujet** chaque fois qu'un cercle vertueux de prise en charge est mis en place pour soutenir dans la durée le développement psychosocial de l'individu et de sa famille, ou, favoriser le processus d'inclusion sociale ou enrayer les trajectoires de désocialisation (fragilité => précarité => pauvreté) ou pour favoriser les itinéraires de socialisation (pauvreté => précarité => fragilité).

On parlera au contraire de paradigme de disqualification dès lors que la déliaison se réalise chaque fois que l'activation du lien au travail produit un sentiment d'échec perçu ou vécu qui parasite les probabilités d'inclusion sociale ultérieure de la personne en difficulté. Dans un tel contexte sociétal, le risque de désintégration se fait sentir chaque fois que la rupture de lien s'aggrave d'une manière telle que la disqualification entraine un sentiment de désaffiliation et de marginalisation. Il n'est alors plus question de précarité, mais de pauvreté voire, si les liens sont complètement rompus, de grande pauvreté.

Cette grande pauvreté caractérisée par la disqualification, la désaffiliation et la marginalisation est par ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, relativement rare en Communauté germanophone.

En outre, nous verrons plus loin comment ce processus de disqualification se met en place différemment au nord et au sud de la Communauté germanophone alors que les résultats sur ce point sont fondamentalement similaires. Les mécanismes qui sous-tendent ce processus sont liés à un double phénomène que nous avons appelé, comme nous l'ont suggéré les travailleurs de terrain de ces régions au cours de leurs réflexions, celui des ***« rideaux de Saint-Vith*** » et celui des ***« problématiques suburbaines d'Eupen*** ». Ces postures différenciées créent effectivement des manières fondamentalement différentes d'appréhender les réalités sociales. L'une et l'autre induisent cependant les mêmes cycles vicieux susceptibles de freiner le développement du pouvoir d'agir des personnes dont les difficultés à s'insérer épuisent le système censé les accompagner dans leurs trajectoires de socialisation. Nous commenterons sommairement la portée de ces mécanismes dans la suite de ce travail, mais nous nous attacherons à en analyser plus précisément les effets lorsque nous envisagerons l'impact de ces formes de « pauvreté perçue » sur le vécu de ceux qui l'éprouvent dans la deuxième phase de notre recherche-action.

Notons d'ores et déjà que le réseau ne s'active pas de la même façon pour les personnes autochtones et pour les personnes « en transit ». Ce phénomène, largement inconscient et spontané, constitue une manifestation de ce que Lermieux appelle l'intelligence du réseau. Ainsi, le phénomène de sans-abrisme génère-t-il, lorsqu'il active le réseau latent fonctionnant actuellement en C.G., un déplacement de la population plutôt vers l'Allemagne lorsqu'il est question de santé mentale (Allemagne) et plutôt vers la Wallonie (Verviers,

Liège, Namur) lorsque le sans-abrisme constitue un épiphénomène peu en lien avec une problématique psychiatrique. C'est en tout cas ce qui tend à se produire lorsqu'aucun enfant n'est concerné par la situation. Nous avons évoqué plus haut en effet la propension du quasi-réseau à s'activer dès qu'un enfant est directement concerné par la situation de sans-abrisme.

Signalons à cet endroit que, pour les personnes seules sans-abris qui n'ont pas d'ancrage passé, présent ou futur en Communauté germanophone, le réseau manifeste d'autant moins de propension à se mobiliser que les possibilités de logement d'urgence à moyen ou à long terme tendent, notamment à Eupen, à diminuer. Des solutions temporaires et transitoires qui permettaient auparavant de « bricoler » une réponse, comme le camping, l'auberge de jeunesse ou la pension de famille ne constituent plus des réponses possibles. Le camping et la pension de famille sont en effet fermés et l'auberge est en rénovation. Il n'y a dès lors plus, au-delà des logements d'urgence dont nous avons parlé ci-avant, que les maisons d'accueil de Verviers, de Namur ou d'Aix-la-Chapelle qui permettent d'apporter une réponse satisfaisante au problème posé entrainant alors, lorsque la personne n'est pas autochtone, des mouvements migratoires vers l'Allemagne ou la Wallonie.

Pour les résidents de la DG, les logements d'urgence ne pourraient constituer une réponse satisfaisante que s'ils sont envisagés dans une perspective plus globale. Celle-ci suppose selon nous, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, un réaménagement de l'offre sous forme d'un véritable dispositif d'urgence sociale.. Cette manière de procéder semble en mesure d'apporter la réponse la mieux adaptée à la situation que présente actuellement la Communauté germanophone. La mise en place d'une structure d'accueil unique en lieu et place d'un dispositif de logements d'urgence au sein de la Communauté germanophone limite les mécanismes d'intelligence de réseau et contrarie les formes d'autorégulation que le dispositif actuel a permis de générer de manière plus ou moins spontanée. Cette manière d'envisager la problématique à partir d'un dispositif de logements d'urgence et non pas d'un centre d'accueil unique permettrait à la fois de gérer les situations de transit pour les non autochtones et d'apporter une réponse plus complète à la demande d'accompagnement qui se manifeste chez les personnes qui possèdent un ancrage en C.G. La proposition de solution qui est proposée à ces derniers tient en effet compte non seulement de la nécessité de répondre à l'urgence sociale, mais aussi à la volonté de prendre en considération dans le projet d'accompagnement social l'ensemble des composantes qui ont conduit à la situation de perte de logement. Il apparait en tout cas, à la lecture des trajectoires proposées que les sans-abris conjoncturels (ceux qui ne se définissent pas d'un point de vue identitaire comme des sans-abri et vivent leur situation comme l'expression d'une crise), ne deviennent pas des sans-abris structurels en DG. Pour le dire autrement, les situations de pauvreté ou de précarité que provoque ou qui provoque le sans-abrisme ne génèrent pas dans l'état actuel des modes de prise en charge de situations de grande ou de très grande pauvreté.

6.6. Paradigme de disqualification et de requalification sociale et distinction des réseaux Nord/Sud en Communauté germanophone

Situation typique CPAS Nord

Jeune homme de 32 ans ayant réalisé un parcours de jeunesse catastrophique. Il a commencé de nombreuses formations sans jamais en terminer une seule. Il a travaillé un an dans le cadre d'un premier art.60, mais n'a plus eu de contrat par la suite. Une fois au chômage, il ne respecte pas les rendez-vous que lui fixe le FOREM et se trouve exclu. Il retourne au CPAS où l'on réessaye un deuxième article 60 qui fonctionne bien, mais après un an il retourne au chômage, se décourage et replonge dans un cycle similaire au précédent.

Situation typique CPAS Sud

Jeune femme issue d'une famille nombreuse. Elle n'a pas de formation. Elle a fait tous les cycles d'insertion. Elle est au chômage et se trouve confrontée à des problèmes d'assuétude. Elle est très loin du marché du travail, mais on ne peut, parce qu'elle manque de règles et de maturité, la remettre dans le circuit du travail. Le handicap social dont elle est victime n'étant ni reconnu, ni accepté par les autres, elle est stigmatisée par son entourage et échappe aux mesures d'accompagnement mises en place pour elle.

A. Champ sémantique de l'intervention sociale au nord de la C.G.

Le champ sémantique des trajectoires de socialisation est organisé autour des notions de ***« régularité et d'accompagnement*** ». Les travailleurs sociaux parlent au contraire, lorsqu'il est question de désocialisation, de « chaos », d'« environnement catastrophique », de « troubles majeurs », de « désordre », de « parcours épouvantable » et quand ils évoquent des problèmes psychiques, ceux-ci se greffent le plus souvent sur un contexte général d'instabilité sociale et de confusion existentielle. Ainsi, les situations de prises en charge positives révèlent le plus souvent la situation d'une personne qui parvient à remettre de l'ordre dans le chaos des réalités suburbaines ou qui se laisse « guider » par un accompagnement psychosocial qui lui permet de sortir d'un état confusionnel.

Tout se passe comme si les problématiques tendaient à mimer les réalités vécues ou perçues telles qu'elles sont généralement associées à la pauvreté dans les grandes villes. Toutefois, l'identification précise des groupes et/ou des personnes confrontées à une situation de grande pauvreté, de pauvreté et ou de précarité ou exposées à un risque de désocialisation laisse supposer qu'il n'est pas question ici d'une véritable pauvreté urbaine telle qu'elle s'enracine dans les représentations. Cette dernière est en effet caractérisée par la présence d'agrégats informels (groupes qui se réunissent sans se connaître et sans produire d'interactions significatives) et de formes d'isolement paradoxal (situation de celui qui intensifie son isolement en s'immergeant dans une foule anonyme) que l'on ne retrouve pas en tant que tel en C.G.. C'est pour cela que nous parlerons de « problématique suburbaine ».

Nous désignons par ce terme une forme de représentation de la pauvreté qui laisse supposer que le Nord subit un mode de précarité semblable à celui que connaissent des villes comme Liège, Charleroi ou Bruxelles sans pour autant en présenter ni la forme, ni la prégnance, ni l'intensité. Ainsi, si la réalité sociale des personnes les plus désocialisées telle que la décrivent les acteurs sociaux évoque l'idée de « chaos », c'est davantage pour renvoyer à l'idée d'une trajectoire non linéaire entrecoupée de ruptures, de coups d'arrêt et d'abandons non justifiés.

Les facteurs de vulnérabilité que constituent les problématiques de santé mentale et/ou d'assuétude doivent également être envisagés dans ce contexte de déliaison sociale comme des vecteurs d'aggravation ou d'accélération du processus de décrochage social. La dépression et la faible aptitude à la mobilisation constituent le trouble mental le plus souvent évoqué par les acteurs sociaux lorsqu'ils évoquent les trajectoires sociales déficitaires que leur intervention ne parvient pas à enrayer. Dans le même ordre d'idée, l'alcoolisme et le désordre psychosocial qu'il provoque constituent, pour les personnes de plus de quarante ans, les formes les plus souvent citées pour expliquer l'échec de la reprise de développement. Pour les plus jeunes, c'est davantage le recours au cannabis associé à une forme de syndrome a-motivationnel qui apparaît comme facteur explicatif de la trajectoire psychosociale chaotique.

Le recours aux experts de vécu et les modalités de récolte de données telles qu'elles sont envisagées dans le contexte d'un observatoire de la pauvreté devraient permettre de nuancer ce tableau symptomatique. Il s'agit d'établir des indices comparatifs pour mettre en évidence l'impact des facteurs de vulnérabilité que constituent la santé mentale et les assuétudes sur le développement psychosocial de l'individu engagé dans un processus de déliaison sociale[13].

« *Dans le nord, on doit davantage se battre pour que les gens comprennent. Il y a beaucoup d'insécurité* »

« Leur présent est chaotique même s'ils ne le perçoivent pas comme tel. »

- **Situations proto-typiques :**

+/- « *Une personne de 20 ans qui bénéficie de l'aide sociale depuis ses 18 ans. Elle a eu une enfance difficile, peu de contact avec ses parents, elle est en dépression, consomme de*

[13] Cette méthodologie a été utilisée dans le cadre d'une recherche-action que nous avons menée dans le contexte de la pauvreté et de la très grande pauvreté en Région wallonne (pauvreté et santé mentale). Ce travail permettait d'établir une nosographie des troubles mentaux en couplant les notions d'apathie, d'anxiété, d'impulsivité, d'agressivité, de trouble du sommeil, d'idée suicidaires, de délire, de phobie et d'hyperactivité.

drogue (cannabis), ce qui aggrave ses problèmes psychiques (tentative de suicide). Elle est soutenue par ses grands-parents. La personne souhaite travailler pour trouver une situation stable, mais elle n'a pas de formation et un passé catastrophique. »

/- « *Jeunes de 30 ans avec un parcours de jeunesse catastrophique. Il a commencé beaucoup de formations sans en terminer. Il travaille 1 an, mais n'a plus de contrat par la suite. Il se retrouve au chômage, il ne respecte pas les rendez-vous et se retrouve exclu du chômage. Il retourne au CPAS. On réessaye un 2e contrat Article 60, ça fonctionne bien, mais après un an, il retourne au chômage…*

/+ « Une personne avec un petit handicap. Elle est venue régulièrement malgré une dépression. Son handicap est trop léger pour bénéficier d'allocations. Elle a été à l'essai comme chauffeur, elle avait quelques craintes au début, mais c'est devenu positif, elle a travaillé pendant 18 mois. »

/-« Jeunes déboussolés. Un jeune qui vient depuis les années 90, on n'avance pas, on a tout essayé, il n'a plus droit au chômage, on ne fait plus rien, on ne sait plus rien faire. Il vient une fois par mois pour un entretien, mais il n'y a aucune évolution. Je vois ses chances diminuer. Il a de moins en moins d'amis, de contacts sociaux. Cela s'aggrave (également situation problématique).

/-« On a tout essayé, son droit au chômage a été retiré... on ne fait plus rien, on ne sait plus rien faire. Il vient une fois par mois pour un entretien, mais il n'y a aucune évolution. Je vois ses chances diminuer. Il a de moins en moins d'amis, de contacts sociaux, ça s'aggrave. »

B. Champ sémantique de l'intervention sociale au sud de la C.G.

Les CPAS dans le Sud mettent en avant, lorsqu'il est question de trajectoires positives, les situations de personnes qui se mobilisent seules ou qui parviennent à trouver un emploi sans l'aide du CPAS.

Le champ sémantique autour duquel s'articule le discours des travailleurs psychosociaux du sud de la région tourne davantage autour des notions d'« **autonomie** et **d'autodétermination** ». Le « manque de motivation et l'absence de volonté de prendre en charge leurs problèmes » sont au contraire évoqués à travers les termes de démobilisation, d'absence de volonté et de prise en charge de soi ou de désinvestissement personnel. Les représentants des services d'accompagnement utilisent ces expressions pour expliquer les trajectoires sociales qui échappent à l'intervention sociale ou ne produisent pas les résultats escomptés par l'accompagnement. Dans le même ordre d'idée, une trajectoire tend à être évaluée d'autant plus positivement que le sujet « s'est repris en main », « fait preuve d'autonomie » ou « s'en est sorti par lui-même ».

Cette manière d'appréhender les trajectoires sociales est prototypique d'une perspective actionnaliste. Celle-ci tend à ramener les facteurs influençant les trajectoires sociales à des

facteurs individuels susceptibles de provoquer le renoncement ou, au contraire, de manifester l'aptitude à se mobiliser. L'évaluation des parcours de vie court, dans une telle perspective, davantage le risque de provoquer des mécanismes de stigmatisation et des attitudes de jugement qui grèvent l'estime de soi de la personne en difficulté. Ces mécanismes et ces attitudes contribuent en outre à freiner l'aptitude du réseau à se mettre en mouvement pour soutenir et/ou faire évoluer l'estime de soi. Le paradigme de disqualification sociale que nous avons désigné plus avant tend en effet alors à faire sentir ses effets avec davantage d'acuité.

Dans le même ordre d'idée, les difficultés de santé mentale et/ou les problèmes liés aux assuétudes ont tendance à se poser en facteurs de vulnérabilité chaque fois que la problématique affecte la volonté du sujet ou limite l'expression de ses motivations. La dépression, l'apathie et l'aboulie constituent dans un tel contexte des pathologies qui, par l'influence qu'elles exercent sur l'image que le sujet a de lui-même, constituent des freins puissants à son ancrage dans une trajectoire positive. Ces freins sont par ailleurs aggravés lorsqu'ils induisent chez la personne un déficit de mobilité. La santé mentale et la mobilité constituent alors deux facteurs de vulnérabilité qui, en se cumulant, renforcent la puissance de leur effet. Le peu de connaissance de l'existence de « taxis sociaux » peut, à cet endroit, étonner quand on mesure la prégnance de ce facteur de vulnérabilité (absence de mobilité) dès qu'il se combine avec un autre vecteur de fragilité (santé mentale, âge, isolement) dans le sud du territoire.

Ici aussi, le recours aux experts de vécu et l'examen plus précis des formes de sociopathie dans les trajectoires devraient permettre à la fois d'appréhender le phénomène avec davantage de nuance et de mettre en place des procédures d'accompagnement plus adaptées aux situations de pauvreté, de précarité et de fragilité. Dans le même ordre d'idées, ce travail favorisera la mise en place de procédures d'accompagnement plus susceptibles d'éviter les blocages institutionnels du dispositif d'aide en favorisant l'implémentation de pratiques d'intervision à travers lesquelles les dynamiques de « case management » trouveront un lieu d'expression particulièrement privilégié.

« *Dans le Sud, il y a davantage de respect parce que les gens se connaissent mieux. Quand cela se passe bien, il n'y a pas de problème. Les solidarités jouent à fond. Par contre quand vous êtes stigmatisé, si on se méfie de vous parce que vous n'avez pas les codes, rien ne s'ouvre, tout se ferme.*

« *Dans le Sud, les gens sans emploi sont plus vite stigmatisés. La croyance selon laquelle « si on veut travailler, on travaille » rend le non-emploi plus suspect et l'associe plus systématiquement à un déficit de volonté ou une faille dans la mobilisation.*

« *On n'est pas nécessairement plus solidaire dans le Sud, mais on a le sentiment que c'est plus facile de l'être parce que tout le monde connaît tout le monde.* »

« *Une femme divorcée qui a des enfants et n'a pas de formation. Elle travaille comme femme de ménage le soir. Elle bénéficie du RIS. Elle est volontaire, cherche à s'en sortir, mais ses horaires de travail sont problématiques.* »

« Articles 60 avec des problèmes psychiques et alcooliques. Ils manquent de motivation et ne veulent pas prendre leurs problèmes en charge. Les gens s'investissent, mais quand le contrat se termine, cela retombe. Il n'y a plus d'accompagnement quand ils sont au chômage et ils ont souvent des problèmes pour remplir les démarches administratives.

« Une personne qui se mobilise seule, elle va avoir des enfants, elle a trouvé un travail sans l'aide du CPAS.

« Un couple avec enfants, l'homme a des problèmes psychologiques et la femme travaille dans un atelier protégé. Ils ont un problème de dettes et de gestion financière. On n'a plus confiance envers ce couple. On a stoppé la gestion budgétaire à cause de nouvelles dettes. Ils viennent toujours au CPAS, mais l'homme éprouve des difficultés à accepter l'aide. »

7. Perspectives : comparaison Nord-Sud et mise en réseau.

Le corpus de praxis différenciée enraciné dans un ensemble de représentations sociales et de stéréotypes de pensées que nous avons mis en avant explique l'importance de tenir compte des spécificités de chacune des sous-régions de la C.G. Ces caractéristiques différenciées font apparaître que, derrière l'objectif général commun d'inclusion sociale (O.G.D. : Inclusion sociale), les réseaux se constituent autour d'objectifs indirects qui stimulent des pratiques de soutien et d'accompagnement distinctes au Nord et au Sud.

Ainsi le réseau au Nord s'articule autour de l'objectif de fournir aux personnes en déliaison sociale un contexte d'accompagnement structurant pour permettre au développement du pouvoir d'agir du sujet de se manifester (Objectif Général Indirect : fournir un contexte social suffisamment structurant et soutenant pour stimuler la mobilisation de la personne). Au contraire, le réseau mis en place au Sud est davantage articulé autour de la volonté de mettre en place un dispositif pour favoriser la mobilisation du sujet en difficulté pour qu'il s'intègre dans un contexte social vécu comme structurant (ObjectifGénéralIndirect : développer un contexte de soutien social suffisamment mobilisateur pour devenir structurant pour le sujet).

Ainsi envisagé, le « double réseau » serait amené à poursuivre un objectif général commun avec des méthodologies différentes qui permettraient de mieux tenir compte des spécificités locales en améliorant ainsi tout à la fois le sentiment d'efficacité professionnelle des acteurs sociaux et l'aptitude des personnes en difficulté sociale à s'investir dans une trajectoire psychosociale positive. Mais cela, c'est effectivement l'enjeu de la troisième phase de ce

processus de recherche-action-participante : celui qui nous amènera à organiser en réseau un dispositif d'action sociale adapté aux caractéristiques effectives des personnes en situation de déliaison sociale au sein de la Communauté germanophone.

Conclusions du premier rapport provisoire sous forme de recommandations…

La Communauté germanophone constitue incontestablement une région où il fait généralement bon vivre. En se penchant sur les phénomènes de pauvreté, de précarité ou de fragilité, un travail de recherche comme celui que nous réalisons focalise l'attention sur les zones d'ombre d'un territoire. Le point de vue que cette recherche introduit ne doit en aucune façon parasiter la vision d'ensemble. Elle doit juste nuancer le tableau de façon à faire ressortir le fait qu'au sein d'une Communauté où il fait bon vivre, il y a toujours des personnes et des familles pour lesquelles les conditions d'existence rendent la vie plus difficile.

C'est ce cheminement en territoire ombré auquel nous convie la présente recherche-action. La première étape du présent rapport nous a invités à nous laisser guider par ce que disent les observateurs privilégiés des phénomènes de pauvreté. Ces observateurs sont les travailleurs psychosociaux et les éducateurs actifs sur le territoire. Ils nous ont aidés à y voir plus clair en nous fournissant un ensemble de données quantitatives (essentiellement sous la forme de rapports d'activité) et qualitatives (à travers la transmission de trajectoires de vie, de descriptions de situation et d'échange d'expériences). L'éclairage qu'ils nous ont donné nous a conduits à une forme de connaissance et de compréhension des mécanismes qui fondent la pauvreté et la précarité structurelle, conjoncturelle et invisible telles qu'elles se manifestent en Communauté germanophone. Nous avons également été mis en mesure d'analyser sommairement les paradigmes au sein desquels se développent les différents systèmes d'aide, de soutien et d'accompagnement amenés à favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de déliaison. Ce travail, essentiel à nos yeux, permet de jeter les bases des deux prochaines phases du processus de recherche-action-participante que nous avons entamé.

La deuxième étape de notre travail de recherche permettra, avec l'appui des experts de vécu, d'aller plus loin encore dans cette analyse de façon à concevoir l'inclusion sociale, non plus en amont de celle-ci, à travers le regard des professionnels et des bénévoles actifs dans l'accompagnement, mais en aval du processus en vérifiant comment le dispositif d'aide et d'action sociale est effectivement rendu accessible aux personnes et aux familles pour lesquelles il a été mis en place. Cette manière de procéder permettra ainsi de vérifier comment il est possible, sans investissement économique, d'améliorer la visibilité, la lisibilité, l'efficacité et la productivité des différents services. Il s'agit d'amener ces services à se coordonner au sein d'un réseau en Communauté germanophone, à stimuler des trajectoires de socialisation et/ou à limiter les risques de désocialisation des personnes précaires, fragiles ou pauvres. Cette perspective sera envisagée d'un point de vue pragmatique lors de la troisième étape de notre travail lorsqu'il sera question d'organiser en réseau l'action sociale et les nombreux services qui, comme l'a démontré la cartographie

subjective réalisée dans le cadre de ce travail, s'en préoccupent tant au nord de la Communauté qu'au sud de celle-ci.

Ce premier rapport constitue donc un compte rendu de la situation dans laquelle nous nous trouvons au terme d'une année de fonctionnement. Il s'agit en quelque sorte de procéder à un premier état des lieux des connaissances qui sont en notre possession pour comprendre et analyser la manière dont la pauvreté, la précarité et la fragilité sociales se construisent sur le territoire de la Communauté germanophone.

À ce stade de notre travail d'investigation, il nous est déjà possible de réaliser, sur base des connaissances acquises, un ensemble de recommandations qui nous semblent utiles pour comprendre le phénomène de pauvreté tel qu'il se manifeste en C.G. et pour réfléchir aux moyens les plus adaptés pour en limiter les effets négatifs, en prévenir l'occurrence et/ou en éviter l'aggravation.

D'une manière générale, les recommandations que nous pouvons faire concernent la lisibilité du phénomène, dont les données éparses et récoltées indépendamment d'une perspective globale rendent difficilement compte de la visibilité de l'action sociale souvent perçue comme opaque par les acteurs sociaux eux-mêmes. Il s'agit aussi de soutenir l'efficience et l'efficacité des services par la mise en place d'un espace de formation et d'information qui fonctionnerait comme un centre de ressources et permettrait de renforcer des dynamiques d'intervision et de diffusion des méthodologies susceptibles de faire du « case management » et de tous les services de lutte contre la pauvreté un véritable levier d'action sociale pour l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone.

Nous regroupons nos recommandations autour de quatre objectifs :

- Améliorer la lisibilité des phénomènes de pauvreté, de précarité et de fragilité en Communauté germanophone à travers la création d'un véritable « observatoire de la pauvreté ». L'objectif est de mettre en place un dispositif peu coûteux susceptible de récolter les données significatives (indices de pauvreté, indicateurs sociaux, indicateurs de privation matérielle, indices de santé mentale, etc.). Il s'agit plus d'un dispositif méthodologique que d'une nouvelle structure. Les données doivent permettre de produire de nouvelles grilles d'observation à partir desquelles il sera possible à la fois de mettre à jour les changements conjoncturels qui se manifestent d'une année à l'autre dans le domaine de la grande pauvreté, de la pauvreté, de la précarité ou de la fragilité sociale, mais aussi de comprendre ce qui sous-tend la progression ou la régression des indices et d'analyser l'évolution et/ou l'involution du phénomène constaté. Ce dispositif permettra également de comparer l'évolution du contexte de pauvreté en C.G. en le situant par rapport aux autres Régions de l'État fédéral et, le cas échéant, de vérifier dans le contexte d'une évaluation formative et

continue l'effet des pratiques sociales sur l'évolution du contexte sociétal dans lequel se manifestent les phénomènes de pauvreté.

- Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'action sociale par la mise à jour d'un « bottin social ». Il s'agit de compenser les déficits d'information liés à « la faiblesse des liens forts ». En effet, en C.G. il apparaît rapidement que « tout le monde se connait ». Cette force des liens interpersonnels constitue paradoxalement un frein lorsqu'il est question de nourrir une connaissance fonctionnelle des rôles, des fonctions et du statut de chaque acteur social et du service qu'il est amené à représenter. À cet endroit, la rédaction et la diffusion d'un « bottin social » collant aux réalités des acteurs de terrain répondent incontestablement à une urgente nécessité.

- Améliorer l'efficience et l'efficacité des services mis en place en adaptant l'offre aux réalités du terrain (dispositif d'urgence sociale, taxi social, activateur et gestionnaire de réseau, etc.)

- Favoriser la mise en place d'une dynamique d'intervision des pratiques par la mise à disposition de référentiels communs et la mise en place d'un dispositif de formation intégrée qui fonctionne comme un véritable « centre de ressources ».

L'ensemble de ces recommandations doivent être envisagées comme autant de balises qui permettent aux chercheurs d'avancer dans la perspective qui les anime tout en continuant à assurer ce qui constitue pour eux le principal indicateur de réussite du travail de recherche-action quand celle-ci se veut réellement participante. Il s'agit d'assurer la mobilisation des acteurs sociaux au sein d'un processus d'investigation commun dont ils pressentent positivement les effets qu'il peut produire à la fois sur la mise en mouvement de leurs pratiques, sur l'efficacité de leur action et sur le sentiment de compétence professionnelle qui les habite.

C'est là tout l'enjeu du travail de recherche-action-participante. Et c'est en cela que la mobilisation croissante des acteurs sociaux et leur implication continue dans le travail que nous avons pu constater constituent à la fois un précieux encouragement et un indiscutable gage de réussite de la présente recherche-action.

Références bibliographiques

Blanchet A, Ghiglione R., « les techniques d'enquête en science sociale, 2013, Paris, Dunod

Desmarest S. et coll. "Enquête de santé 2008", Rapport VII – Communauté germanophone » Bruxelles, Institut scientifique de santé publique.

Humbeeck B., « rupture de lien social et indices subjectifs d'exclusion, 1998, Mons, FSPP

Humbeeck B "Le sans abri : essai de conceptualisation et perspectives de socialisation", 2000, Mons, FSPP

Humbeeck B. "Le sans abri face à la notion de projet", 2000, Mons FSPP

Humbeeck B "Le sans-abri face à la notion de travail", 2001, Mons, FSPP

Humbeeck B. "Le sans-abri face à la notion de santé mentale", 2005, Mons, FSPP

Humbeeck B. (2006), Interprétation des comportements éducatifs en milieu très défavorisé et adaptation du cadre conceptuel, Empan, Toulouse, Ed. Erès

Humbeeck B. "L'évaluation en travail social", Congrès "Quelle formation aux métiers du social ?", FNRS (Fonds national de recherche scientifique), Namur, 6 juillet 2007

Humbeeck B. "Un modèle d'évaluation de la gravité du danger menaçant l'enfant dans les familles en difficulté 'Congrès international francophone sur l'agression sexuelle (CIFAS), Paris, 14 septembre 2007

Humbeeck B., 'Le sans-abri face à la notion de famille', 2007, Bruxelles, Amascopie

Humbeeck B. 'Indice subjectif d'exclusion et indice objectifs de déliaison sociale', (avec Gardner T.), Congrès de Rome, organisé par 'Précarité et exclusion', Rome, 24 janvier 2008

Humbeeck B., (sous la dir. De Pourtois J.P., Desmet H.) (2008), L'évaluation des relais sociaux, Mons, Recherche réalisée avec le soutien de la Région Wallonne, FSPP

Humbeeck B. 'Évaluation formative de la résilience', Toulouse, organisé par l'Association Internationale de Formation et de Recherche en Éducation familiale AIFREF sur le thème 'Précarité et Éducation Familiale', Symposium Université de Toulouse, 2 Avril 2009

Humbeeck B., Pourtois J.P., 'Éduquer en milieu pauvre : transcender les effets de la pauvreté', 2012, in 'Précarité et éducation familiale, Paris, Eres.

Institut for Innovation in Social Policy, 2011, http//icsp.vassar educ/ish.html

IWEPS, ‘Indicateurs complémentaires au PIB - Indice des conditions de bien-être en Wallonie ICBE’, Avril 2014

Karsz S., ‘Pour en finir avec l’exclusion’, 2013, Paris Dunod

Lahaye W., Pennecoecke I., Vranken J., Van Rossem A, “Pauvreté en Belgique, 2013, Acco Louvain

Lebaron F., les indicateurs sociaux au XIXe siècle, 2014 Paris, Dunod

Leroux B., ‘Multiple correpondance analysis’, 2009, L.A.Thousand Oaks, Sage

Milanovic B. “measuring global income inequality, Prais, Unesco, World Social Science Report

Paugam S., ‘L’intégration inégale’, 2014, Paris, PUF

Pourtois J.P., Humbeeck B, (2009) ‘Transcender les effets de la pauvreté. Est-il possible d’éduquer en milieu pauvre ?’, Acte du XIIe Congrès de l’AIFREF ‘Éducation et pauvreté’, Toulouse. Avril 2009

Sen A. ‘Identité et violence’, 2007, O.Jacobs

Wagener M. ‘Quelle place pour la Communauté germanophone de Belgique ?’ in ‘Belgique : sortir de la crise, 2012, Coll.Emulations, UCL, Presses Universitaires de Louvain

Liste des tableaux

Tableau 1: Revenu moyen par habitant et taux de chômage pour l'année 2011 11

Tableau 2: Revenu d'intégration sociale par commune (janv.2013) 12

Tableau 3: Évolution du ratio « nombre mensuel moyen des bénéficiaires du RIS/nombre annuel de bénéficiaires du RIS » pour la période 2008-2013 13

Tableau 4 : Répartition des demandes de logements d'urgence en DG en 2013 18

Tableau 5 : Données sur les demandes de logements d'urgence en DG en 2013 19

Tableau 6 : Répartition des demandes résolues de logements d'urgence par institution 20

Tableau 7 : Répartition des demandes par rapport aux nombres d'institutions contactées 20

Tableau 8 : Tableau comparatif des ICBE 23

Tableau 9 : Indicateurs généraux, indicateurs spécifiques et indices 24

Tableau 10 : Tableau des indicateurs spécifiques de bien-être (IWEPS) 24

Tableau 11 : Tableau des indices et des indicateurs 45

Liste des figures

Figure 1: Nombre de demandeurs d'emploi (2011) 10

Figure 2: Revenu moyen par habitant (par 1000 euros) (2011) 11

Figure 3 : Indice de condition de bien-être en Wallonie (ICBE) - IWEPS 26

Figure 4 : Cartographie objective - Réseau Nord (sans Eupen) 31

Figure 5 : Cartographie objective - Eupen 32

Figure 6 : Cartographie objective - Réseau Sud 33

Figure 7: Exemples de cartographies subjectives fonctionnelles du réseau Nord 34

Figure 8 : Exemples de cartographies subjectives fonctionnelles du réseau Sud 35

Figure 9 : Alimentation : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone n'est pas en situation de manger de la viande (ou son équivalent – poisson, poulet, végétarien-) tous les deux jours ? » 38

Figure 10: Santé objectif : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone doit parfois renoncer à consulter un médecin, faute de moyens ? » 39

Figure 11 : Logement : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone vit dans des conditions de logement difficile – surpeuplement, insalubrité ? » 39

Figure 12 : Santé physique/subjectif : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone se déclare en mauvaise santé ? » 40

Figure 13 : Santé psychique/subjectif : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone se déclare en situation de détresse psychologique ? » 40

Figure 14 : Endettement : « Selon vous, quel pourcentage de la population en Communauté germanophone éprouve le besoin de demander de l'argent à prêter mensuellement ? » 41

Figure 15 : Découragement institutionnel versus désespérance individuelle 61

Figure 16 : Défiance institutionnelle versus perte du lien de confiance interpersonnelle 62

Figure 17 : « Discrimination sociale versus mésestime de soi » 64

Figure 18 : « Prise en charge globale versus dynamisation de la trajectoire individuelle » 67

Figure 19 : « Intervention de soutien à la parentalité versus investissement parental » 69